VOLUME XXIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 NOVEMBRE 1941 — NUMERO 27

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

MON DROIT! — NOTRE FOI. NOTRE LANGUE!

Imposantes funérailles de Son Exc. Monseigneur J.-A. Melanson

MONCTON, N.-B. — Son Eminence Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, a chanté le mardi 28 octobre, le service de S. Exc. Mgr. J.-Arthur Melanson, premier archevêque de Moncton, décédé le 23 octobre.

Son Eminence avait pour l'assister l'abbé Philippe Hébert, curé de la paroisse de Scoudouc, le R. P. Hervé Morin, C.S.C, supérieur de l'université St-Joseph, les abbés Roy McDonald, curé de la paroisse de St-Bernard de Moncton et Albert Poirier, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges de Campbellton. Mgr Albert Leménager, vicaire général de l'archidiocèse, agissait comme grand-prêtre.

S. Exc. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, prononça l'oraison funèbre en français et S. Exc. Mgr J. McGuigan, archevêque de Toronto, l'oraison en anglais.

Haut clergé présent

Parmi les hauts dignitaires ecclésiastiques assistant aux funérailles, signalons LL. EE. NN. SS. Charbonneau, archevêque de Montréal; Courchesne, évêque de Rimouski; Leblanc, évêque de Hearst; Ross, évêque de Gaspé; Desmarais, évêque d'Amos; Bray, évêque de St-Jean, Terre-Neuve, qui représente aussi le délégué apostolique; Comtois, évêque des Trois-Rivières; Mgr Paul-Emile Léger, représentant S. Exc. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield; le chanoine J.-C. Tremblay, représentant de S. Exc. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi; Mgr Chartrand, représentant S. Exc. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa; le R. P. Louis-Marie, provincial de la congrégation de Ste-Croix; le juge Arthur Leblanc, de Moncton, qui représente la Société St-Jean-Baptiste de Montréal; Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval.

La translation des restes

La translation des restes, de la salle de l'annexe de la cathédrale où ils étaient exposés depuis dimanche après-midi, s'est faite lundi après-midi. La foule était considérable.

M. l'abbé Albert Landry, V.F. de Moncton, présidait. Après la levée du corps, le cortège défila par la rue Lutz jusqu'à la rue St-Georges pour entrer à la cathédrale.

A la tête du cortège, après la croix et les acolytes, venaient les membres du clergé, les supérieurs d'ordres religieux, les prélats, les évêques et les archevêques. Le cercueil était porté par cinq paroissiens de l'Assomption et un de St-Bernard, les deux paroisses catholiques de Moncton, les juges Arthur Leblanc et W.-F. Lane, le sénateur Antoine Léger, le chevalier D.-A. Richard, le Dr Euclide Léger et M. Clovis Leblanc. S. Em. le cardinal Villeneuve prit place au trône pour la récitation des Matines et des Laudes.

On demande une rétractation de M. Howe

ARVIDA.—"Il n'y eut pas de sabotage ni d'intention de sabotage à Arvida, du 24 jusqu'au 29 juillet dernier."

Le syndicat national des travailleurs catholiques a fait parvenir une lettre commune au ministre des munitions, M. Howe, lui demandant de rétracter sa déclaration du 29 juillet, à savoir que la grève à l'Aluminum Company of Canada, était un "cas suspect de sabotage ennemi."

La lettre, datée du 24 octobre, dit que le rapport de la commission royale qui a fait des recherches sur la grève de cinq jours à Arvida, a tiré la situation au clair et a conclu "qu'il n'y avait pas eu de sabotage ni de tentative de sabotage".

La lettre ajoute que le syndicat attendait des rétractations de la part de M. Howe "après avoir pris connaissance des conclusions de la commission royale" mais que "plusieurs jours s'étaient écoulés et que rien n'avait été fait dans ce sens."

Les Allemands ont bombardé Sebastopol

La ville de Sébastopol, principal objectif de l'offensive nazie en Crimée, a été bombardée au point que l'on ne peut plus la considérer comme principale base navale de la flotte russe. Cette ville a une population de 80,000 âmes.

L'armée ennemie est rendue assez proche de Sébastopol pour pouvoir l'atteindre avec son artillerie aussi bien qu'avec ses avions de bombardement. De Berlin, on annonce qu'une attaque par les troupes allemandes serait bientôt faite sur cette ville. Mais les Russes disent que la position stratégique de Sébastopol leur permettra de la défendre assez facilement.

Sur le front de Moscou, les dépêches envoyées à Londres disent que les Soviets résistent bien aux assauts des Allemands, et que même ils ont repris plusieurs villages au cours de contre-attaques.

La radio de Moscou avoue qu'il y eut quelques dommages causés par des bombardements d'avions ennemis sur la ville, ceux-ci ayant réussi à briser la ligne de défense.

Le haut-commandement nazi affirme que les troupes allemandes sont rendues à quarante milles au nord de Sébastopol, à Simferopol.

Les Soviets ont repris la ville de Kalinin poste important dans la ligne de défense de Moscou.



LE PREMIER ENVOYE CANADIEN au Brésil est M. Jean Désy, que l'on voit à droite. M. Désy, est en conversation, ici, avec le président Getulio Vargas, au palais Cattete, siège du gouvernement brésilien. Il vient de présenter ses lettres de créance, à Rio de Janéiro.

L'hon. M. MacKinnon fait l'éloge de deux Canadiens français

Rôle remarquable de M. Jean Désy et de M. Yves Lamontagne.

OTTAWA. —L'éloge de deux Canadiens français qui ont beaucoup contribué au succès de la mission commerciale du Canada en Amérique du Sud a été faite par l'hon. James-A. MacKinnon, ministre du commerce, à une conférence de presse. Comme on le sait, M. MacKinnon dirigeait lui-même cette mission qui est revenue dans la capitale.

"S. Exc. M. Jean Désy, ministre du Canada au Brésil, dont le sens diplomatique est apprécié de tous et qui parle le portugais avec facilité, est acclamé et porté en triomphe au point de devenir un héros national", a déclaré le ministre du commerce.

Le ministre du commerce et ses compagnons de voyage ont été partout l'objet des plus chaleureuses réceptions. Partout aussi ils ont pu constater l'existence d'un sentiment qu'on ne saurait souhaiter plus favorable à notre pays.

Le rôle de M. Yves Lamontagne

Le ministre n'hésite pas à reconnaître qu'en grande partie le succès de la mission est dû à M. Yves Lamontagne, directeur des relations commerciales au ministère fédéral du commerce et l'un des membres de la mission MacKinnon qui, à cause de sa vaste expérience en divers pays étrangers et sa facilité d'expression en plusieurs langues, s'est trouvé partout chez lui en pays sud-américain et partout fut reçu avec une franche cordialité.

Quatre pays de l'Amérique du Sud ont signé des traités de commerce avec le Canada, et d'autres le feront plus tard à la suite de pourparlers, donnant ainsi un sens pratique aux voeux ardents des 13 pays que la mission a visités et qui désirent voir le Canada jouer un rôle de plus en plus grand dans la politique de notre hémisphère en se ralliant à l'Union Pan-Américaine.

La nature de nos échanges

Les produits que le Canada exporte à ces divers pays sont le papier-journal, le cuir, les pneus et les chaussures de caoutchouc, la machinerie agricole, les appareils électriques, divers produits du fer et de l'acier, du saumon en conserve, du poisson séché, des tuyauteries, des machines à coudre, des pommes, des pommes de terre de semence.

Un acte de souveraineté

En concluant lui-même un traité commercial avec l'Argentine, le Canada a posé un acte de souveraineté, puisque nos relations commerciales avec ce pays étaient régies, depuis 1825, par un accord britannique.

Hanson n'ose compromettre son parti au sujet de la conscription

TORONTO—L'hon. R.-B. Hanson, chef du parti conservateur au parlement d'Ottawa, a dit aux membres de son parti, au cours d'un discours prononcé à un déjeuner au club Albany, que la conscription des hommes pour service outre-mer devrait être entraînée par la force de l'opinion publique plutôt que par l'influence du parti conservateur.

M. Hanson rappelant son récent voyage en Angleterre dit qu'on y avait besoin d'un plus grand nombre de soldats canadiens.

"On a fait pression sur moi, dit le chef de l'opposition, pour que je me déclare en faveur de la conscription des hommes. Qu'adviendrait-il si je le faisais? Dès que le parti conservateur aurait ajouté la conscription à son programme, nous aurions consolidé toutes les forces qui se sont acharnées contre nous depuis 1917 et elles seraient liguées contre nous.

"On soulèvera l'idée de conscription avec persistance, mais l'exécution doit venir de la volonté du peuple même.

Hanson doute des résultats d'un plébiscite

"Bien des gens me désapprouveront. J'ai étudié la question sous tous ses aspects. Si l'on demandait un plébiscite, je ne sais pas quel serait le résultat. J'aimerais que vous puissiez lire les lettres que je reçois, lettres de mères qui me disent qu'elles n'ont pas élevé leur enfant pour en faire un soldat.

"Notre sens social doit être tel que nous puissions dire au peuple la vérité sur la situation, mais si vous faites de la conscription un but politique vous en retarderez l'issue."

La mobilisation complète et Drew

TORONTO—Le colonel George-A. Drew, chef du parti conservateur de la province d'Ontario, a prononcé, vendredi dernier, son premier discours public depuis son retour d'un séjour d'une couple de mois en Angleterre. Suivant lui, une mobilisation complète, et sans délai, de tout le capital humain et de toutes les ressources matérielles du Canada, sous forme de service sélectif, s'impose comme "prix de la victoire".

Besoin d'hommes entraînés

Le colonel Drew ajoute, un peu plus loin, qu'en plus d'une production générale de munitions intensive, la Grande-Bretagne comprend qu'elle a un "besoin urgent et impérieux d'hommes bien entraînés." Il devrait en être ainsi au Canada où l'on pourrait enrôler encore plus d'hommes qu'en Angleterre, proportionnellement à la population des deux pays. "Tous ceux à qui j'ai parlé de la question en Angleterre, a-t-il précisé, ont reconnu qu'elle ne relevait pas des individus, mais qu'il était nécessaire d'avoir recours à un service sélectif."

Pour les familles nombreuses

L'évêque de Genève, Mgr Besson, vient de signaler la difficulté croissante que rencontrent les familles nombreuses à se loger. La natalité baisse, écrit Son Excellence. Partout on propose des mesures pour encourager les familles nombreuses. Et cependant les propriétaires ou gérants de maisons se refusent plus que jamais à recevoir ces familles. Faudra-t-il que les parents tuent leurs enfants pour pouvoir se loger?

Cette situation n'est pas particulière à la Russie. Bien des pays en souffrent. Nos propres évêques s'en sont plaints dans leur Lettre collective sur les encycliques sociales. En France le nouveau gouvernement a eu le courage d'édicter une loi qui rend passible d'amende tout propriétaire convaincu d'avoir refusé un locataire en raison de ses charges de famille. Cette mesure fait partie de toute une série de réformes destinées à relever la famille, comme on peut le voir dans l'intéressante brochure que vient de publier l'Ecole Sociale Populaire: "La restauration de la famille française".

REYKJAVIK, Islande—Le chalutier islandais **Surprise** a recueilli 29 marins anglais qui ont passé 14 jours dans une chaloupe de sauvetage après que leur navire de commerce eut été torpillé. Un des 60 membres de l'équipage est mort et il en manque 30 autres. Ces derniers étaient dans une grande embarcation.

Un autre accident d'avion

ST-THOMAS,Ont.—Un gros avion Douglas des "American Air Lines", se rendant de Buffalo à Détroit, s'est écrasé sur une ferme près d'ici vendredi dernier. Tous ceux qui étaient à bord ont perdu la vie.

L'appareil a pris feu en s'écrasant sur la ferme de M. Thompson Howe. Au moment de l'accident, il pleuvait et il y avait un léger brouillard.

Des témoins ont dit que l'avion des American Airlines, qui s'est écrasé sur le sol à 14 milles d'ici, a tenté de faire un atterrissage forcé parce que ses moteurs faisaient défaut. L'avion a labouré le sol et fit explosion. Des flammes jaillirent aussitôt à une grande hauteur. Aucun des 17 passagers et des 3 membres d'équipage n'eut la moindre chance de se sauver.

L'accident est survenu à 10 h. 40, un peu moins de 20 heures après qu'un avion des Northwest Airlines se fut abattu sur le sol près de Moorhead, Minnesota, causant la mort de 14 personnes.

Les habitants du petit village de Lawrence Station ont fait le récit de l'accident. L'avion fit trois cercles au-dessus du village, commençant à 100 pieds du sol et perdant toujours de l'altitude.

Les émissions catholiques

La série d'émissions catholiques Trans-Canada, sur le réseau Radio-Canada, a commencé le dimanche 2 novembre dernier. Cette série comprend dix conférences sur le mouvement du "Glaive de l'Esprit". Elles sont données en anglais, tous les dimanches, de 12 h. 30 à 1 h., heure des montagnes.

Les conférenciers sont: le R.P. Venti, de North Bay, Ontario; MM. les abbés J.-A. Bélanger, L. F. Barnett, B. S. Ellard, L. A. Markle, et R. I. Dobell, du Séminaire St-Augustin, de Toronto.

La partie musicale de ces programmes est sous la direction de M. l'abbé J. E. Ronan qui dirigera son fameux choeur d'enfants.

M. Hanson désire démissionner

L'hon. R.-B. Hanson, chef parlementaire, désire abandonner au plus tôt la direction du parti conservateur. Il déclarera la chose très nettement quand le conseil général de l'Association Conservatrice du Canada se réunira à Ottawa vendredi prochain. M. Hanson continuera toutefois à agir comme chef suppléant tant que le parti conservateur n'aura pas choisi un chef permanent.

Une rumeur voulait que l'on tente de tenir en janvier le congrès d'où sortira le nouveau chef du parti conservateur. M. Hanson ne croit pas toutefois que l'on puisse convoquer ces assises politiques avant le printemps.

M. Hanson a souligné sans arrière pensée qu'il n'était pas en lice dans la lutte pour la direction du parti conservateur. Il a 62 ans et son état de santé n'est pas des meilleurs. "Il en serait autrement si j'avais vingt ans de moins," dit-il.

Pétain refuse de morceller l'empire français

D'après une dépêche de la British United Press, l'Allemagne a offert à la France de remplacer l'armistice par un traité de paix définitif, à condition que le gouvernement de Vichy consentit au partage de l'Afrique en 3 sphères d'influence: allemande, française et italienne, donc à l'entière élimination de la Grande-Bretagne et de la Belgique.

Le plan aurait été élaboré dans le plus grand détail à Berlin, et fait l'objet de longs pourparlers avec le gouvernement français. Le maréchal Pétain a nettement rejeté le plan allemand, mais refusé de déplacer le général Weygand, commandant général des armées françaises d'Afrique.

Le plan de partage

Voici quel serait le partage de l'Afrique, d'après le plan attribué à l'Allemagne:

Allemagne: La plus grande part de l'Afrique centrale et méridionale, comprenant l'Afrique orientale anglaise; le Soudan anglo-égyptien, la Rhodésie, l'Afrique anglaise du sud-ouest; le Congo français jusqu'au Tchad, le Togo, le Dahomay; le Congo belge; probablement Madagascar.

Italie: Libye, Ethiopie, Somalie française; Tunisie; Erythrée; Somalie italienne.

France: La plus grande part de l'Afrique du nord-ouest, jusqu'à l'équateur, en comprenant l'Algérie, la plus grande part du Maroc français actuel; la Gambie, le Sierra-Leone, la Côte d'Or, le Nigéria, actuellement à l'Angleterre.

Espagne: Possessions actuelles dans le nord-ouest de l'Afrique, plus une partie du Maroc français.

Portugal: Possessions actuelles: Guinée portugaise, Angola, Mozambique.

Egypte: Indépendance nominale, sous un régime favorable à l'Axe.

Union sud-africaine: Indépendance nominale, sous un régime boer favorable à l'axe.

(Suite à la page 9)

A LA RADIO

Au poste CKY, le 9 novembre prochain, à 10 h. 30 du soir, on inaugurera la semaine de l'Education par une discussion, en anglais, à laquelle prendront part M. l'abbé A. D'Eschambault, M. Ridd, président de la Fédération des Instituteurs du Manitoba, et Mlle I. Garland.

Aucun navire français pour l'Allemagne

ALEXANDRIE, Egypte. — Le vice-amiral René-Emile Godefroy, commandant l'escadre française désarmée à Alexandrie, a reçu les journalistes à bord du croiseur "Duquesne," de 10,000 tonnes. Il a exprimé l'espoir qu'éventuellement l'escadre d'Alexandrie va retourner en France, ou gagner quelque port de l'empire français. Il a assuré qu'en attendant, l'escadre observera scrupuleusement la convention aux termes de laquelle elle ne doit pas quitter la baie d'Alexandrie et les Anglais ne doivent pas tenter d'en prendre possession.

"Nous ne pouvons qu'attendre." Interrogé sur ce qui arriverait au cas où l'Allemagne sommerait le régime de Vichy de lui livrer la flotte, l'amiral Godefroy a répondu: "Aucun vaisseau de guerre français n'a jamais été loué à l'Allemagne."

Un état non totalitaire, mais autoritaire

Le garde des sceaux du gouvernement français, M. Joseph Barthelemy, souligne ainsi dans un discours récent ce que devra être le nouvel Etat français:

"Il y a lieu de s'attendre à ce que les institutions de la France de demain se différencieront plus que par des nuances de celles d'hier. D'ailleurs, le Maréchal, investi par l'Assemblée nationale du pouvoir constituant, nous l'a fait connaître à plusieurs reprises, l'Etat français de demain ne sera pas totalitaire; il sera autoritaire, hiérarchique, social. Une constitution répond aux besoins d'un peuple à un moment donné de son histoire. Nous restons certains que notre peuple réclame pour sa santé une cure prolongée et insistante de désintoxication. La liberté qui a enchanté notre jeunesse c'est désormais en nous-mêmes que nous devrons la chercher, dans la droiture de nos consciences, dans l'adhésion aux obligations de la communauté, dans la satisfaction du devoir accompli. Quelle que soit la figure du régime qui se forge actuellement, sa marque sera l'autorité. L'autorité que nous voulons est celle qui respectera les croyances traditionnelles qui font les nations grandes, saines et fortes, qui acceptera le primat sur l'Etat lui-même de la morale et du droit, qui fondera son action sur le règne de la loi, qui reprendra à son compte le vieux fondement de toute société nationale ou internationale: Pacta sunt servanda; les contrats doivent être respectés, ceux que les particuliers passent entre eux, ceux que l'Etat passe avec ses ressortissants, ceux qu'il passe avec d'autres Etats. L'autorité, enfin doit respecter la personne humaine. Dans un régime de cette nature, une fois que nous serons sortis de l'état de guerre où nous sommes encore plongés, le Conseil d'Etat tiendra le devant de la scène. Autorité n'est pas arbitraire; autorité n'est pas brutalité. Un régime rationnel d'autorité est un régime de légalité forte, contrôlée et sanctionnée.

39 condamnations en France

VICHY, France.—Trente-neuf personnes ont été condamnées par des tribunaux militaires à des peines qui vont de 15 mois à 15 ans de prison pour activité politique illégale.

L'armée américaine occupe l'usine de Bendix

Le président a recours à cette mesure pour la troisième fois.

BENDIX.—L'armée américaine a pris charge des opérations de l'usine d'Air Associates, Ins., et quelque 2,100 soldats ont été postés autour des bâtiments de cette avionnerie après que le président Roosevelt eut déclaré qu'un différend ouvrier menaçait d'y interrompre la production.

Les troupes ont été dépêchées à l'usine par le secrétaire de la Guerre, M. Stimson, sur les instructions du président qui a émis un décret gouvernemental pour ordonner à l'armée d'occuper l'établissement. Air Associates détient des contrats de la défense pour du matériel aéronautique au montant de $5,000,000.

C'est la troisième fois que le président a recours à une mesure aussi radicale pour régler les différends ouvriers.

La première fois, le président ordonna à l'armée d'occuper l'usine d'Inglewood de la North American Aviation, où la production avait été suspendue par une grève du C.I.O.

La deuxième fois, la marine prit le contrôle de la Federal Shipbuilding à Kearny, dans le New Jersey, lors d'une autre grève du C.I.O.

Avis aux fermiers

Tous nos fermiers de langue française sont instamment priés d'écrire **en français à tous les services fédéraux**, entre autres, au **"Wheat Acreage Reduction Plan"** et au **"War Time Prices and Trade Board"**, de Winnipeg et de Régina.

Ils feront ainsi usage des droits que leur concède la constitution du pays; de plus ils favoriseront leurs compatriotes. A chaque fois qu'un fermier de langue française écrit dans sa langue à l'un de ces services, il pose un acte de patriotisme intelligent et oblige ses compatriotes de langue anglaise à reconnaître ses droits. De plus nos fermiers sont en droit d'exiger une réponse en français. Donc, tous à l'oeuvre!

Lire plus loin:

L'ouverture du Parlement

OTTAWA—Dans son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session, qui eut lieu à Ottawa le lundi 3 novembre, l'hon. Mackenzie King a dit que la cause défendue dans le présent conflit était la plus élevée que l'humanité ait jamais eu à soutenir. Il prédit que nous aurions à subir encore longtemps les épreuves de cette guerre; il insista sur la nécessité pour toutes les nations libres de s'unir.

Le premier ministre a fait la revue des attaques allemandes contre la Russie; il a loué la résistance des Russes qui aidaient les Alliés dans leur défense de la liberté. Il a ajouté que l'aide du Canada à la Russie comprenait des armements, des vivres et des moyens de transport.

M. King commenta également la situation particulière du Japon, depuis l'entrée de la Russie dans le conflit, du côté des Alliés.

Le premier ministre du Canada n'a pas voulu faire aucun commentaire sur l'entretien qu'il venait d'avoir avec le président des Etats-Unis, quelques jours auparavant.

CANBERRA—Le premier ministre John Curtin annonce que le gouvernement étudie le projet d'établir un système d'assurance pour protéger la population civile contre les dommages que pourrait causer la guerre si les hostilités s'étendaient un jour à l'Australie.

Le Capitaine Purcell est blessé en Angleterre

Le Capitaine Gillis Purcell, officier de liaison dans le corps canadien en Angleterre, a été blessé dernièrement, à la suite d'un accident survenu au cours de manoeuvres militaires. Il surveillait, avec quelques officiers, la descente en parachute de bidons d'approvisionnements, lorsqu'un de ceux-ci se détacha et vint tomber à l'endroit où il se trouvait. Le capitaine Purcell a eu la jambe coupée, près du genou.

Le capitaine Purcell est très bien connu au Manitoba. Il est le fils de feu M. et Mme Philip Purcell, de Brandon. Il a fait ses études au Collège de St-Boniface, où il se fit remarquer par ses talents, gagnant à plusieurs reprises la bourse Isbister, et lors de sa graduation, en 1925, la médaille du Lieutenant-Gouverneur.

Il s'est toujours occupé de journalisme, jusqu'en octobre 1940, alors que le ministre de la défense lui demandait d'accepter le poste qu'il occupe actuellement.

Le capitaine Gillis Purcell est marié et père de trois enfants. Il a une soeur, Soeur Philip-Mary, de l'Académie Ste-Marie, à Winnipeg.



Capitaine Gillis Purcell

Les Cours de Perfectionnement Agricole

Comme nous l'avions annoncé dans la Liberté et le Patriote du 15 octobre dernier, l'ouverture des Cours de Perfectionnement Agricole qui doivent avoir lieu à la Maison Saint-Joseph, à Otterburne, a été retardée.

La date en a été définitivement fixée au 14 janvier 1942.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 29 octobre

Les Allemands prétendent que leurs armées sont rendues à quinze milles seulement de Rostov-sur-le-Don. Les Soviets ne nient pas cette nouvelle, mais comme ils se préparent à faire sauter cette ville, on peut la croire fondée.

Les Russes disent qu'au cours des engagements sur le front russo-allemand, les Nazis ont perdu au moins 60% de leurs effectifs. Les Allemands auraient près de 150 divisions d'anéanties.

Jeudi 30 octobre

Un communiqué russe annonce aujourd'hui que les armées soviétiques ont évacué la ville de Karkov. Ce même communiqué ajoute que 120,000 Allemands ont été tués ou blessés dans les batailles livrées dans la région de Donetz.

Les Russes lancent des contre-attaques sur toute la longueur du front aux approches de Moscou.

Vendredi 31 octobre

L'armée rouge a arrêté l'offensive allemande à Rostov, et a réussi à reprendre plusieurs points dans une série de contre-attaques en avant de la ville.

Les raids de la R.A.F. accomplis sur le continent se multiplient. Les bombardiers ont coulé plusieurs navires au large de la Norvège et près de Boulogne.

Samedi 1er novembre

Les Nazis ont réussi à enfoncer la ligne de défense des Russes à Tula, et renouvellent leurs attaques sur le front de Moscou.

Un navire de guerre américain, le Reuben James, a été coulé près de l'Islande. Des 114 hommes qui étaient à bord, 44 seulement ont été sauvés.

Les avions britanniques ont attaqué les ports de l'Italie et de l'Allemagne.

Dimanche 2 novembre

Les avions de la Force Royale Britannique ont de nouveau attaqué des navires au large de la Norvège. Ils ont coulé un navire marchand et le bateau de guerre qui l'accompagnait.

Lundi 3 novembre

La situation devient très sérieuse sur le front de Moscou. Les Russes ont toutefois réussi à tenir toutes leurs positions et même à faire quelques avances.

Les Allemands ont capturé la ville de Kurka, en Crimée. Cette ville est un important centre ferrovière entre Karkov et Orel.

Mardi 4 novembre

La ville de Sebastopol, principal objectif des Nazis dans leur offensive en Crimée, a été bombardée au point qu'elle ne peut plus servir de base d'approvisionnement pour l'armée russe.

L'amirauté anglaise annonce que cinq navires français ont été capturés au large de l'Afrique. Ces navires arboraient le pavillon de Vichy.

La Restauration de la famille française

Une oeuvre de haute politique

Tous les sociologues admettent l'importance primordiale de la famille dans la société. Celle-ci ne vaut que ce que vaut celle-là. Une nation ne sera vraiment grande que si elle se compose de familles saines et nombreuses.

L'Eglise confirme ce jugement. Les déclarations des Papes ne se comptent plus qui placent la famille au premier rang des institutions et demandent aux autorités civiles de la favoriser de tout leur pouvoir. Peu, il faut bien l'avouer, s'y emploient résolument.

Ce sera le grand honneur du chef du nouvel Etat français d'avoir compris ce devoir, primordial. On peut discuter certaines attitudes du maréchal Pétain. On ne saurait nier de bonne foi l'intérêt qu'il porte à la famille française et les importantes mesures qu'il a prises en sa faveur. Ceux qui voudraient mieux connaître cette politique familiale liront avec profit la brochure que vient de publier l'Ecole Sociale Populaire sous le titre: **la Restauration de la famille française**. Les documents qu'elle contient ne peuvent laisser de doute sur l'oeuvre de redressement social et moral qui s'accomplit actuellement en France.

Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire à l'**Action paroissiale**, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.



Le cargo ici photographié fait partie d'un convoi maritime qui traverse l'Atlantique à destination d'un port britannique. Il est escorté par un autre navire de type militaire, dont on voit, à l'avant-plan, une grenade sous-marine prête à être lancée contre un sous-marin, à la moindre alerte.

A la convention des créditistes à Winnipeg

WINNIPEG.—Les partisans des principes politiques et monétaires de l'Organisme de la Réforme Monétaire Démocratique, qui se sont donnés comme président national le premier ministre Aberhart, de l'Alberta, insisteront auprès du gouvernement fédéral pour que leurs recommandations soient appliquées.

L'hon. Solon-E. Low, trésorier provincial de l'Alberta, premier secrétaire-trésorier de l'Organisme, dit que l'on ne sait pas encore si le corps se constituera en parti politique, mais il ajoute que les principes seront soumis au gouvernement. "Si le gouvernement ne donne pas suite à nos recommandations, dit-il, nous enverrons sûrement des représentants à Ottawa."

Le délégué Paul Prince de Ste-Rose-du-Lac, Man., fut choisi vice-président national de l'organisme.

Des dix députés de la Nouvelle-Démocratie au fédéral, huit d'entre eux ont participé aux délibérations du congrès. Dix des neuf provinces canadiennes étaient représentées. L'Alberta avait 27 délégués; le Manitoba, 33; l'Ontario et la Saskatchewan, 5 chacune; la Colombie Canadienne, 3 et l'Ile du Prince-Edouard, 1.

Outre le président, le vice-président et le secrétaire-trésorier, les délégués ont élu dix directeurs,—un de chaque province représentée—ainsi que trois vice-présidents portant le titre de "deputy."

M. Aberhart

Dans le discours qu'il a prononcé à la séance de clôture, M. Aberhart a déclaré que deux choses sont essentielles à tout pays démocratique — la liberté et le droit d'initiative individuelle.

"C'est le peuple qui est responsable de voir à ce que les chefs ne fassent pas d'erreurs", dit-il. "Le peuple doit avoir confiance en ses représentants élus."

Il déclara que le gouvernement fédéral ne remboursera jamais l'argent emprunté pour financer le conflit actuel. "Le peuple fut ébahi, lorsque le gouvernement fédéral a dit qu'il fallait $2,000,000 par jour pour poursuivre la guerre actuelle," dit-il.

"Après la guerre, dit-il en terminant, vous paierez $2,000,000 par jour en intérêts aux institutions qui ont prêté leur argent pour la poursuite de la guerre."

Le Portugal prie pour la paix

LISBONNE — Braga, la ville des Archevêques, métropole du catholicisme au Portugal, siège de l'archevêque qui porte le titre de Primat des Espagnes, a été récemment le théâtre d'un spectacle grandiose de foi et de confiance en l'intervention divine. Pendant quelques jours s'est tenu à Braga le Congrès des Vocations et des Séminaires, importante assemblée religieuse où le problème de la formation du clergé portugais fut étudié sous tous ses aspects, l'Oeuvre des séminaires, son organisation, ses besoins minutieusement analysés, où l'on demanda à Dieu le don des vocations pour le service de l'Eglise.

De très brillantes cérémonies implorant la paix pour le monde clôturèrent le congrès. Un immense cortège, composé de beaucoup de milliers de personnes, fit le parcours de l'église de Bom Jesus do Monte au sanctuaire de Notre Dame de Sameiro. On voyait dans la foule les associations des Enfants de Marie, le personnel des établissements d'assistance et d'enseignement, les sections de l'Action Catholique, des corporations religieuses, de nombreux organismes de l'Etat corporatif, etc.

A la porte du sanctuaire de Sameiro, on fit l'appel des mères qui ont donné un, deux, trois ou plus de fils au sacerdoce, ce qui provoqua les émouvantes acclamations de la foule.

Dans l'église, le cardinal Cerejeira prononça un très beau sermon où il affirma que tous les pèlerins assemblés là travaillaient pour la paix mieux que les plus puissantes armées avec tous les éléments dont elles disposent; il rappela aussi, dans un autre passage de son discours, le mot d'un généralissime de l'autre guerre qui disait que les généraux préparent les batailles mais que Dieu donne la victoire.

Ce fut ensuite le spectacle le plus imposant: la messe de campagne, célébrée par le cardinal Cerejeira pour demander la paix. Deux cent mille personnes y assistèrent de la place de l'église, des escaliers monumentaux, et même dispersées sur la montagne.

Les Oeuvres de Guerre des Français des Prairies

La présidente des Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie a le plaisir d'annoncer que les activités de l'ouvroir ont repris, et que la première réunion a eu lieu le jeudi, 23 octobre. Toutes les dames ouvrières, françaises et canadiennes-françaises, se sont retrouvées avec joie, et plus enthousiastes que jamais d'aider à l'oeuvre de la Princesse Alice.

Nous avons reçu de nombreux encouragements du Comité Général, entre autres, les accusés de réception de tous les colis que notre comité local a expédiés par Ottawa, et les remerciements de Mme la Vicomtesse de la Panousse, qui a charge de la distribution à Londres, et qui nous réitère l'assurance que tous les colis sont arrivés à destination.

A la dernière assemblée, une demande a été faite aux Oeuvres de Guerre d'envoyer des tricots et lainages aux prisonniers français en Allemagne. Considérant le besoin de ces derniers, dont quelques-uns n'ont pas de famille pour s'en occuper, nous nous sommes empressées de répondre à cet appel en nous mettant immédiatement au travail en distribuant de la laine aux personnes qui nous ont témoigné le désir de nous aider. Qu'elles trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements. Si d'autres dames désiraient travailler pour nous, soit chez elles, ou à l'ouvroir, elles pourraient s'adresser à 802, édifice Paris, où nous nous réunissons tous les jeudis de 1 h. à 4 h. 30, au Consulat de France, ou en s'adressant à Mme J. Deprés, téléphone 24 385.

Mme A. CAMAJOU,
secrétaire.

Nouvelle charte du travail en France

VICHY.—La "charte du travail français", attendue depuis long temps, vient d'être promulgée. Elle abolit les syndicats, les remplace par des corporations soumises à l'Etat. Ces corporations auront le pouvoir de fixer les conditions de travail et de prescrire à tous les industriels et ouvriers français la conduite politique à tenir.

La caisse des syndicats est confisquée et remise aux corporations. Tous, patrons et ouvriers, doivent s'agréger à ces dernières. Ils peuvent en être expulsés pour infractions aux règlements "ou actions contraires à l'intérêt général du pays."

Le décret réitère l'interdiction des grèves et des lock-outs, déjà formulée par le régime de Vichy. Les corporations seront régies par des "commissions sociales", dont chacune comptera un délégué de l'Etat, des représentants 1) des patrons, 2) des ouvriers, 3) des contremaîtres, des administrateurs et techniciens.

Si la commission "refuse de prendre une décision ou appliquer un règlement", elle peut être suspendue par le gouvernement, qui reprend alors les pouvoirs qu'il avait délégués.

Jusqu'à nouvel ordre c'est l'Etat, non les corporations, qui régira les salaires et les autres conditions de travail.

A Travers les Centres Français du Manitoba

St-Pierre-Jolys

Dimanche après-midi, le 26 octobre eut lieu la bénédiction de la nouvelle école de St-Pierre Sud.

Cette même après-midi nous avions, au Couvent, une réception de Jécistes. Douze nouvelles aspirantes furent reçues. L'assemblée générale qui suivit, à laquelle prirent part les 35 jécistes, fut très gaie.

Une Jéciste.

La Salle

M. et Mme André Gauthier, de La Salle, sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Marie-Victoire-Irma, née le 24 octobre.

Laurier

Les Quarante-Heures sont passées! Jours de Grâces et de piété se terminant le jour de la fête du Christ-Roi. La paroisse se rendit nombreuse aux messes et à tous les exercices; les heures d'adoration furent bien suivies. On se pressait pour venir adorer Jésus-Hostie, Le remercier de cette belle liberté dont nous jouissons, alors que tant de catholiques de par le monde sont privés de ces joies spirituelles.

• • •

Deux éminents prédicateurs se sont fait entendre, le R. P. Magnan, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac, et le R. P. Faure, S.J., du Collège de St-Boniface.

• • •

La réunion des Prêtres du Doyenné eut lieu le 24 octobre, au presbytère.

• • •

Le R. P. Faure, qui devait visiter les écoles des alentours, est pour quelques jours à l'hôpital de Ste-Rose sous les soins du Dr Gendreau.

M. l'abbé Vachon, curé de Ste-Amélie, a passé quelques jours de convalescence chez M. le Curé.

• • •

M. et Mme Gabriel Deremiens, et leurs enfants, se sont rendus à Belleview, à l'occasion de la mort de M. L. Azarias Barré, leur père et grand-père. Notre Curé, M. l'abbé Pierquin, s'est aussi rendu à Grande-Clairière le lundi 27, pour l'enterrement de M. Barré qui était un de ses anciens paroissiens, ainsi qu'un excellent ami. M. H. Deremiens et Mlles Marie et Agnès Deremiens l'ont accompagné.

• • •

La première réunion pour les cours de "First Aid and Home Nursing" eut lieu à la salle paroissiale le 23 octobre sous la direction de Mlle Ring, du Département de Santé, de Winnipeg. Ces cours promettent d'être très intéressants. Les conductrices des 10 différents groupes y assistaient, et elles ont charge de transmettre leurs instructions à tous les membres de leur groupe, dans la quinzaine qui suit.

• • •

M. et Mme Antoine Tardiff, (Cécile Molgat) et leur jeune enfant, de Carberry, étaient dernièrement en visite chez leurs parents, M. et Mme Jos. Molgat.

• • •

M. et Mme Charles Molgat, (Yvette Duruisseau) de Vancouver, et leurs deux enfants, sont en visite dans leurs familles respectives.

• • •

M. Jean Callarec est parti rejoindre son frère François, enrolés tous deux dans l'armée canadienne, à Winnipeg.

• • •

M. Louis Deslauriers, engagé dans la "Home Defence" est parti comme instructeur dans l'Alberta.

• • •

M. Gustave Miron, de l'aviation canadienne, stationné à Brandon est venu rendre visite à ses parents.

• • •

Mme E. Deremiens et Mlle Marie Deladeau ont rendu visite, pour quelques jours, à des parents à Pipestone et à Grande Clairière.

• • •

Mlle Marie Gamache a quitté Régina et est venue visiter sa famille pour quelques jours. Elle se rendra ensuite dans la Province de Québec.

• • •

Mlle Gertrude Desroches, de Winnipeg, est en visite pour quelques jours dans sa famille.

• • •

MM. Evariste Guay et Jean Assailly sont allés à Winnipeg pour la Convention Nationale des Créditistes de tout le Canada.

• • •

Mariages

M. Edouard Helman et Mlle Olga Van Humbeck. Le mariage eut lieu à Winnipeg le 25 octobre.

• • •

Le 28 octobre, M. le Curé bénissait le mariage de M. Théodore Bonin avec Mlle Marie Dubois.

• • •

Nous souhaitons bonheur complet à ces jeunes époux.

Baptêmes

Joseph-Alfred-Gérard, fils de Laurent Garand et de Thérèse Doucette. Parrain, Lucien Berthelette; marraine, Agnès Doucette.

Thibaultville

Tableau d'honneur au couvent

Grade X—Yvette Phaneuf.
Grade VIII—Roméo Phaneuf.
Grade VII—Théodore Nault.
Grade VI—Célina Nault, Lina Marcoux.
Grade V — Thérèse Gauthier, Rita Larocque, Edna Nault, Yvonne Tétrault.
Grade IV—Jeanne Nault, Germain Bonin, Georgette Nault, Simone Gauthier, Lucile Lussier, Aline Lussier, Célina Marcoux, Adrien Nault.
Grade III — Blandine Nault, Annette Nault, Anna Marcoux, Emélie Sabot, Lucienne Godard, Aline Proulx.
Grade II—Irène Larocque, Lina Phaneuf, Lorraine Curtaz, Louise Nault, Léo Nault, Raymond Tétrault.
Grade I. — Lucile Nault, Ida Marcoux, Eugénie Sabot, Ulysse Proulx, Yvette Lussier.
Cours préparatoire — Thérèse Nault, Jules Sabot, Léon Lussier, Emilien Saindon.

La perception du Collège

Paroisse de St-Joseph

$1.50—M. Camille Parent.

$1.00—MM. Albert Damphousse, Mme Joseph Parent, MM. Frédéric Jubinville, Ovila Bissonnette, Zénon Bérard, Théodore Tremblay, Laurent Delorme, l'abbé A. M. Martin, ptre, MM. Léo-Paul Dionne, Nazaire Dionne, Mme C. Dionne, MM. Alphonse Marion, Joseph Marion.

$0.50—MM. Napoléon Fillion, Alfred Sarrasin, Lucien H. Tremblay, Willie Beaulieu, Emile Louis, Alexandre Moquin, Mme Eugénie Poliquin, MM. Wilfrid Daneault, Frédéric Moquin.

$0.40—M. Wilfrid Breton.

$0.25—Srs N.-D. des Missions, MM. Pierre Lavallée, Alphonse Lavallée, Louis Perron, Adélard Moquin, David Moquin, Mme Corinne Bérard, MM. Arthur Delorme, Roland Tremblay, Euclide Bérard, Zénon Delorme, Euclide Delorme, Mlle Clara Leblanc, MM. Alphonse Bonin, André Dionne, J. W. Delorme, Philippe Parent, Jos. Rom. Parent, Zéphir Rémillard, Albert Tremblay, Michel Sarrasin, Albert Brunette, Mme Eugène Parent, MM. Norbert Parent, Wilfrid Delorme.

$0.20—Mme Louis Perron.
$0.10—M. Jean-Louis Perron.
TOTAL—$25.95.

Paroisse de Lorette

$5.00 — L'Hon. Sauveur Marcoux, M. Arthur Laurin.

$2.00—MM. Alex. Laurin, Léon Desmarais, Alfred Desmarais, Armand Marcoux, J. Jroz, Alphonse Grégoire, Almanzor Manaigre.

$1.50 — Dame Veuve Gédéon Manaigre.

$1.00—MM. Jos. Grégoire, père, Gaspar Berri, Joseph Lanthier, Henri Bissonette, William Bissonnette, Séraphin Mireault, Napoléon Jeanson, Léon Laurin, Jos. Bisio, Octave Landry, Révérendes Soeurs de Lorette, famille Dubuc, MM. Pierre Frossais, Jos. Jeanson, Pietro Callarini, M. Lagassé, M. Jeanson, Jos. Therrien, Léon Marcoux, Ildas Dugas, Vertume Arpin, Eugène Jeanson, Ubald Désorcy, W. Burak, René Gendron, P. Kéling, Mlle Constance Gendron, MM. J. B. Manaigre, Jos. H. Manaigre, Flavien Chaput, Mme Joseph Manaigre, MM. Rosaire Manaigre, Delphis Jeanson, F. Syrolel, F. Cowton, Frs Grégoire, Osman Désorcy.

$0.55—M. John Siwicki.

$0.50—MM. Guillaume Henri, Jos. Poirier, Alfred Cournoyer, Ernest Manaigre, Eugène Cournoyer, Maxime Landry, Wilfrid Bissonnette, Gustave Manaigre, D. Levasseur, Odule Ferland, Mlle Marie Jeanson, Mlle Alice Trudeau, Mme Veuve Ph. Poirier, Mme F. Marcoux, MM. Arpin, Sauveur Ferland, Mme Veuve G. St-Amant, MM. Marcien Arpin, Camille Jeanson, Octave Jeanson, Edmond Richard, G. Edward, John Miazza, Alcide Desmarais, Jean Landry, H. Ozarowski, B. Balamatowski, Edmond Dubuc, Lazare Audette.

$0.25—Mme Jos. McDougall, Mlle Mary Stee, MM. Victor Demarlee, Math. Costinuk (Prairie Grove), Roger Gauthier, Georges St-Amant, Marcel Dupuis, Mme Veuve McDougall, MM. Johnny Vandal, Isidore Skotnicki, Léo D. Marcoux, Olier Trudeau, Alfred Carrière, Hormidas St-Pierre.

$0.20—M. Jules Ferland.
Total—$81.75.

La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Journal hebdomadaire — Fondé en 1913

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd.
Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.

Volume XXIX — Numéro 27

L'immobilisation des salaires et des prix

Les dernières mesures annoncées par l'hon. Mackenzie King et le Ministre du Travail constituent une véritable révolution dans la politique économique du Canada. En raison de l'ampleur et de l'étendue des besoins de la nation, et à cause du danger d'inflation, le gouvernement se voit contraint de prendre en main la direction de la vie économique du pays.

Les grandes lignes de cette initiative audacieuse de l'hon. Premier Ministre peuvent se résumer ainsi: stabilisation des prix au niveau des quatre semaines entre le 15 septembre et le 11 octobre: à partir du 17 novembre 1941, personne ne pourra vendre des denrées ou fournir des services moyennant un prix ou une rémunération dépassant ce qui était exigé pour ces denrées ou ces services pendant les quatre semaines du 15 septembre au 11 octobre; stabilisation des salaires au niveau actuel; nul employé ne peut, dorénavant, sans autorisation, relever son barême actuel de salaire; obligation à tous les employeurs de payer à leurs employés un boni de vie chère, adapté chaque trois mois au coût de la vie; aide aux cultivateurs de l'Ouest sous forme de primes, suivant l'étendue de leurs emblavures; quant aux cultivateurs de l'Est, le gouvernement les aidera en payant les frais de transport du grain de provende de Fort William et Port Arthur jusqu'aux points de distribution dans l'Est. En retour, les fermiers devront accepter la fixation de prix maxima pour leurs produits.

Cette politique par exemple, exclut nommément tout ministère ou service du gouvernement canadien assujetti aux dispositions du décret 6702, adopté le 26 août 1941, tel que modifié, de même que tout département ou service de tout gouvernement provincial ou de toute municipalité, ainsi que toute personne, maison de commerce ou société s'occupant d'agriculture, de pêche, de chasses et de piégeage, ou tout hôpital, institution, société religieuse, éducative ou de bienfaisance sans but lucratif. De plus, tout employeur qui prouvera au Conseil national du travail qu'il est incapable de payer l'indemnité de vie chère pourra en être dispensé en tout ou en partie.

L'administration de ces nouvelles mesures de guerre sera confiée à "un conseil national du travail et à plusieurs conseils régionaux. Chacun de ces organismes sera composé d'un nombre égal de patrons et d'employés. Ils seront chargés de surveiller l'inspection et l'application des règlements par un personnel choisi dans les ministères du travail fédéral et provinciaux . . . Ils pourront donner au ministre du Travail les conseils qu'ils jugeront utiles en vue de faire régner l'harmonie entre ouvriers et industriels."

Il s'agit donc d'une intervention directe du gouvernement dans l'application de la loi économique de l'offre et de la demande et dans le domaine des privilèges exercés jusqu'à maintenant par le producteur et le consommateur. La seule justification d'une pareille intervention a déclaré le ministre du Travail, l'hon. N. McLarty, c'est l'état particulier dans lequel se trouve notre pays à cause de la guerre.

Par cette réglementation des salaires et des prix, Ottawa vient d'apposer un rempart efficace au danger de plus en plus menaçant de l'inflation. Certes, ces nouvelles mesures imposent à plusieurs de grands sacrifices; elles frapperont surtout le producteur et le financier, mais elles protégeront le consommateur, l'ouvrier et l'agriculteur. Elles constituent "un essai qui n'a pas encore été tenté sur notre continent, et qui, vu son ampleur et sa complexité, n'a peut-être encore été tenté de façon consciente et délibérée par aucun pays libre."

Que la nouvelle politique du premier ministre déplaise aux grands financiers, nous en avons la preuve dans le fait que les journaux qui représentent la haute finance au pays, s'efforcent de dénaturer le sens des restrictions imposées par la nouvelle législation. Il faut reconnaître que ces mesures de contrôle des salaires et des prix constituent un coup formidable porté aux théories du libéralisme économique, dont la doctrine du laisser-faire est responsable de la plupart des maux dont ont souffert les ouvriers ces dernières années.

Le succès de ces nouvelles restrictions dépend de l'empressement avec lequel le public s'efforcera de collaborer avec le gouvernement. Notre devoir semble tout tracé: coopérer avec notre gouvernement et faire un accueil loyal à ce contrôle des salaires et des prix. Il s'agit dans l'occurrence d'empêcher l'inflation qui ne saurait profiter qu'à quelques-uns. Le temps est venu pour nous de prouver si nous sommes prêts à accepter les sacrifices que requiert notre effort de guerre.

Les communistes canadiens

A maintes reprises, ces derniers mois spécialement, les communistes de Winnipeg ont présenté aux autorités fédérales des demandes d'élargissement pour leurs membres internés en vertu de la loi de la défense du Canada. L'entrée en guerre de la Russie du côté des alliés leur a fourni une occasion de renouveler leurs demandes avec une apparence de justice. Jusqu'à maintenant le ministre de la Justice a fait preuve d'une louable énergie à leur égard. Il faut bien se le rappeler, ce n'est pas le désir de servir le pays dans l'une de nos forces armées, qui incite des agitateurs à réclamer leur liberté. Au contraire, ils veulent plutôt profiter de l'alliance de notre pays avec la Russie pour continuer sous un faux jour leur propagande perfide. L'aide totale que nous apportons à la Russie—Churchill l'a répété à maintes reprises—n'a changé en rien notre attitude à l'égard du communisme. Il demeure pour nous une forme de dictature aussi condamnable que le nazisme.

D'ailleurs, nous n'avons qu'à tourner les yeux vers l'Angleterre pour y trouver notre ligne de conduite. Au début de l'ouverture du Parlement anglais, des députés communistes ont insisté pour que l'interdit supprimant leur journal, le "Daily Worker", soit levé. M. Morrison, le "Home Secretary", qui avait ordonné la suppression de l'organe communiste, a répondu énergiquement que le gouvernement anglais ne se rendrait pas au désir des Communistes. "Le gouvernement, dit-il, croit que le parti communiste n'est pas loyal au pays."

On se rappelle que M. Morrison a proscrit le "Daily Worker" au mois de février dernier en vertu de ses pouvoirs comme Home Secretary. Il fut alors attaqué furieusement par le parti de gauche au parlement et à l'extérieur. Une motion de censure appuyée par M. Pritt, M. Gallagher et autres au nombre de onze, fut dirigée contre l'usage direct du pouvoir qu'avait fait M. Morrison; on aurait voulu qu'il y eût un procès en règle.

A cela, M. Morrison répondit que l'accusation de déloyauté contre le journal était si claire que l'action immédiate de l'autorité était nécessaire. "Cette publication, dit-il, était devenue un scandale public et une disgrâce en temps de guerre. Elle a agi constamment et systématiquement dans le but de saboter l'effort de guerre. "La Chambre des Communes, sauf les onze dissidents, approuva le "Home Secretary" à l'unanimité.

Le "Trade Union Congress", lors de sa réunion annuelle, tout en se déclarant partisan d'une entière coopération avec la Russie soviétique, a réaffirmé son mépris pour les communistes britanniques à cause de leur attitude lâche et déloyale dans cette guerre.

Il est bon de rappeler ces faits en raison de leur relation avec les discussions actuelles concernant les règlements de défense et la liberté civile au Canada. Ils nous permettront de juger de certains individus qui posent à l'heure actuelle comme d'ardents apôtres de la guerre, et qui jusqu'au 22 juin dernier, ne trouvaient dans l'effort de guerre, absolument rien à soutenir ou à approuver, mais beaucoup à déprécier et à condamner.

Rappelons-nous également la déclaration que faisait dernièrement l'inspecteur C. W. Harvison, de la Gendarmerie Royale Canadienne: "Sous le couvert de patriotisme, d'un ardent désir d'aider les Russes lourdement attaqués par les hordes allemandes, ce parti communiste est en train d'implanter en notre pays le malaise et le chaos, dont il se servira pour contrôler les postes de commande. C'est un projet très ambitieux, mais son activité fanatique d'un côté et notre apathie de l'autre, créent une cruelle menace."

Faisons nôtre la conclusion de sa conférence: "Nous ne pouvons pas tenter un essai avec un gouvernement communiste. Une fois qu'il sera au pouvoir il ne pourra être renversé par un vote ou par des moyens démocratiques. C'est une dictature."

L'Association d'Education des C. F. du Manitoba nous écrit

Monsieur le Rédacteur,

Permettez que je vienne, au nom de l'exécutif et du comité chargé d'organiser les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Association d'Education, vous offrir à vous ainsi qu'au personnel de **La Liberté**, nos plus chaleureux remerciements pour la très précieuse assistance qui nous a été d'un si grand secours en cette occasion.

Comment vous exprimer notre profonde gratitude pour reconnaître comme ils méritent de l'être les multiples services rendus joyeusement et avec quelle efficacité tant par la plus vivante publicité de notre journal français que par le dévouement inlassable de son directeur et de ses artisans?

A nos remerciements exprimés de façon bien imparfaite nous pouvons au moins joindre ce voeu du coeur: que notre journal déjà si intéressant, puisse se développer davantage et pénétrer dans toutes nos familles, qu'il continue de plus en plus à faire revivre dans tous nos foyers la vie de la foi et à faire aimer le verbe charmeur apporté par nos aïeux de la noble terre de France.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Rédacteur, l'expression sincère de mes sentiments les plus distingués et me croire,

Votre humble serviteur,

J.-H. DAIGNAULT,
Le secrétaire général.

Le respect humain est l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain.

• • •

Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent qu'à se plaindre d'eux-mêmes.

"Give Me Liberty or Give Me Death" — Patrick Henry

Par NOEL BERNIER

On aura remarqué, même au Canada, que le gouvernement américain a donné le nom de "Patrick Henry" à l'un des nouveaux cuirassés de sa marine de guerre.

Patrick Henry! Il y a un symbole dans ce nom. C'est ce symbole qu'on veut montrer à la nation américaine, dans le but évident de faire revivre au sein des masses populaires l'esprit qui domina les hommes de 1775. Pour donner ce coup de fouet à l'énergie nationale, Roosevelt et ses ministres n'ont pas hésité à réveiller le souvenir de la guerre où l'Angleterre perdit les treize colonies d'Amérique.

Du reste, les hommes d'Etat anglais de notre époque ne se mettent point en peine de défendre l'Angleterre de l'époque de Georges III. Anthony Eden lui-même déclarait, il n'y a pas plus de deux ans, que l'affaire des colonies d'Amérique constituait "l'un des chapitres les moins glorieux de toute l'histoire d'Angleterre".

Patrick Henry fut l'un des géants de la révolution américaine. Sa parole souleva les colons comme le vent soulève les vagues de la mer. C'était un de ces hommes de feu qui sont dangereux dans les heures tranquilles d'une nation, mais qui deviennent utiles dans les heures où la nation doit se sortir d'une impasse par un grand acte violent. Quand on étudie les périodes de libération chez les peuples, on constate que leurs chefs ont trouvé des accents, des cris de l'âme, qu'on ne trouve plus guère dans les périodes de paix. Le discours de Patrick Henry dont nous nous occupons aujourd'hui s'appelle couramment aux Etats-Unis le "give me liberty or give me death speech". Il fut prononcé le 23 mars 1775 à la Seconde Convention Révolutionnaire de la Virginie. Dix ans plus tôt—en mai 1665 — Patrick Henry avait combattu le **Stamp Act** de Westminster, devant la Chambre des Bourgeois, par un discours qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de "Treason Speech". Dans la chaleur du débat, Henry lança cette phrase: "César a eu son Brutus, Charles Ier a eu son Cromwell, et Georges III—". A ce moment, le président de l'Assemblée cria **trahison**, et le mot de **trahison** parcourut les bancs. Patrick Henry ne perdit pas contenance; fixant fermement le président, il finit ainsi sa tirade . . . "peut profiter de leur exemple. Si ce que je dis est de la trahison, agissez selon ce qu'il vous semblera opportun." Le texte du **Treason speech** paraît s'être perdu, car dans ces temps-là les assemblées parlementaires et les journaux ne possédaient pas les systèmes sténographiques perfectionnés qui sont la règle aujourd'hui. De plus, en ces heures d'effervescence, les orateurs improvisaient souvent.

L'anthologie américaine a préservé d'autres harangues de Patrick Henry. Nous détachons ici quelques extraits de la harangue fameuse où, dans la vieille église de Richmond, le grand agitateur demanda **la liberté ou la mort**:

"L'heure n'est pas à la cérémonie.

"La question qui se pose à la Chambre est d'une terrible gravité pour notre pays. Selon moi, il y va de notre liberté ou de notre esclavage. . . . Si, par désir de ne pas offenser, je gardais pour moi mes opinions dans un pareil moment, je me croirais coupable de trahison envers ma patrie et coupable d'un acte de déloyauté vis-à-vis la Majesté du Ciel, que je révère plus que tous les rois de la terre.

. . . .

"Jugeant les choses par le passé, je veux qu'on me dise ce qui a pu, dans la conduite du ministère britannique durant ces derniers dix ans, justifier les espoirs de ceux de nos collègues qui se sont plu à se réconforter eux-mêmes et à réconforter cette Chambre.

. . . .

"Les flottes et les armées sont-elles nécessaires à qui veut faire oeuvre d'amour et de réconciliation? . . . Ne nous leurrons pas, M. le Président. Ce sont les instruments de la guerre et de la domination; ce sont les arguments auxquels les rois ont recours en fin de discussion.

. . . .

"M. le Président, nous avons tout fait pour éloigner la tempête. Nous avons pétitionné; nous avons fait des remontrances; nous avons supplié, nous nous sommes prosternés au pied du trône, nous avons sollicité son intervention pour arrêter les mains tyranniques du ministère et du parlement.

. . . .

"Si nous voulons être libres... si nous n'avons pas l'intention d'abandonner le noble combat auquel nous nous sommes livrés depuis si longtemps et que nous avons juré de poursuivre jusqu'à ce que nous obtenions l'objet glorieux de notre effort—je dis, **nous devons nous battre**.

. . . .

"De plus, nous ne nous battrons pas seuls. Il y a un Dieu juste qui préside aux destinées des nations: Il nous trouvera des amis qui feront nos luttes.

. . . .

"La guerre est inévitable—et qu'elle vienne! Monsieur le Président, je dis de nouveau, qu'elle vienne!

. . . .

"On peut s'écrier, la Paix, la Paix, mais il n'y a pas de paix. La guerre est déjà commencée!

. . . .

"La vie est-elle si précieuse, ou la paix est-elle si douce qu'on doive les acheter avec des chaînes et l'esclavage? A Dieu ne plaise! J'ignore ce que les autres vont faire; mais moi, **je veux la liberté ou la mort!**"

•

L'Angleterre d'aujourd'hui a nettement réprouvé, par ses paroles et par sa conduite, l'Angleterre d'il y a deux cents ans. Elle a, mieux que d'autres peuples, compris les leçons de l'histoire. Voici maintenant qu'elle invoque, en toute dignité, l'appui des Etats-Unis — ses anciennes colonies révoltées. C'est ainsi que le cuirassé, le **Patrick Henry**, ira peut-être frôler les côtes de la Grande-Bretagne comme l'un des défenseurs de la sécurité, de l'honneur, de la liberté de la vieille Angleterre.

Radio-Italie vs Radio-Canada

Un Canadien français nous écrit:

Dimanche 5 octobre 1941, 11 h. 45 du matin, quelque part dans les Praires—

De retour chez moi après la grand'messe paroissiale, je taquine le bouton de mon radio en attendant le diner.

Pour la n'ème fois, j'essaie de capter CBFY. Mon modèle n'est pas des plus récents et ce n'est pas facile de "tomber" dessus. J'essaie quand même. Car, dans l'Ouest, des syliabes françaises portées sur les ondes hertziennes sont infiniment douces à l'oreille. Et comme j'étais à la messe lors du dernier programme bilingue de Radio-Canada via CBK, Watrous, je tente ma chance sur CBFY.

Cherche.... cherche.... de gauche à droite....

Tiens, voilà!

Une belle voix française: "Le sénateur Nye, des Etats-Unis, a déclaré que les bavardages de Roosevelt sur la liberté religieuse en Russie font abstraction de la politique fondamentale des Soviets en matière de religion. Il regrette que, dans les huit points de l'Atlantique, on ait omis de réclamer la cessation définitive de la persécution religieuse comme condition à l'aide à donner à la Russie et qu'il ne s'y trouve point de déclaration sur la nécessité de pourvoir à la liberté des cultes dans le règlement de l'après-guerre...."

Zut!.... ce n'est pas Radio-Canada, cela!

Ah!.... voici l'annonce de l'indicatif: Rome, 19.25 mètres....

Au diable la propagande italienne. Vite, CBFY.

Cherche donc!

Avec une patience d'ange, je manipule le bouton, à l'endroit, à l'envers, aux alentours de 25 mètres. Rien que de l'anglais ou autre chose, mais pas du français à coup sûr.

Ah voilà: "Deux balles, aucune strike.... Crac!.... une strike, deux balles.... Crac!.... et c'est un foul qui s'en va.... chez les spectateurs...." Ca y est donc, Montréal.

Ouais.... Mais dans un sifflement aigu, énervant, du glou-glou, un grésillement qui en remontre à la poêle, dans la cuisine à côté, d'où me vient l'odeur de grillades de lard. Je recommande cette belle cacophonie aux bruiteurs de Radio-Canada — un merveilleux passe-partout pour imiter tout ce qu'on voudra.... excepté la voix humaine. Et je ne peux pas lâcher l'appareil bien qu'on m'appelle pour diner et je voudrais bien suivre la partie tout en dînant. Car il me faut être là, le doigt sur le bouton pour sans cesse remettre au point...."

Ce que nous venons de lire là, la plupart de ceux des nôtres—très peu nombreux au surplus—qui possèdent un toutes-ondes pourraient nous l'écrire.

Et c'est joliment vexant que Radio-Londres, Radio-Berlin ou Radio-Rome, ou Radio-.... Univers soient compréhensibles tandis que Radio-Montréal ne l'est pas.

Nous n'en voulons pas à CBFY. Ce n'est pas sa faute s'il n'est pas assez fort, ni s'il veut trop embrasser.

Mais nous nous plaignons que c'est ça qu'on veuille nous faire ingurgiter comme notre part équitable de français....

Ce 29 octobre, 1941.

Les associations nationales de l'Ouest

MASSACRE DES JUIFS

LONDRES.—Plus de 1,000 Juifs ont été forcés de s'agenouiller dans des tranchées et ont été mitraillés par des troupes nazies près de Lomza, dans le nord de la Pologne, et plusieurs centaines d'Israélites ont été tués dans le sud de la Polongen, rapporte l'agence Reuters, citant des rapports polonais.

Le Dr Pajari, partisan des grandes unités

La propagande en faveur des grandes unités scolaires continue à travailler l'opinion publique. Cette fois, c'est un professeur de l'Université de la Saskatchewan qui porte l'antienne. Le Dr Pajari, du collège d'éducation de l'Université, condamne le système scolaire de la province. A son avis, le morcellement en districts restreints est une cause d'inefficience et d'inégalité. Il prétend que les écoles rurales, telles que constituées dans la province, sont inaptes à produire le minimum d'avantages éducatifs requis à la démocratie. Une réorganisation s'impose. Cette réforme existe déjà dans les statuts de la province, mais à l'état facultatif, dit-il. Ce qui presse le plus présentement c'est de convaincre les contribuables des districts ruraux de la défectuosité du présent système et de leur faire connaître les mérites des grandes unités scolaires. L'orateur ajoute à l'appui de sa thèse l'exemple des Etats-Unis, le "pays le plus 'up-to-date'," qui a effectué la centralisation des écoles sous la direction de commissaires ou de surintendants de régions.

Il nous semble que le Dr Pajari fait preuve d'un manque de jugement et de discernement inconcevable chez un homme de sa qualification. Affirmer que notre système scolaire ne donne pas le minimum d'éducation qu'exige la démocratie, c'est méconnaître du fait le travail accompli par tous les éducateurs depuis la fondation de la province, c'est dire que tous se sont trompés, ont été inférieurs à la tâche. Ce jugement catégorique est injuste. Sans doute, le système que condamne si facilement l'éminent professeur n'est pas exempt d'abus. Mais les abus ne justifient pas le chambardement aussi radical de notre système que réclame ce professeur d'Université.

Voici ce que disait à ce propos Son Excellence Mgr Monahan en novembre 1939: "L'on rapporte que nos écoles sont démodées. Nous avons un grand respect et une grande admiration pour ces hommes qui ont fait le Canada. Nos pères ont bâti le pays. Une phalange de grands hommes, une phalange de héros, une véritable armée de vaillants nous ont légué ce que nous avons. Ils ont décidé des lois justes et raisonnables qui nous gouvernent. Le code qui les fait ce qu'elles sont est assez bon pour moi." Ne soyons pas trop enclins à mettre tout cela de côté pour accepter des nouveautés.

"La grande unité prive les citoyens d'une région des droits que leur garantit la Constitution. Les partisans de la grande unité empiètent donc sur les droits constitutionnels. Ils méconnaissent l'"Autonomy Act"."

"Nous admettons qu'il y a des abus. Certaines commissions méritent d'être sévèrement réprimandées . . . Mais les abus ont toujours existé et ne pourront jamais être entièrement extirpés. Un abus ne doit pas justifier la mise au rancart de tout un système et l'acceptation d'un système nouveau et non éprouvé. Il y a des remèdes, il y a des moyens de corriger ces abus et ces injustices sans avoir recours à l'abolition de tout le système."

Le professeur Pajari déclare qu'il y a trop de commissaires, de commissions scolaires dans les districts scolaires ruraux pour diriger l'enseignement. Il faut plus de 15,000 commissaires pour dicter la politique à suivre dans les écoles rurales de la Saskatchewan. C'est beaucoup trop, pense-t-il. Si notre éminent professeur était maître de la situation, il ferait de l'abattage. Voici comment il procéderait: Au lieu d'avoir 240 commissaires locaux pour diriger les activités de 80 instituteurs dans 80 écoles, il proposerait une commission ou bureau de cinq membres élus par les commissaires. Ces cinq membres auraient auprès d'eux, pour les assister dans la direction de la grande unité, un surintendant d'école nommé par le gouvernement.

Mais, quelque simple que paraisse cette réorganisation en théorie, en pratique est elle beaucoup plus compliquée. Tout d'abord, est-ce que ces 15,000 commissaires seraient bien disposés à renoncer aux droits que leur accorde la Constitution de surveiller et de contrôler de près l'éducation de leurs enfants? Nous ne le croyons pas. Les dépositions faites devant la Commission Martin prouvent que les commissaires tiennent fortement à leur représentation dans le système scolaire. Ils ont raison. Tout indique qu'ils sont opposés au projet de centralisation. Ce projet est une atteinte aux droits des parents. La présence d'un représentant du gouvernement dans le "board" de la grande unité serait un nouvel empiètement de l'Etat.

Voici ce qu'écrivait dans la tribune libre du "Star Phoenix", il y a quelque deux ans, un père de famille, à propos de la grande unité: "Il est presque incroyable que l'on nous demande de renoncer aux droits que nous avons de diriger l'éducation de nos enfants comme nous le faisons présentement par les commissions scolaires. Les grandes unités projetées, qui seraient dirigées par des bureaux hors du contrôle des parents ou hostiles à beaucoup d'entre eux, seraient en outre chacun sous la présidence d'un homme qui ne serait aucunement élu ou ne représenterait en aucune façon les parents. Il serait au contraire un officier salarié, une espèce de dictateur, imposé par l'extérieur et non pas un homme au service de ceux qui le paieraient.

"Le projet a toutes les apparences d'une grossière tentative de la part de certains messieurs de la **Teachers' Alliance Federation**, non seulement de se pourvoir d'une multiplicité de surintendances bien rémunérées, mais encore d'obtenir un contrôle sans entraves des soi-disant représentants éloignés de ceux qu'ils doivent servir. Ils usurperaient nos droits de parents. Ce serait un danger pour la démocratie, un pas vers le totalitarisme . . . Ces messieurs ne seraient pas élus, mais arbitrairement nommés présidents desdits bureaux . . ."

Telle semble bien l'attitude de la majorité des parents à l'égard des grandes unités.

D'ailleurs, il est des principes que les parents ne peuvent abandonner sans trahir leur mission; qu'ils ne peuvent laisser s'amoindrir. Il est des vérités fondamentales, des valeurs spirituelles en éducation que les parents ne sauraient sacrifier impunément ou même risquer contre certains prétendus avantages financiers.

"Les bienfaits de l'éducation signifient peu de chose à un catholique à moins de lui faire connaître et servir Dieu . . . Les bienfaits de l'éducation signifient peu de chose à nos contribuables franco-canadiens, si leurs enfants se dénaturent, perdent le sens du devoir envers Dieu et n'apprennent pas à l'école les vérités et les principes qui font la grandeur de l'homme. Que seraient nos écoles sous la direction d'une majorité hostile ou du moins étrangère à nos idéals, avec un curriculum foncièrement et exclusivement profane, enseigné à nos enfants par des instituteurs et institutrices qui ne partagent pas nos idées en matière d'éducation?

"A ce point de vue, où nous nous plaçons, lisons-nous dans le Mémoire présenté par l'A.C.F.C. et l'A.C.E.F.C. devant la Commission Martin, nous jugeons que l'établissement de grandes unités scolaires entraînerait facilement à l'abandon de ces valeurs.

"Par exemple que deviendrait le droit primordial des parents au contrôle de l'éducation de leurs enfants? Sans doute, ce seraient encore les contribuables qui éliraient les membres du bureau de la grande unité. Et par le fait, le principe reste essentiellement sauf. Mais assurément l'autorité, étant déléguée à un plus petit nombre, souffrirait d'un amoindrissement réel.

"Un exemple éclairera notre point de vue à cet égard. Supposons que, dans une grande unité composée en grande majorité de catholiques canadiens-français, le bureau veuille introduire une éducation à base religieuse et française — comme d'ailleurs ce serait son droit en toute équité. Les Anglo-Protestants et autres qui se trouvent là en minorité souffriraient de cette mesure, n'est-ce pas? Eh bien! la supposition se réalise à la lettre en ce qui nous concerne. Nous nous trouverions en minorité dans presque toutes les grandes unités. Et nous devrions subir une éducation neutre et non-française pour nos enfants, ce qui est absolument contraire à nos principes."

Voilà pourquoi nous craignons les modifications proposées par le Dr Pajari et autres partisans des grandes unités. Nous ne sommes pas opposés à l'amélioration, au progrès, au perfectionnement de notre système scolaire, mais à la condition que l'on procède avec discernement, sans porter atteinte aux droits des parents.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Justice aux Canadiens français dans l'armée

Dans un numéro antécédent de notre journal, nous annoncions la nomination du capitaine De Niverville comme commandant de la 3e région d'entraînement du corps d'aviation royal canadien. Le nouveau titulaire devient par le fait même membre de l'état-major de l'air. Le capitaine de Niverville est le premier Canadien français à accéder à un poste aussi élevé dans l'aviation. Nous avons donc lieu de nous réjouir et de féliciter le gouvernement canadien et tout spécialement le ministre de l'Air, l'hon. G. Power, pour leur compréhension des problèmes que présente la dualité des nationalités, au Canada.

Il y a un mois, l'hon. Ernest Lapointe faisait part à ses compatriotes de la révolution qui allait bientôt s'opérer dans l'armée. L'élément canadien-français recevrait à l'avenir, disait-il, sa part des hauts postes: l'entraînement militaire serait donné dans les deux langues.

Le public avait alors accueilli cette nouvelle avec enthousiasme, car depuis longtemps il souhaitait un redressement qui rétablirait l'équilibre entre les Canadiens des deux origines dans nos forces militaires. Les récentes décisions du gouvernement rendues publiques ces jours derniers, font prévoir que **cette fois** les actes suivront les paroles. Justice sera faite aux nôtres dans l'armée, la marine et l'aviation.

La traduction des manuels militaires avance rapidement sous la direction du colonel J.-H. Chaballe; plus de soixante livrets ou brochures ont déjà été traduits. Rien ne saurait être plus efficace pour favoriser l'enrôlement des Canadiens français et pour faciliter leur instruction militaire.

On s'étonne, en certains lieux, que les Canadiens français, ceux de la province de Québec spécialement, ne témoignent pas plus d'enthousiasme pour la carrière militaire. Mais en toute sincérité qu'a-t-on fait pour les y attirer? Leur a-t-on fourni les moyens de servir ailleurs que dans l'infanterie? Ne les a-t-on pas souvent relégué au dernier rang?

Cette hostilité au français dans l'armée s'est manifestée dans le passé non pas tant chez nos gouvernants que dans une certaine bureaucratie, soucieuse de conserver à l'armée son caractère exclusivement anglais. Heureusement, des hommes énergiques ont décidé de mettre fin à ce despotisme. Les améliorations que nous venons de signaler, tout particulièrement la nomination du Capitaine de Niverville, sont une preuve non équivoque des bonnes intentions de nos gouvernants.

Il reste une autre victoire à gagner dans le domaine militaire: la fondation d'un collège militaire français, qui serait l'équivalent de celui de Kingston, où nos jeunes gens pourront recevoir dans leur langue et dans une atmosphère catholique et française, les enseignements qui en feront des militaires complets.

Verrons-nous cette réalisation chère à tous les Canadiens français?

Il n'est que juste, en attendant, que nous remerciions ceux qui nous ont obtenu le présent redressement, l'hon. Ernest Lapointe et l'hon. G. Power.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Son Excellence Monseigneur Cabana, accompagné de M. l'abbé Adélard Couture est allé visiter une partie de son diocèse la semaine dernière. Son Excellence a visité Lac du Bonnet, Saint-Georges, Kenora et Dryden. S. Excellence aurait voulu se rendre à Sioux Lookout mais les chemins étaient fermés. Dans la dernière partie du trajet, M. l'abbé McDougall accompagnait aussi Son Excellence.

A l'Archevêché

Premier vendredi

Cette semaine en vue du premier vendredi du mois, il y aura confession à la cathédrale mardi, mercredi et jeudi, aux heures ordinaires.

TIERS-ORDRE

Réunion des membres du Tiers-Ordre mercredi de cette semaine, à 7 h. 30 du soir. Les aspirants au Tiers-Ordre sont priés d'arriver plus tôt, vers sept heures.

La Saint-Adélard

La souscription annuelle en faveur de la Saint-Adélard aura lieu cette semaine. Monseigneur le Curé a fortement encouragé ses paroissiens à donner généreusement pour venir en aide à cette société de bienfaisance, la seule catholique au Manitoba.

Partie de cartes

Le mercredi 12 novembre, aura lieu à l'école Provencher, une grande partie de cartes dont le profit sera employé à venir en aide aux enfants du Norwood fréquentant les écoles de Saint-Boniface.

Comme par les années passées, de nombreux prix seront distribués et un goûter sera servi. On y jouera le bridge et le whist.

Venez encourager une bonne oeuvre, tout en passant une soirée très agréable.

Donc, au 12 novembre, à 8 h. précises, à l'école Provencher. Entrée, 25 sous.

LE COMITE.

A l'Hôtel de Ville

Le comité de recrutement de St-Boniface désirerait faire le plus tôt possible la liste complète de ceux qui se sont engagés dans les forces de l'armée de la marine ou de l'aviation. Il fait appel aux parents, épouses ou aux autres personnes qui pourraient fournir les renseignements nécessaires. C'est un devoir pour notre ville de tenir ce record qui peut servir pour références futures. Donc, tous les renseignements seront reçus avec appréciation et attention par le secrétaire du comité, M. E.-A. Poulain, à l'hôtel de ville, téléphone 201 063.

France Libre manitobaine

Le Comité provincial du mouvement "France Libre" du Manitoba fait chanter une messe à la Cathédrale de St-Boniface, le samedi 8 novembre, à 8 h. du matin, pour le repos de l'âme des malheureux otages exécutés par les Allemands à Nantes et à Bordeaux tout récemment. Tous les amis de la France sont instamment priés de témoigner leur sympathie envers les familles éprouvées, et leur invincible décision de délivrer la France de cette monstrueuse occupation en assistant à cette pieuse et patriotique cérémonie.

• • •

L'assemblée mensuelle qui devait avoir lieu à l'hôtel de ville de Saint-Boniface le 12 novembre a été renvoyée au 19 novembre.

La présentation officielle d'une cuisine roulante sera faite par le "Patriotic Salvage Corps" du Manitoba.

Le français dans le commerce

Le maintien du français dans tous les domaines suivant les possibilités a toujours été un article du programme d'action de la Société Saint-Jean-Baptiste. On a dit très justement "nous tenons à notre foi, à notre langue, à nos traditions", mais nous négligeons l'ambition économique qui nous serait d'une aide puissante pour sauvegarder notre idéal. Isolés et en minorité comme nous le sommes dans l'Ouest, il nous est certainement impossible d'obtenir une pleine indépendance économique, car il nous faut commercer avec les autres. Nous sommes près de 50,000 au Manitoba et ce nombre donne un certain pouvoir d'achat. Devant le peu de résultat que nous avons obtenu, de cette force provenant de ce pouvoir d'achat, quelle qualité fondamentale nous a donc manqué pour n'être pas arrivés à obtenir une place plus grande dans le domaine économique? Le manque de solidarité nationale, sans doute. Pensons-nous que si nous avions donné un plus grand encouragement aux nôtres établis dans le commerce, l'industrie, les professions libérales ou à nos organisations de banque, de finances et d'assurance, nous ne serions pas arrivés à une situation plus enviable dans tous ces domaines? Certainement, et cela profiterait aujourd'hui à nos enfants qui auraient là un vaste champ d'action, bien préférable aux emplois médiocres qu'ils sont obligés d'occuper chez les autres. Pourquoi dans nos centres français voit-on souvent des postes de commerce tenus par des étrangers qui arrivent à bien vivre alors que ceux tenus par les nôtres végètent? Il y a là matière à sérieuse réflexion; pourquoi laisser capter par les éléments étrangers notre richesse si chèrement acquise, surtout lorsqu'on sait que cela peut tourner contre nous et contre notre influence économique?

A côté de l'encouragement à donner au commerce local, il y a la question de l'achat dans les grands magasins. C'est un fait reconnu, qu'ils ont su faire leur place dans notre vie économique, et que notre population de près de 50,000 au Manitoba leur fournit une clientèle appréciable. Pourquoi ne pas profiter de ce fait pour donner à notre langue un certain pouvoir, qui d'ailleurs lui revient, en faisant usage de la langue française dans nos achats individuels, par la poste et par téléphone? Cela donnerait un encouragement et une raison d'être aux employés de langue française. L'on nous signale une heureuse innovation faite par un de nos grands magasins, innovation qui répond à un réel besoin, si nous voulons en profiter. En effet, le magasin de la Baie d'Hudson vient de placer au service du public français en général, l'une des nôtres, Mlle Denise Gaudette, de Saint-Boniface, bien connue dans nos diverses organisations. Donnons à cet acte l'encouragement qu'il mérite.

Croisade Provencher

La première activité de la Croisade aura lieu le vendredi 7 novembre à 8 h. 15, à la salle du Cercle Ouvrier. Le bridge et le whist seront joués et de beaux prix seront distribués grâce aux généreux donateurs.

Il y aura également le tirage d'une jolie couverture de laine, don d'une bienfaitrice. Le profit de ce tirage sera destiné à l'oeuvre des Croisés. Lors du bazar au Collège, le printemps dernier, les billets de cette couverture ont été vendus, et d'autres seront en vente vendredi. A qui la chance?

On compte sur une nombreuse assistance. Un grand nombre de billets pour la partie de cartes et la couverture sont vendus. Les personnes qui en désirent pourront se les procurer à la porte d'entrée. On fait un appel spécial à toutes les mamans des croisés et à leurs amies pour qu'elles viennent nombreuses, afin d'assurer le succès de cette soirée.

Donc, à vendredi. Bienvenue à tous.

Le Comité.

Récital au profit du Fonds de Guerre Tchécoslovaque

Le récital qui eut lieu le mardi 28 octobre dernier, dans la salle des concerts de l'hôtel Fort Garry, au profit du Fonds de Guerre Tchécoslovaque, a remporté un vif succès. Un auditoire sympathique a applaudi les deux artistes invités, Mme Simone Etsell, soprano, et M. B. Slavicek, pianiste, ainsi que le quatuor à cordes Albert Pratz.

Dans un choix de morceaux variés, Mme Etsell sut charmer son auditoire par la richesse de sa voix, l'expression si justement nuancée de son chant et l'impeccabilité de sa diction. Dans le groupe des chants du folklore surtout, elle montra beaucoup d'imagination et de fini dans les détails.

M. Slavicek, dans son groupe de solos de piano, fit preuve de beaucoup d'habileté; le quatuor Pratz fut aussi un ensemble parfait.

Au cours de la soirée, M. George Ferguson fit un bref discours, décrivant les caractéristiques du peuple tchécoslovaque.

PETITES NOTES

Mme Ernest Gagnon a donné un bridge mardi dernier en l'honneur de Mme J.-D. Noël, d'Edmonton, et de Mme A. Manny, de Montréal. Mmes Louis Bétournay et Siméon Tremblay ont servi le thé, aidées de Mlles J. et N. Gagnon, et Mme C. Dubuc.

• • •

Mme J. B. Poitras a reçu samedi dernier en l'honneur de Mme Adrien Potvin, d'Ottawa, et de Mme Albert Manny, de Montreal. Mmes Noël Bernier et Louis Bétournay servaient le thé.

• • •

Mme Albert Manny, est partie dimanche soir pour Montreal, après un séjour de plusieurs semaines à St-Boniface, où elle était l'invité de son frère et de sa belle-soeur, M. et Mme Louis Bétournay.

• • •

L'Hon. Sénateur et Mme J.-A. Marcotte, de Montréal, passèrent la journée du dimanche avec leurs amis, M. et Mme J.-A. Potvin.

"Le maître de forges"

Un autre film français à l'affiche au Paris cette semaine, "Le maître de forges". Ceux qui ont lu le livre voudront voir son équivalent sur l'écran. Le maître de forges n'est pas un ouvrier au torse robuste et à la poitrine velue, mais un homme jeune, distingué et généreux, propriétaire d'une grande usine de métallurgie. Il est secrètement amoureux de la fille de la marquise de Beaulieu, Claire, mais, sachant qu'elle est fiancée au duc de Bligny, il n'ose lui avouer ses sentiments.

Le duc, passionné pour le jeu, y perd une partie de sa fortune. M. Moulinet, riche industriel parvenu, qui a amassé pour sa fille une dot de vingt millions, vient en aide au duc. Celui-ci, avide de s'enrichir, oublie sa fiancée qui vient de perdre sa dot par suite de la ruine de ses parents, et épouse les vingt millions de Mademoiselle Moulinet.

La petite marquise, cruellement déçue dans son amour, accepte la main du maître de forges, Philippe Delbray. Mais quelle n'est pas la surprise du jeune homme lorsqu'il découvre, au soir de ses noces, que son épouse n'a pour lui que de la froideur et qu'elle n'a pas cessé d'aimer celui qui l'a si indignement abandonnée. Pour éviter le scandale, il n'y aura pas de rupture ouverte, mais à partir de ce moment, la vie sera pour les deux une souffrance continuelle. Claire, torturée par la douleur que lui a causée la subite volte-face de son ancien amant, reste cependant très digne dans la lutte qu'elle se livre pour oublier un amour que son honneur lui défend. Philippe, blessé au fond de son âme, ne cesse d'aimer celle qui a brisé sa vie, mais il affecte à son égard une indifférence glaciale.

Cependant la droiture de caractère, l'honneur et la générosité de Philippe, qui se manifestent en plusieurs occasions, finissent par gagner le coeur de Claire. Mais, pour comble de malheur, ni l'un ni l'autre n'a le courage de revenir sur ses pas. Que faudra-t-il pour unir de fait ces deux coeurs qui s'aiment mais qu'une barrière infranchissable semble séparer à jamais? C'est ce que vous dira la suite de l'histoire.

Vous jouirez certainement de voir se dérouler sur l'écran les scènes poignantes du "Maître de forges", où sont représentés avec brio la sotte et ambitieuse vanité du parvenu, la cupidité frivole d'un fiancé indigne, la haine dissimulée d'une rivale sans honneur et les diverses étapes du drame psychologique qui rapproche enfin deux coeurs qui s'aimaient.

Le théâtre Paris présentera, en même temps que "Le Maître de forges", un autre film français intitulé "Trésors de la mer". Ce film, qui est en couleurs naturelles, illustre d'une façon intelligente et pittoresque diverses phases de la grande industrie canadienne de la pêche.



Hommage à Mgr Jubinville

A l'occasion du départ de Mgr Jubinville comme curé de la cathédrale, la Société St-Jean-Baptiste et le Cercle Ouvrier ont pris l'initiative d'organiser une réunion où tous les paroissiens pourraient saluer celui qui depuis 25 ans a été le curé dévoué, zélé, charitable de la paroisse. En conséquence, dimanche prochain, le 9 novembre, à 3 heures, les vêpres seront chantées par Mgr Jubinville. Après les vêpres, on se rendra à la salle du Cercle Ouvrier où aura lieu une courte présentation et où les paroissiens pourront saluer, jusqu'à 6 heures, Mgr Jubinville et M. l'abbé A. Brunet, depuis 20 ans vicaire dévoué de la paroisse.

IN MEMORIAM

Dame Euphémie Lamarre

C'est le 20 octobre, un peu avant minuit que s'éteignait doucement dans le Seigneur, Mme Euphémie Lamarre. Elle naquit à Saint-Jacques le Mineur, dans la province de Québec, mais depuis cinquante-cinq ans, elle avait quitté sa chère province, avec son mari, le notaire Richard Lamarre, de St-Rémi, pour venir s'installer sur les bords de l'Assiniboine, à St-François-Xavier. Ils connurent tous les ennuis des premiers colons, les déboires comme la joie des pionniers canadiens, et comme ces vaillants cultivateurs que le travail ne rebutait jamais, ils avaient gardé fidèlement tous ces souvenirs des premiers jours au Manitoba. Mme Lamarre fut inhumée à St-François-Xavier où son mari l'avait déjà précédée, en 1910. Depuis une vingtaine d'années, elle demeurait à St-Boniface avec sa fille, Marie-Anna, dont le dévouement et l'amour filial furent à toute épreuve.

Depuis plus de quinze ans déjà, Mme Lamarre avait presque totalement perdu la vue, mais cette affliction ne la rendit jamais triste. Autant elle était active à quelque tricot, raccommodage ou lecture, autant on la trouva résignée dans son épreuve. Alors son chapelet ne la quitta plus; il fut son compagnon de tous les moments du jour, sa distraction habituelle, et Dieu seul a compté les grains qui ont passé dans ses doigts!

A ses amies qui la visitaient, elle avait gardé le même sourire, sa même bonne humeur, et jusque dans ses dernières années, elle trouvait des mots pétillants d'esprit qui les égayaient, les surprenaient, comme ces étincelles qui tout à coup jaillissent d'un foyer qu'on aurait cru presque éteint. Les plus vieux de ses petits-enfants aimeront à se souvenir des petits Noëls et des chansonnettes qu'elle leur apprenait quand les vacances la ramenaient quelques jours avec eux.

Toutes les personnes qui l'ont connue, ont eu l'occasion d'apprécier cette âme d'élite, cette nature cultivée et distinguée, qui savait toujours trouver un bon mot de compassion ou de charité, et qui n'a laissé que des souvenirs d'édification.

Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils, Jean-Baptiste, sa femme et leurs onze enfants, quatre arrière-petits-enfants, et une fille, Marie-Anna, qui demeurait avec elle depuis vingt ans.

UNE AMIE.

J'aime les paysans; ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers.

MONTESQUIEU

Au Juniorat de la Sainte-Famille

Une séance générale de la J.E.C.

Le dimanche 26 octobre, nous célébrons le Christ-Roi, Grand-Chef des jécistes. Nous offrons nos messes et nos communions, ce jour-là, pour le succès de la J.E.C. Au cours de la journée, une heure d'adoration retrempe notre ferveur. A genoux devant l'autel, nous parlons à notre Chef, exposé dans le Très Saint-Sacrement. Il nous écoute, nous imprègne de son amour, nous enflamme de générostié à son service. Nous clôturons la fête par une séance jéciste à laquelle participent tous les junioristes. Nous entonnons d'abord un chant jéciste; puis notre président souhaite la bienvenue à tous; il nous exhorte à faire la guerre au respect humain et à exprimer franchement nos idées. Notre Père Aumônier, le R. P. Aubin, nous adresse alors quelques mots, et nous procédons à l'enquête qui porte sur "La formation au Juniorat". Une atmosphère de vie familiale règne dans l'assemblée. Personne n'est à la gêne; chacun exprime ses idées. Le questionnaire achevé, les secrétaires exposent leurs réponses. L'enquête se termine par le choix d'une devise: "Honnêteté avec soi-même et avec les autres". L'heure étant écoulée, nous devons remettre à plus tard le sujet de notre deuxième étude: 'Le rameau stérile'. Ce thème devra illustrer l'utilité des bonnes oeuvres. Notre aumônier clôt la séance par ces mots: "Travaillons à faire grandir le Christ en nous et dans nos semblables". Nous nous retirons contents d'avoir semé du "bon grain". Vive le Christ-Roi!

Louis de Gonzague MAGNAN, Belles-Lettres.

Lecture des notes

Le jeudi 30 octobre, le R. P. Supérieur entre à l'étude pour la lecture des notes des Eléments latins.

Lauréats pour le mois d'octobre, Eléments latins "A"—Premier, Ovide Robert; deuxième, Robert Bernardin.

Eléments latins "B"—Premier, Laurent Hutlet; deuxième, Alban Guillas.

Le R. P. Supérieur félicite les lauréats, adresse à tous des paroles de stimulation. Il compare le temps des études au temps des semences; le junioriste, au laboureur qui doit s'imposer bien des sacrifices pour une récolte future. Il nous exhorte à semer de l'effort, du courage, de l'ardeur, de la bonne volonté, de la persévérance afin de récolter, avec les vertus qui font les grands apôtres, la science qui fait l'homme de valeur, le savant.

Il nous rapporte ensuite ce fait touchant de la vie de Saint Louis de Gonzague. Fait que Son Excellence Mgr Mathieu aimait à raconter, chaque fois qu'il s'adressait à des étudiants. Un jour que Louis se promenait avec deux compagnons parlant de choses et d'autres, le sujet en vint sur la mort. "Que ferions-nous, dit Louis, si quelqu'un venait du ciel nous apprendre que nous allions mourir dans une heure? — Moi, dit l'un, je courrais à la chapelle me préparer à la mort. — Moi, continue le deuxième, j'irais me jeter aux pieds du prêtre. — Et Louis de reprendre, moi je continuerais de me promener". Alors, nous dit le R. P. Supérieur, Mgr Mathieu ajoutait toujours le même commentaire: "Lorsque c'est le temps de jouer, jouez; lorsque c'est le temps de travailler, travaillez; lorsque c'est le temps de prier, priez." Nous voulons faire de ce conseil notre programme.

Guy MULAIRE, Méthode.

AU CERCLE OUVRIER

SECTION "A"
Position des équipes

	G.	P.
Keewatin Lumber	16	5
Cusson Lumber	14	7
Kiewel Brewery	13	8
Cercle Ouvrier	12	9
Couture Motors	11	10
St. Bon. Hardware	10	11
Crescent Taxi	9	12
Martin Paper	8	13
St. Bon. Creamery	7	14
St. Boniface Hotel	5	16

Parties de 200: R. Roy, 233.

Haute partie simple: R. Roy, 233.

Hautes 3 parties individuelles: R. Roy, 165-153-233—551.

Haute partie d'équipe: Couture Motors, 855.

Hautes 3 parties d'équipes: Kiewel Brewery, 2456.

SECTION "B"
Position des équipes

	G.	P.
Bibeau-Huot	16	5
Wynant Fuel	16	5
Chev. de Colomb	13	8
Dufault Sheet Metal	10	11
Club Beige	10	11
Soc. St-Jean-Baptiste	10	11
Tourist Hôtel	9	12
Cie D'Eschambault	8	13
Can. de Naissance	7	14
Frontenac Hôtel	5	16

Parties de 200: L. Mercier 204, D. Phaneuf 225, J. Desjardins 243, R. Couture 208, A. Royal 200, H. Poulin 204, J. Wynant 207, J. Delorme 237, N. Bourbonnière 223.

Haute partie simple: J. Desjardins, 243.

Hautes 3 parties individuelles: J. Delorme, 237-199-181—617.

Haute partie d'équipe: Wynant Fuel, 974.

Hautes 3 parties d'équipe: Wynant Fuel, 2769.

Les élections municipales

Nous recevons de M. R. Pelletier la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur,
La Liberté et le Patriote,
Winnipeg.
Cher Monsieur,

Je crois qu'il est de mon devoir de donner aux électeurs de St-Boniface, qui m'ont honoré de leur confiance pendant plusieurs années, la raison pour laquelle j'ai décidé à la dernière minute de ne pas me présenter aux prochaines élections comme échevin du Quartier 3, à St-Boniface.

Quand j'ai annoncé ma candidature dans votre numéro du 20 octobre dernier, je n'étais pas au courant de certains changements projetés par la gérance de la compagnie de grain pour laquelle je travaille. Ces jours derniers ils m'ont avisé d'une promotion qui va m'obliger à m'absenter de la ville souvent et pour des semaines entières; peut-être même serais-je contraint de demeurer ailleurs. J'ai donc décidé que sous de telles conditions, ce serait une injustice à mes collègues du Conseil, aux électeurs et à moi-même de continuer à siéger au Conseil. Je profite donc de cette occasion —si vous pouvez trouver le moyen de publier cette explication— pour remercier les électeurs qui m'ont honoré de leur confiance pendant plusieurs années, ainsi que **La Liberté**, votre vaillant et méritoire journal qui tient toujours ses lecteurs au courant de ce qui se passe dans notre chère ville de St-Boniface, laquelle nous désirons tous voir prospérer et demeurer le centre catholique et français du Manitoba.

Croyez-moi toujours, cher monsieur,

Votre tout dévoué,
Roméo PELLETIER.

BERLIN.—Le gouvernement de l'Afghanistan a averti le Wilhelmstrasse que les Allemands qui vivaient en Afghanistan ont quitté le pays pour se rendre en Allemagne en passant par les Indes, l'Iran et la Turquie. On dit que leur nombre est minime et les autorités britanniques ont assuré un sauf-conduit.

Retraite fermée pour les dames

A la Maison Notre-Dame, du jeudi 20 novembre au soir, à 7 h. 30, au lundi matin 24 novembre.

Prière de s'inscrire à l'avance, soit en téléphonant 202 485, soit en allant au Secrétariat de l'A.C.J.F., 210, rue Masson, Saint-Boniface.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous, quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions, quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais."

—Pie XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive, assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces, nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Honky Tonk	III
Skylark	II
Charlie Chan in Rio	II
New York Town	II
World Premiere	II
Paper Bullets	II
It Started With Eve	I

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Transcona

Le 26 octobre, vers 9 heures du soir, décédait subitement Mme Albert Lapointe. Rien ne faisait prévoir une mort si soudaine.

Ses funérailles eurent lieu le jeudi 30.

Elle laisse pour la pleurer son époux et six enfants: Mme Emile Lafrenière (Jeanne), de Vancouver, C.-B.; Dolorès, Yvonne, Rita, Ernest et Patricia. Elle était la soeur de MM. Raoul, Ernest et Gustave Carrière, de Transcona, et de Mme Mahaffey, de Norwood.

Ile-de-Chênes

La partie de cartes du 12 septembre a été un vrai succès au point de vue assistance et entrain au jeu. Les prix donnés gratuitement par nos maisons de commerce de St-Boniface ont été chaleureusement disputés avec un grand esprit de gaieté et de fraternité.

Voici les noms des heureux gagnants: pour les dames, Mme Théodore Trudeau, don du St. Boniface Hardware; Mlle Lucille Beauchemin, don du garage Bibeau. Pour les hommes, M. Pierre Leclerc, don de la Tourist Hôtel; M. Raphaël Beauchemin, don de M. Ludovic Lacroix, de Montréal. Le prix d'entrée fut gagné par M. Napoléon Paradis, de St-Pierre. Le bon d'une permanente gratuite, donnée par Mlle Rose Gaudette, du Salon de Beauté "Rose", fut gagné par Mlle Adrienne Guichon. Il y eut quelques articles tirés au sort durant la soirée, dons de Mmes E. Petit et Thos Lacroix. Les prix de consolation furent décernés à M. E. Rivard et Mlle Thérèse Guichon.

Après un léger goûter, il y eut quelques chansons, puis on se sépara au chant de "O Canada".

• • •

Tableau d'honneur à l'école Ile-de-Chênes, sous la direction de Mlle G. Bissonnette

Grade VIII—Simonne Trudeau, Grégoire Trudeau, Lucia Hogue.
Grade V—Simon Trudeau.
Grade III—Roméo Beauchemin, Henrietta Baleya, Stanislas Baleya.
Grade II—Aline Trudeau.
Primaire — Raymond Hogue, Marie-Anne Brûlé.

Bruxelles

Le 5 octobre la paroisse de Bruxelles a été favorisée par la visite de Son Exc. Mgr Cabana, à l'occasion de la confirmation de nos enfants, au nombre de soixante. Son Excellence, dès son contact avec la population et surtout par son sermon adressé aux fidèles, les a profondément impressionnés. Après la cérémonie, les paroissiens, à la porte de l'église, se communiquaient leurs impressions qui prouvaient que sa parole avait fait écho dans leurs coeurs. Dans l'après-midi, les Religieuses et leurs nombreuses pensionnaires furent honorées de sa visite. Là encore les éloges ne tarissaient pas sur la bonté et l'amabilité de notre Archevêque. Puisse Dieu nous le conserver longtemps.

• • •

Les 21, 22 et 23 octobre, les paroissiens ont suivi les exercices des Quarante-Heures, en grand nombre et avec piété. Le R. P. Pierre, des Capucins de Saint-Boniface, contribua éloquemment à rendre ces exercices plus fervents. L'église ne désemplissait pas et les communions furent très nombreuses.

• • •

Mais à Bruxelles on sait également se distraire et s'amuser en famille. Les Dames organisèrent un souper à la volaille pour le 26. Ce fut un vrai succès, grâce surtout au dévouement et à l'activité de celles qui furent chargées de l'organisation. Elles s'étaient promis de nous montrer, qu'avec la bonne volonté et la générosité de nos gens, elles pouvaient dépasser le résultat ordinaire en de telles circonstances. En effet, malgré le froid intense et subit, après une période appelée l'Eté Indien, les recettes se sont élevées à $230.00. Honneur et reconnaissance à ces bonnes dames qui comptent bien recommencer l'année prochaine.

Saint-François-Xavier

Le 23 octobre ont eu lieu dans notre église les funérailles de Mme Richard Lamarre, née Euphémie Dérome. Elle est décédée le 21 courant à St-Boniface, à l'âge de 94 ans. Un service eut lieu à la cathédrale, et son corps fut transporté à St-François, où un Libera fut chanté. L'inhumation eut lieu dans notre cimetière, en présence de nombreux parents et amis.

Mme Lamarre était la mère de M. Jean-Baptiste Lamarre, de Headingly. La famille Lamarre était domiciliée à St-François, à venir jusqu'à une douzaine d'années. Elle était originaire de la province de Québec, d'où elle émigra ici, il y a plus de 55 ans.

• • •

Le même jour décédait aussi à St-Boniface, M. Jean-Baptiste Saint-Germain, à l'âge de 72 ans. Le service et les funérailles ont eu lieu dans notre paroisse le samedi 25 courant en présence d'un très grand nombre de paroissiens et de parents des paroisses environnantes.

Il laisse son épouse, née Virginie Breland; 2 filles; Mme E. Vincelette, de Fortier, et Marie, à la maison paternelle; 6 fils, Alexandre et Henri, de St-Eustache, Joseph, Michel, Tobie et William, de Pigeon Lake; ses frères, Etienne, de Cayer et Ambroise, de Pigeon Lake; ses soeurs, Mmes François et Joseph McKay, de St-Eustache; et Mme Joseph Monette, de Pigeon Lake.

Assistaient aux funérailles, outre les personnes mentionnées plus haut; Mme J. McMillan, et son fils, Patrick, de St-Charles; M. et Mme J. E. McMillan, M. et Mme Harold McMillan, de St-James; Mlle Salomé Breland, M. et Mme Bell Montgomery, et leur fils, Donald, de Winnipeg; M. et Mme A. Martel, M. et Mme Alfred Weaver, de Fort Garry.

De St-Eustache: M. et Mme A. Beaudin, Mme G. Marsolais, Mme Albert, M. A. Beaudry, M. O. Beaudry, M. et Mme Robert Bremmer, et leur fils, John, M. Domina Létourneau, M. Walter Lynch, M. Joseph McKay, M. François McKay, Mme Georges Ménard, M. Henri Norman, M. et Mme A. Desrochers et Mme François Desrochers.

De Dacotah: M. B. O. Qually.

D'Elie: M. et Mme Steward Tooth.

De Fortier: Mme Ellen Vincelette.

De Winnipeg: Mme D. Malaterre.

M. A. Gauvin, de St-Eustache, avait charge des funérailles.

• • •

En visite chez Mme Louis Lamothe, à l'occasion du service anniversaire de M. Louis Lamothe, Mme Arthur Lamothe, avec son fils, Edouard, et sa fille, Rosa.

Au presbytère, ces dernières semaines: M. et Mme Clovis Lagacé et leurs fils, Bernard et Oscar, de La Salle; Mme Moulierat, et son fils, Alfred, de McCreary; M. et Mme W. Belton, Mme J. Clarck et M. Joseph Bourgouin, de Plumas; M. Benoit Fouillard, Regis Decorby, Léopold Chartier et R. Chartier, de St-Lazare; Mlles Thérèse et Alice Dupont, de St-Boniface; Mlle M. Ange Chartier, de Winnipeg; M. Thomas Boulet et Jean Boulet, de Dunrea.

Sainte-Agathe

Nous avions le plaisir d'avoir parmi nous, dimanche dernier, le R. P. W. Santin, O.M.I., qui nous donna un touchant sermon sur le Christ-Roi.

• • •

M. le vicaire se rendait à Aubigny ce même jour, pour prêter main-forte à M. l'abbé Beaudry.

• • •

Mlle Anne-Marie Dumesnil fait un court séjour à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Baptême

Marie-Thérèse-Alice, enfant de M. et Mme Antoine Alarie. Parrain et marraine, M. Jean Alarie et Mlle Lucile Alarie, frère et soeur de l'enfant.

South-Junction

Son Excellence Mgr Cabana dans les changements qu'il a dû faire dans le diocèse, vient de nommer notre curé pour la paroisse du Lac du Bonnet.

Durant les six ans que M. l'abbé A. Dufort a passés parmi nous, il a certainement fait du bien aux âmes qui lui étaient confiées. Malgré son état de santé débile, il n'a jamais trouvé les routes trop longues pour desservir ses missions.

Dimanche soir, il y eut une petite soirée familiale en son honneur, organisée par ses paroissiens. Une magnifique adresse en français lui fut présentée par M. A. O. Beaudry, et une autre en anglais par M. A. Van Kooten, représentant les catholiques anglais. Dans sa touchante réponse, il nous exprima ses regrets de nous laisser, et ajouta qu'il était assuré que nous aurions pour notre nouveau curé le même respect dont il fut lui-même l'objet.

Nous souhaitons à M. le curé la santé et toutes sortes de bonnes choses. Il sera toujours le bienvenu à South Junction.

• • •

Au tableau d'honneur

Grade VIII—Rosaire Beaudry.
Grade VII—Roma Trudel, Isabel Elliott, Denis Beaudry.
Grade VI — Anna Kotchan, Lloyd Rudd, Anne Beaudry, Douglas Cummings.
Grade V — Thérèse Gagnon, Albert Beaudry.
Grade IV—Louis Brisebois.
Grade III—Aline Delorme.
Grade II—David Van Kooten, Jeanne Brisebois, William Bodnarchuk, Elie Trudel.
Grade IB—Corinne Tardiff.
Grade IA—Emile Beaudry.

Ste-Rose-du-Lac

Ligue du Sacré-Coeur

Dimanche dernier, fête du Christ-Roi, cinq nouveaux membres ont été reçus dans la ligue du Sacré-Coeur. Quelques autres avaient donné leur nom, mais, pour une raison ou pour une autre, ne se sont pas présentés. Le R. P. Curé, après quelques mots d'exhortation, bénit et imposa l'insigne aux nouveaux membres, puis, M. Jean-Louis Guillas, président de la ligue, lut au nom de tous l'acte de consécration au Sacré-Coeur.

Honneur aux nouveaux chevaliers du Christ-Roi! Puisse leur exemple encourager un bon nombre d'hommes et de jeunes gens de la paroisse à marcher sur leurs traces!

Baptême d'adulte

Le jour de la Toussaint, il y eut un nouveau baptême d'adulte: M. Dick Tolsma, de la Mission de Methley, a été reçu dans l'Eglise et a été baptisé par le R. P. de Rocquigny. Les parrain et marraine furent M. et Mme Emile Marchand, parents adoptifs de M. Tolsma. Il a fait sa première communion le même jour.

Souper à la volaille

Les dames de la paroisse, aidées par le Comité de la salle paroissiale, ont donné, cette année encore, un grand souper à la volaille, après lequel il y eut une vente d'objets de fantaisie. Elles ont remporté un succès sans précédent et sont bien récompensées de leur rude travail. Donner plus de cinq cents repas n'est pas une petite affaire, surtout lorsqu'il faut trouver même le couvert. Le souper a été suivi d'une double représentation de cinéma. Les visiteurs des paroisses environnantes étaient venus en si grand nombre qu'il a été nécessaire de donner, le jour suivant, une nouvelle représentation pour nos gens de Ste-Rose.

Les paroissiens ont donné, comme de coutume, en grande abondance, volailles, légumes, pâtisseries, etc., et tous les convives ont été servis à souhait. Aux dames organisatrices et à leurs auxiliaires, aux demoiselles, aux membres du Comité de la salle paroissiale, aux paroissiens et aux amis des autres paroisses, un cordial merci.

• • •

M. Paul Prince, à la convention nationale de l'organisation de la Réforme monétaire, vient d'être nommé vice-président, le président étant l'honorable Aberhart, d'Alberta.

En M. Paul Prince, les délégués ont vu un homme sincère, franc, loyal et décidé, ne craignant pas les difficultés, profondément convaincu, doué d'une connaissance étendue, prise aux sources de la saine philosophie scolastique. Il est également animé de sentiments chrétiens puisés dans le Code des Codes, l'Evangile. Nous sommes assurés que notre vice-président sera à la hauteur de sa tâche et que partout où il passera, il prodiguera de la charité, de la justice et du bonheur.

Sincèrement nous le félicitons et lui souhaitons pleins succès dans son apostolat.

Ste-Elisabeth

Mlle Denise Lussier vient de nous quitter pour aller demeurer à Winnipeg où elle travaillera à l'Académie Ste-Marie.

• • •

M. Jules Desaulniers, soldat en Colombie-Britannique, est en visite dans sa famille.

Etaient de passage chez leurs parents et amis, Mlle Edith, M. Martial Lussier, Mme René, Bernard Martel, de St-Léon, ainsi que Mlle Jeanne Rochon, de La Salle, M. et Mme Isidore Lemoine, Mme Olivier et Mlle Cécile Lemoine, de Ste-Agathe.

• • •

Mme Antonio Lussier est patiente à l'hôpital de St-Boniface depuis deux semaines. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

Les travaux de betteraves à sucre étaient commencés depuis quelque temps lorsque six pouces de neige couvrirent la terre et plusieurs champs n'étaient pas encore entrepris. Nous souhaitons revoir le beau temps de nouveau.

• • •

M. Léon Désaulniers est venu d'Elm Creek pour quelques jours afin de rendre une courte visite à ses parents et amis.

St-Jean-Baptiste

Départ

Les paroissiens de St-Jean-Baptiste voient partir avec regret M. l'abbé J. Robert, leur dévoué vicaire. Depuis deux ans, il s'est dépensé sans compter, au ministère et aux oeuvres de la paroisse. Celle-ci doit à son zèle constant, la fondation des mouvements coopératifs, et sous son habile direction, la J.A.C.F. a pris son essor. Un merci cordial avec nos voeux de succès l'accompagnent dans son nouveau champ d'apostolat.

Le mercredi soir 29 octobre, les jacistes et leur directrice se réunissaient au couvent pour remercier M. l'abbé J. Robert, leur aumônier. Cette assemblée commencée par la prière, et suivie d'une enquête, se termina par un petit chant approprié. Les jacistes disent un grand merci à M. l'abbé J. Robert pour son dévouement à leur égard.

Dimanche soir, quelques membres de la coopérative se réunirent pour remercier M. Robert de l'intérêt qu'il avait toujours témoigné au mouvement coopératif. M. l'abbé S. Caron était présent. Tous se sont bien amusés; chacun pouvait prendre part au programme, ce qui fut très intéressant. Ces gens voulaient montrer par leur présence leur reconnaissance envers M. le vicaire qui s'est bien dévoué pour eux. Encore une fois, un grand merci de tous les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste.

• • •

Funérailles

Le mercredi 29 octobre, eurent lieu dans l'église paroissiale les funérailles de Léopold Létourneau, décédé le 27 courant, après plusieurs jours de souffrances terribles. Il eut toutefois le bonheur de recevoir les derniers sacrements. Quelques instants seulement avant de mourir, il priait encore et baisait avec dévotion le crucifix.

M. Létourneau était âgé de 57 ans. Il naquit à St-Boniface, Man., le 9 mai 1884. Il laisse pour le pleurer, son épouse, née Joséphine Provost, trois fils, Noël, Edouard et Marcel; les deux premiers travaillent actuellement aux mines et il leur fut absolument impossible, à la cause de la distance, de se rendre au chevet et aux funérailles de leur père.

Lui survit aussi sa soeur, Mme Henri Clément, de St-Jean-Baptiste.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. S. Caron, curé. MM. G. Carroll, A. S. Beaubien, Ed. Dupuis, O. Dupuis, M. Touchette et A. Bérard furent les porteurs. M. Henri Clément porta la croix mortuaire. La quête fut faite par MM. Léonide Brodeur et Roland Provost.

Mlle Berthe Champagne touchait l'orgue.

La maison Comeault était en charge des funérailles.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. Létourneau, à ses fils et à Mme Henri Clément.

Mme Létourneau nous demande de remercier toutes les personnes qui lui ont aidé dans cette circonstance pénible et qui ont sympathisé avec elle dans le deuil qui vient de la frapper.

La Broquerie

85e Anniversaire de M. Isidore Emond

Le 26 octobre dernier, une heureuse surprise attendait M. Isidore Emond. Vers deux heures de l'après-midi, enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants se réunissaient pour célébrer le 85e anniversaire du vénérable Jubilaire.

Son âge indique déjà qu'il est un des braves pionniers dont le courage se mesure aux difficultés surmontées. Entre autres citons la rude tâche qu'il eut alors: les moyens de transport étant inconnus dans ce temps-là, le dos des voyageurs y suppléait. On aime à l'entendre nous raconter une de ses expéditions à travers champs afin d'apporter à la famille le sac de farine nécessaire. Il parcourut un trajet de six milles —dans l'eau jusqu'aux genoux, et parvint au terme du voyage sans défaillir... Son courage mêlé d'une franche gaieté, le conserva jeune malgré son âge et ses cheveux blancs.

Il fut tour à tour, défricheur, agriculteur, charpentier, apiculteur et marchand. Il laissa ce dernier commerce en 1940 lorsqu'on l'obligea à prendre un repos bien mérité. Il passa cet emploi à ses deux fils, Joseph et Louis: l'un a le magasin, l'autre le restaurant. M. Emond trouve encore le moyen de s'occuper en prenant soin d'un magnifique rucher qui fait l'admiration des alentours.

C'était donc un devoir bien doux pour la famille de répondre à l'invitation et de se rendre à la demeure de M. I. Emond. La fête était organisée par sa fille, Mme A. Rocan, de St-Boniface et sa petite-fille, enfant de Joseph, institutrice à La Broquerie. Après les premières salutations, Mme Louis Emond, épouse du benjamin, dans une adresse appropriée à la circonstance, rappelait des scènes touchantes et les événements les plus saillants d'une vie de labeur et de sollicitude paternelle, hommage de respect des enfants bien nés.

A son tour, Gilberte la benjamine des petits-enfants, s'approchait avec un bouquet de roses en déroulant le compliment de l'amour filial. Suivait l'aînée des arrière-petites-filles, Jeanne Tétrault, avec l'offrande d'une modeste bourse qui symbolisait la vive reconnaissance de la famille entière.

Au goûter, on savoura le délicieux gâteau de fête, surmonté de 85 bougies et justement qualifié de "lumineux". Mme G. Lambert l'avait si artistiquement décoré.

Etaient présents: Georges, Albina, Georgianna, Mme Lambert, Loulia, Mme A. Rocan, de St-Boniface, Joseph et Louis, Florentine. Mme Basile Savard ne put se rendre.

Parmi les trente petits-enfants, l'on remarquait Mme Paul Tétrault, Mme Nestor Gagnon, Marcien, Agnès, Mme Léandre Laurin, ces deux derniers venus de St-Boniface pour la circonstance, Jeanne, institutrice, Louise, Denise, Yves, Noël, Gilberte, etc. Maurice, Jeanne, Doris et Gisèle figuraient au nombre des arrière-petits-enfants.

Inutile d'essayer de peindre l'émotion d'un octogénaire en pareille fête. Le Vénéré Jubilaire eut des paroles touchantes pour chacun; il n'eut garde d'oublier les absents dont les messages et les cadeaux furent vivement appréciés entre autre celui d'une petite fille et filleule, religieuse: Soeur Joseph-des-Lis, Thérèse, des SS. de St-Joseph de St-Hyacinthe. La petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, qu'elle avait déléguée pour la circonstance, s'acquitte si bien de sa charge, qu'elle restera la protectrice du bien-aimé Parrain.

Une petite-fille.

• • •

Voici un résumé du programme qui a été exécuté lors de l'assemblée annuelle de l'Association d'Education:

1.—Chant par les petits, "C'était une bergère".
2.—Présentation des voeux, par les élèves de l'école St-Denis.
3.—Restons français.
4.—Adresse, par les enfants de l'école St-Roch.
5.—Saynète: Soirée canadienne, par les petits.
6.—Adresse, par les enfants de l'école St-Alexandre.
7.—Chant, "Reviens Dollard".
8.—Adresse, par les enfants de l'école St-Joseph.
9.—Pièce, la criée pour les morts.
10.—Présentation du conférencier, par M. N. Deslauriers.
11.—Conférence, par M. Raymond Bernier.

Ce dernier nous fit l'historique de la fondation de l'Association en nous rappelant les lois sinistres de 1916 qui nous spolièrent de nos droits comme canadiens français. A l'assemblée tenue à St-Boniface à cette occasion, une des plus belles pages de notre histoire nationale fut écrite, car ce fut alors que notre Association prit naissance.

Il faut que le 25e anniversaire de cette Association marque une renaissance parmi nous. Travaillons pour avoir au plus tôt la reconnaissance complète de nos droits. Quelles que soient les luttes que nous ayons à soutenir, les nôtres des centres ruraux seront là pour défendre nos droits de catholiques et de français.

M. Deslauriers remercia M. le Conférencier, ainsi que les prêtres, les religieuses, le premier président, M. Philippe Savard, et le Comité local.

Il y eut ensuite distribution des diplômes. Un congé fut accordé aux enfants.

• • •

La semaine dernière, les Quarante-Heures eurent lieu dans notre paroisse. Un Révérend Père Franciscain vint aider M. le curé pour la circonstance. Un grand nombre de paroissiens se sont approchés des sacrements.

• • •

Marcel Pelletier, un de nos jeunes dans l'armée active, est en visite chez ses parents. Nos meilleurs souhaits à ce jeune homme.

Belleview

Le vendredi 24 octobre, un pionnier de Belleview disparaissait en la personne de M. Louis-Azarias Barré. M. Barré est né à Richelieu, P.Q., le 16 juillet 1869. Il est venu à Oak Lake à l'âge de 18 ans, et 3 ans après il épousait Herminie Benoit. En 1894, il s'installait à Belleview sur une ferme où il demeura jusqu'à sa mort.

Lui survivent, à part son épouse, 3 filles, Mme A. W. Lemieux (Herminie) de Storthoaks, Sask., Mme G.-F. Deremiens (Anna), de Laurier, Man., et Mme J. Lemieux (Clara), de Maryfield, Sask; trois fils, Alex., Wilfrid et Louis, tous de Belleview; un frère, Eugène Barré, de Virden, une soeur, Mme W.-J. Bessette, de Montréal, et 25 petits-enfants.

M. Barré se dépensa pendant quarante sept ans de travail intelligent et assidu à Belleview; quarante-sept ans de dévouement pour l'église, ses prêtres et ses amis. Il a su s'attirer l'amitié de tous ceux qui l'ont approché. Il ne savait refuser à personne, aussi que de bien a-t-il fait aux siens, à ses voisins et à tant d'autres.

A son service, qui eut lieu en l'église de Grande Clairière, tout Belleview presque s'était donné rendez-vous. Pipestone, Virden, Reston, Storthoaks, Maryfield, Dumas et Laurier avaient leurs représentants.

M. le curé A. Roy chanta le service, et M. l'abbé Ferland assista au choeur. M. l'abbé Pierquin, doyen du district, adressa quelques mots aux assistants, dépeignant le cher défunt en des traits qui le caractérisaient bien. Mgr Bois, P.D., curé de St-Maurice, et M. l'abbé Lynch, DD., de Virden, s'étaient joints au choeur de chant.

Les porteurs étaient; O. Loiselle, Jean Gonty, Ulysse Gilliard, J. Laurent, D. Van Loo et J. Howat.

Que de fleurs, que de prières, que de promesses de messes! Tout cela n'indique-t-il pas combien tous déplorent la perte de ce cher Azarias?

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Lorette

La famille Ernest Therrien, ainsi que M. Alexandre McDougall, remercient bien sincèrement ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Alexandre McDougall, née Louise Therrien.

Ste-Geneviève

Tableau d'honneur au couvent

Grade IX — Antoinette Legal, Thérèse Paquin.
Grade VIII—Thérèse Fiola.
Grade VII — Thérèse Richard, Noélie Dornez, Joseph Legal, Ernest Desrosiers.
Grade VI — Marguerite Pelletier.
Grade IV — Denise Gauthier, Simonne Legal, Rita Legal, Gérard Desrosiers.
Grade III — Simonne Saltel, Liliane Morin, Marie Legal, Aline Legal.
Grade II — Yvonne Gauthier, Marie-Louise Lansard.
Grade I—Loreen Anderson, Agnès Desrosiers, Marcelline Dornez, Florent Robert.
Préparatoire—Jean Godard.

Votre abonnement est-il à la veille d'expirer? Hâtez-vous de le renouveler.

Le Coin du Collège de St-Boniface

"BOOM TOWN"

Dans les vallons de l'Alberta, à mi-chemin entre Edmonton et Calgary, le voyageur voit soudain apparaître une petite ville; c'est Red Deer. A peine connue avant la guerre, elle est devenue depuis quelques années, un centre très actif. Comme plusieurs bourgs canadiens, la guerre l'a dotée de camps militaires; un pour l'infanterie, et un pour la force aérienne.

Je fus un peu surpris en y mettant le pied, de découvrir dans le voisinage des belles fermes, des grands champs de blé, des paisibles troupeaux, et de voir cette ville aux rues bien éclairées, bariolées d'enseignes au néon, aux hôtels et cafés les plus modernes, aux magasins offrant un choix très varié de marchandises.

A neuf heures, le couvre-feu sonna; on aurait dit qu'il réveillait la populace. Au lieu de se vider, les rues se remplirent d'une foule gaie; les civils étaient peu nombreux, le kaki et le bleu de la force aérienne semblait beaucoup plus à la mode. Partout des soldats et des aviateurs; ils avaient envahi la ville, elle semblait leur appartenir. Un système d'autobus modernes fonctionnait entre les camps militaires et le centre, de sorte que ville et camps ne semblaient faire qu'un.

On remplissait les tavernes et les restaurants, l'argent roulait sur les comptoirs. C'étaient donc là le secret de cette prospérité qui règne chez les marchands.

Et, pendant que mes oreilles s'accoutumaient au cliquetis des bottes ferrées et aux petits rires, mes yeux tombèrent sur quelques individus dont l'apparence était toute autre que celle de la foule qui passait. C'étaient des braves cultivateurs, peut-être venus au village le samedi soir, comme il est de coutume chez une bonne partie de notre population rurale. Mais j'ai vite conclu que ce n'était pas là leur place, et leur attitude me prouva que j'avais raison. Debout, au coin de la rue, ils regardaient passer sans mot dire ces inconnus qui les gênaient.

Peut-être songeaient-ils à ce passé trop récent, quand Red Deer signifiait pour eux: leur village. Mais aujourd'hui ils n'y semblent plus bienvenus; les étrangers l'ont envahi, ils l'ont transformé, et ils en revendiquent le droit de possession. Malheureusement, la ville est devenue un endroit où l'on peut "s'en donner," et les salutations de voisins ont fait place aux cris de voix pâteuses.

Et toujours la foule passait, gaie, insouciante, vrai brouhaha de bruit et de laisser-aller; contraste bien triste avec mes amis du labour.

Cette scène se répète-t-elle chaque jour à Red Deer? Je ne pourrais l'affirmer, mon séjour y fut trop bref. Mais si tel est le cas, l'ombre sinistre de l'après-guerre guette peut-être le jour radieux qui inonde aujourd'hui la ville.

La paix entrainera la fin des camps militaires, et avec elle se tarira la source de prospérité. Alors, est-ce qu'on ne regrettera pas cet argent dépensé à l'aveugle? Et ce qui est pire, quelles seront les conséquences de ces moeurs faciles qui sont si évidentes?

On peut penser ce qu'on veut, mais moi j'ai cru voir dans ce spectacle une sévère leçon. Nos villes canadiennes à l'abri de la mitraille reçoivent aussi leur part de châtiment; il est plus secret que celui infligé à leurs soeurs d'Europe, mais les conséquences prouveront que la guerre ne fait pas ses ravages avec l'obus seulement.

Richard SICOTTE,
Rhétorique.

Fin d'une controverse

LETTRE A MAURICE ARPIN

Mon cher Maurice,

Oui, j'avais dit que c'était "lâche, mesquin, égoïste d'abandonner la 'Survivance de la race' pour rechercher le succès personnel". On appelle cela "faux idéalisme"; on me demande d'être pratique. Est-ce donc faux idéalisme que de vouloir faire passer le bien-être de notre nationalité avant celui de l'individu? Ne soyons donc ni idéalistes ni pratiques, mais tout simplement logiques.

Certes non, je ne te blâme pas de rechercher le succès matériel. (A propos, dans un article précédent, j'avais attribué à saint François-Xavier la parole que tu prêtes à Saint-Paul; pas de controverse là dessus, hein!) Ce que je te reproche, c'est de ne voir les belles choses qu'en dehors de chez nous. Impossible au Manitoba de réussir, affirmes-tu; "l'industrie et la haute finance, petit jeu auquel on ne joue que si l'on a beaucoup de gros sous. Mais l'industrie, non pas. L'obstacle, c'est l'argent nécessaire pour lancer cette industrie. John Rockfeller a commencé par accumuler des pièces de dix sous. Il faut se résigner aux petits commencements. Et sans viser ni atteindre aux milliards, on peut percer. Par exemple les Reuter Products. Purement saint-bonifacienne, cette firme; et pourtant sans faire peur à Colgate-Palmolive, elle fait d'assez bonnes affaires. Son expansion, pour être lente, n'en est pas moins réelle. Faut-il que nous nous en tenions à cette seule usine de savons et de germicides? Parce que, comme nous sommes habitués, nous Manitobains, à nous faire servir la marchandise d'autrui, pas un de nous n'a songé que peut-être il serait moins coûteux de fabriquer nous-mêmes ces produits.

"Le côté professionnel: droit, médecine: marché encombré. Droit: un seul étudiant, Alfred Monnin. Les avocats actuels, plus âgés, devront céder leur place: qui les remplacera? Encombrée la médecine? pas encore. Belles occasions si le jeune médecin a le courage d'aller vivre en campagne. Lis un peu les annonces des journaux anglais. Presque chaque semaine, quelque municipalité réclame un praticien; tu verras en plus que les salaires sont excellents. Pour le moment, donc, pas de danger de ce côté-là. Et tu ne dis pas un mot des ingénieurs, agronomes, architectes. Combien compte-t-on d'ingénieurs franco-manitobains? Agronomie autre vaste champ. Je sais de source autorisée que l'Hon M. Marcoux aurait pu placer une demi-douzaine de nos compatriotes: personne n'était prêt. Et l'architecture? Tu connais les succès de Louis Gauthier. Superbes, n'est-ce pas? Donc, ce n'est pas si mal, en fait de compte, pas vrai?

Tu me parles de l'inutilité de faire tant soit peu d'action nationale au Manitoba sans "base financière substantielle". Tu m'offres comme exemple les générations précédentes qui n'ont pu rien faire, faute d'avoir suffisamment soigné "le côté pécuniaire de leur avenir". Est-ce vraiment là leur erreur? N'ont-ils pas commis une faute que nous répétons aujourd'hui sous une autre forme? Au lieu de se diriger dans toutes les branches, ils se sont tous lancés dans le droit. Qu'est-il arrivé? Au lieu de collaborer, ils se sont vus obligés de se faire concurrence, eux qui voudraient et qui devraient s'aider sur le plan économique.

(ON a dit que l'histoire se répète: la même situation va revenir avec cette variante: au lieu d'être tous avocats, nous serons tous médecins).

"Elle est un non-sens, je l'avoue, cette subordination au signe de piastre, mais dans les circonstances, il vaut mieux s'y soumettre momentanément, pour hâter le rétablissement de la hiérarchie". Entendu, il faut une certaine aisance. Mais voilà le noeud, il faut se résigner à l'avoir plus petite, cette aisance. Et c'est là qu'entrent le sacrifice, l'héroïsme réel, lequel sans y songer peut-être, tu as taxé de "faux idéalisme"; ce sacrifice, cet héroïsme nous feront rester ici, au lieu de nous "tourner ailleurs, c'est-à-dire, pour nous, vers Montréal".

"... tous les chefs s'en vont. Que veux-tu donc qu'ils fassent s'ils sont ici voués à être chefs sans armée?" Tu touches là au véritable problème, beaucoup plus important que l'acquisition d'une fortune. Au point de vue national, rien ne se fait au Manitoba. Pas d'organisations. Dieu sait pourtant combien nous en avons besoin. Je ne suis que trop d'accord avec toi sur ce point. Mais un peu plus loin je remarque que tu dis: "Qu'on nous donne des cadres, qu'on organise des cercles où nos efforts ne seront plus perdus dans l'air du désert et alors nous agirons." Puis-je te rappeler la parole de Monseigneur Béliveau: "Vous voulez du français dans les écoles? Mettez-en!" C'est là qu'est la véritable réponse. Veux-tu des cadres de redressement? Dresse-les toi-même. Des cercles? Il faut les partir toi-même. Ne compter sur personne que sur toi même.

C'est plat, c'est dur, c'est long; il n'en faudrait qu'un qui ait le cran de commencer.

Clément FLUET,
Philosophie I.

Pour Vous, Mesdames

La lettre qu'on n'écrit pas . . .

"Bonjour! Bon voyage! N'oubliez pas de revenir l'an prochain!" Une scène qui se répète à toutes les fins de vacances: dans le brouhaha de la gare, les exclamations se croisent, les mains se serrent, les paroles de remerciement et d'affection s'échangent. Les sentiments sont mêlés, contradictoires: tristesse de quitter de bons amis — joie anxieuse de retrouver la douce intimité du foyer.

Lorsque le train s'ébranle, ou que l'auto démarre, une dernière recommandation, une dernière promesse: "Surtout, n'oubliez pas de nous donner de vos nouvelles!" — "Oui, certain, je vous écrirai!"

Combien de temps le souvenir de cette promesse a-t-il duré? Y pensiez-vous seulement encore après le court voyage de retour? S'il fallait juger de votre degré d'affection pour vos amis ou vos parents d'après votre promptitude à leur adresser vos lettres, le résultat ne serait pas beaucoup en votre faveur.

Aussitôt revenues, vous êtes reprises par vos multiples occupations. Vous pensez bien, par moment, avec un vague sentiment de remords, que votre correspondance est fort négligée. Mais il y a tant de choses à faire! La maison a été fermée durant quatre ou six semaines; il y a de la poussière partout, des réparations et des améliorations qu'on avait remises "à plus tard"; il y a les enfants à préparer pour l'école; il y a le surcroît de travail accumulé au bureau; il y a . . . il y a . . . L'énumération pourrait se continuer indéfiniment.

Et pendant ce temps . . . Vos amis, inquiets, se demandent en quoi ils ont bien pu vous froisser, doutent peut-être de votre amitié; vos parents se tourmentent au sujet de votre santé, ou passent en revue tous les accidents et toutes les catastrophes qui peuvent atteindre ces êtres qui leur sont si chers . . .

Vite, hâtez-vous: sans retard, écrivez cette lettre qu'on attend avec tant d'impatience; couvrez vos feuillets de paroles amicales et réconfortantes, de mots d'attachement, d'encouragement ou de sympathie. Qu'on sache bien, là-bas, que vous n'avez pas oublié toutes les bontés et les délicatesses dont vous avez été l'objet durant vos belles vacances, que la distance n'a fait qu'accroître vos sentiments de reconnaissance et d'amitié pour eux, que l'éloignement vous fait regretter les belles semaines de congé si vite écoulées, et que vous vivez dans l'espoir et l'attente d'une rencontre prochaine.

MARIE-JOSEPHE.



Q.—Afin d'aider mes parents qui sont dans le besoin, j'ai accepté d'aller travailler assez loin de chez nous. Ma mère exige que je lui envoie tout mon salaire, disant qu'elle me donnera ensuite ce dont j'ai besoin. A quinze milles de distance, je pense qu'elle peut difficilement se rendre compte de ce qui me manque. Elle me traite d'égoïste, parce que je me suis réservée un certain montant pour mes dépenses personnelles. Croyez-vous qu'elle a raison? —INQUIETE.

R.—Si vous avez faite raisonnable la part que vous vous êtes réservée, non, franchement, je ne lui donnerais pas raison. Aider votre famille pauvre dans la mesure où vos moyens vous le permettent, c'est sans aucun doute, votre devoir. Mais du moment que vous ne faites pas de dépenses futiles ou extravagantes, que vous vous réservez le juste nécessaire, votre conscience peut être tranquille. Je vous conseillerais même, plus tard, quand vos frères ou soeurs pourront à leur tour aider vos parents, de faire plus large votre part, et de songer à votre avenir.

•

Q.—Mon mari me dit que je dois appeler "oncle et tante" ses oncles et ses tantes. Je suis mariée depuis peu, et je trouve plutôt gênant de nommer ainsi des personnes que, connaissant depuis longtemps, j'ai toujours appelé Monsieur ou Madame. Qu'en pensez-vous?—J. D.

R.—C'est en effet l'usage, en adoptant comme vôtre les parents de votre mari, de les nommer oncle et tante. Le "Monsieur" ou "Madame", de votre part, pourrait sembler de la froideur. Surmontez votre gêne: l'habitude se prendra rapidement et facilement.

•

Q.—Je suis inquiète au sujet de l'enfant de mon fils. Il est visiblement suralimenté. Agé d'un an à peine, sa mère lui fait manger de tout, comme à une grande personne. Si j'essaie de faire quelques observations, par exemple de consulter un médecin ou une garde-malade sur le régime à faire suivre au bébé, ma bru me répond qu'elle sait ce qu'elle a à faire, et que si j'ai élevé mes enfants à ma manière, elle entend faire à sa guise pour l'éducation du sien. Je n'ose plus aborder le sujet, mais je crains pour la santé du petit. Que devrais-je faire?—GRAND'MAMAN.

R.—Il est surprenant que, dans un temps comme le nôtre, où les idées et les principes propres à l'éducation des enfants sont aussi généralement répandus, il existe encore des personnes qui les ignorent. Dans le cas présent, il est assez difficile d'imposer vos vues, sans risquer une brouille. Peut-être qu'en convainquant votre fils d'abord, celui-ci réussirait-il ensuite. Peut-être qu'aussi vous vous êtes alarmée trop vite, et que le régime de l'enfant n'est pas aussi dangereux qu'il vous a semblé. L'opinion d'une personne compétente, médecin ou garde-malade, serait toutefois une garantie, en même temps qu'un grand réconfort pour vous tous.

•

Q.—Mon fiancé me trouve trop exigeante parce que, devant aller demeurer avec mes beaux-parents une fois mariée, je demande qu'on me donne deux chambres, bien à moi, et que nous vivions chacun à notre guise. Nous demeurerons à la campagne, et ma future belle-mère, qui est encore jeune, a toujours conduit elle-même sa maison. Je suis prête à aider les parents de mon futur en allant demeurer avec eux, mais je tiens à ce que nous ayons des appartements séparés. Je crois sincèrement que nos relations n'en seraient que meilleures ainsi. J'aimerais avoir votre avis.—MARIE.

R.—Je crois que vous avez raison. Puisqu'il y a toujours une infinité de détails et d'occasions pouvant causer du désaccord entre belles-mères et brus, pourquoi risquer d'en susciter d'autres? Il est assez rare, et c'est tout naturel, que les personnes âgées et les jeunes aient les mêmes idées sur tout. En vivant chacun dans vos appartements, même à proximité comme dans le cas présent, la bonne entente sera beaucoup plus facile à préserver. Plus tard, si votre belle-mère devenait trop âgée ou trop malade pour rester seule, il sera toujours temps d'adopter la vie commune. D'ici là, organisez votre vie au gré de vos goûts et de vos habitudes particulières.

•

Q.—On me dit qu'une jeune fille ne doit jamais faire de cadeau à un jeune homme. Mais, mon ami est en service outre-mer, nous correspondons régulièrement, et j'aimerais lui envoyer quelque chose pour les fêtes. Serait-ce déplacé?—EN PEINE.

R.—Je crois qu'il est admis que l'on offre, surtout en temps de guerre, quelques petits cadeaux à un soldat. Les circonstances peuvent toujours modifier une règle.

Louise

Vivez où vous êtes, plaisez-vous à ce que vous faites, soumettez-vous d'avance à ce que Dieu voudra: c'est le secret du bonheur. S'il y manque quelque chose, souvenez-vous que vous êtes dans le lieu d'épreuve et attendez l'éternité.

• • •

Le plus grand esprit ne sait que ce qu'il a appris.—Joseph de MAISTRE.

• • •

Le devoir n'est pas de donner; mais de faire du bien en donnant et de faire en donnant le plus de bien possible.

Novembre

Je cherchais ce matin un article perdu dans un album de découpures quand mes regards tombèrent sur de nombreux petits rectangles jetés par hasard, ou plutôt providentiellement entre deux feuillets, et qui renfermaient les noms de grand nombre de cousins et cousines disparus, les uns depuis plusieurs années déjà, et que nous avons peut-être même oubliés, pris que nous sommes par les mille devoirs de chaque jour. C'est un devoir pourtant, un devoir d'amitié et de charité de nous souvenir de nos morts aînés, de nous en souvenir surtout à l'heure de la prière, de les nommer à Dieu alors que nous assistons au Saint Sacrifice, que nous avons le bonheur de recevoir Jésus dans son Hostie divine.

Donc, ce n'est pas un simple effet du hasard qui m'a fait découvrir les petits **In Memoriam**, mais bien plutôt la Providence qui a voulu, au seuil du mois consacré aux chers défunts, nous rappeler à tous cet essentiel devoir de la prière pour les âmes du purgatoire.

Nous prierons, n'est-il pas vrai, chaque jour de novembre, pour les âmes chères qui nous ont quittés, âmes de nos parents, de nos amis, nous offrirons, à l'intention de ces chers défunts, outre nos prières et communions, quelques sacrifices, qui vaudront à plusieurs des pauvres captives du purgatoire la sortie de leur prison brûlante, la vision de l'Infini. A quelques-unes, il ne manque peut-être qu'une communion, une dizaine de chapelet, un simple Ave Maria pour s'envoler au ciel: ne voudrons-nous pas leur en faciliter l'accès? "Les Ave du Rosaire, a dit un saint, sont comme les anneaux d'une chaîne mystérieuse qui rapproche le purgatoire du ciel."

Hâtons-nous de mettre cette chaîne précieuse à la disposition des chères âmes souffrantes, sur la reconnaissance immortelle desquelles nous pouvons compter durant notre vie et à l'heure où nous-mêmes aurons besoin des suffrages de ceux qui nous aiment.

Quelques croyances sur l'amour

Il y en a eu des croyances, plus ou moins superstitieuses, sur l'amour! Vous n'y croyez plus guère, mais les anciennes générations étaient persuadées de leur efficacité. Aujourd'hui, on sourit en entendant ces choses, mais, hier, il n'en était pas de même...

Ainsi, en Bretagne, les jeunes filles et les jeunes mamans se flattaient de fixer le coeur de celui qu'elles aimaient en balayant après la messe la poussière de leur chapelle et en la poussant du côté par lequel le jeune fiancé, ou le mari, doit venir.

Dans le Midi, les paysans pensaient que certains mots, séparés par des croix et attachés au cou par une chaînette, attirent l'amour. Cette vieille et amusante croyance n'est pas morte... L'été dernier, sur les plages, on pouvait voir portés par des femmes des foulards ou des pochettes de soie ornés de formules magiques qui, paraît-il, attirent l'amour.

Derniers vestiges commerciaux des vieilles superstitions d'autrefois...

L'Angleterre a eu aussi des superstitions se rattachant à l'amour, tant il est vrai que ce sentiment n'a pas de patrie et que, partout, on l'appelle de toutes ses forces. Les jeunes étudiants anglais prétendaient savoir quels seraient leurs succès auprès des jeunes filles qu'ils recherchaient en portant dans leur poche une plante appelée "bouton de bachelier" et dont la fleur ressemblait à un bouton d'habit. Ils jugeaient s'ils devaient espérer selon que ce bouton s'épanouissait ou non.

Vous savez toutes, sans doute, que, dès la plus haute antiquité, les femmes, comme les hommes, ont eu, très souvent, recours à des sorciers pour obtenir, à l'aide de leurs secrets miraculeux, des breuvages capables de vaincre l'indifférence en amour. Ces "philtres" étaient composés des matières les plus diverses et les plus imprévues: os de grenouille bouillis avec des herbes et des rognures d'ongle. Il paraît que le remède était efficace!...

Aujourd'hui, on offre (et heureusement pour notre santé!) plus facilement une bague, un bracelet, un poudrier, ou une cravate avec son épingle, qu'un philtre de sorcier pour vaincre l'indifférence d'un être qu'on aime.

Dans la rue

X... rencontre Y... dans la rue et le prend à partie:

—Je vous ai déjà demandé vingt fois, lui dit-il, de me rendre l'argent que vous me devez.

—C'est vrai, répondit Y... mais combien de fois a-t-il fallu que je vous le demande avant que vous me le prêtiez?

Souvenirs de joie

Nos souvenirs sont faits de bonheurs enfantins
Fragiles et légers comme des mousselines,
De rires et de chants aux notes cristallines,
De désirs clairs et purs comme les blancs matins!

Nos souvenirs sont faits de visages lointains . . .
Qui revivent parmi des brumes opalines . . .
Souvenirs faits d'amour, de tendresses câlines,
De longs baisers posés sur des cheveux châtains!

Nos souvenirs sont faits d'heures de lumière,
De mots plus doux, plus chauds qu'une ardente prière,
De regards lumineux et de gestes humains!

Nos souvenirs sont faits du meilleur de nous-mêmes,
D'espoirs qui prient tout bas, d'amitiés suprêmes,
Du don de notre esprit, de nos coeurs, de nos mains!

Apolline SEGUIN.

Ce que disent nos femmes

Disons tout de suite, au début de cet article, qu'il serait impossible d'en écrire un du même genre chez nos ennemis.

Chez nous, les femmes ont le droit de penser, de parler, d'écrire, de voter et de briguer les suffrages de l'électorat. Elles n'en sont pas moins, pour cela, de bonnes épouses et de bonnes mères de famille. Au cours du long combat qu'elles ont livré pour vaincre les préjugés et jouir de privilèges civils et politiques comparables à ceux de l'homme, elles ont dû forcément insister sur leurs **droits**. Mais à l'heure actuelle—bien que ce combat ne soit pas entièrement terminé—nous sommes tous engagés dans une bataille encore plus importante. Aussi, avec une largeur de vue qui les honore, les femmes canadiennes qui ont été identifiées jusqu'ici avec la lutte pour les droits féminins, parlent-elles maintenant des **devoirs** de la femme en temps de guerre.

Madame Casgrain

Madame Pierre Casgrain, par exemple, a prononcé à la radio, lors de la série d'émissions "Soyons réalistes", des paroles qui cadrent bien avec ce titre. "La démocratie a-t-elle fait faillite? La vérité est plus simple, c'est nous qui avons manqué à NOS devoirs envers la démocratie. Nous avons profité de toutes les libertés individuelles, familiales, sociales que nous offraient le suffrage universel et la représentation parlementaire; mais nous avons oublié qu'il n'y a pas de privilège sans responsabilité, et que la liberté entraîne le devoir de ne pas entraver la liberté d'autrui. Nous avons façonné des oeuvres; pourquoi n'avons-nous pas veillé sur elles? Nous avons en un mot, selon la loi du moindre effort, abandonné cette essentielle vigilance."

L'Hon. C. Wilson

"Hitler dit qu'il a rendu la femme à son foyer", déclarait cet été l'hon. Cairine Wilson, sénateur, "mais nous savons que c'est à un foyer privé de ses enfants et de tout ce qui en fait un véritable foyer. Les femmes canadiennes ont un rôle à jouer pour empêcher l'établissement dans le monde d'un tel ordre de choses. La femme, par exemple, exerce une influence particulière sur l'enfant, à l'âge où se forme l'esprit de l'homme ou de la femme de l'avenir. A elle, donc, de montrer à l'enfant les beautés de la liberté et tout ce que cela veut dire d'en être privé."

Madame Casselman

Mme Cora T. Casselman députée d'Edmonton-Est aux Communes, désignait récemment à ses soeurs les principaux fronts où elles devaient servir activement dans cette guerre. "Individuellement, les femmes canadiennes peuvent aider à notre effort de guerre en s'occupant du sort de nos combattants et de nos ouvriers dans les industries essentielles; en pratiquant la plus stricte économie afin d'empêcher l'inflation et en plaçant leur superflu dans des certificats d'épargne de guerre ou des obligations de la victoire; en récupérant les objets de rebut utilisables et en tenant toujours bien haut le moral personnel et national."

Ces femmes éclairées ont compris que la démocratie est une épée à double tranchant. Elle augmente la force des peuples forts et la faiblesse des peuples faibles. La liberté de parole ne nous est pas donnée simplement pour réclamer et nous plaindre mais pour prononcer des mots sages et énergiques comme ceux que nous venons de citer. La liberté d'action n'est pas le privilège de paresser et de se conduire de façon égoïste mais l'occasion de se dévouer et de travailler dans son propre intérêt en ayant toujours en vue celui de la société tout entière.

S'il faut en croire leurs représentantes les mieux autorisées, les femmes canadiennes tiennent l'épée du bon côté.

(Service de l'Information)

Conseils utiles

Pour garder aux meubles une apparence de beau poli, avec le moins d'effort possible, un bon système consiste à enduire un torchon net d'une bonne quantité de poli à meubles qu'on laisse sécher au feu ou au soleil. Il suffit de s'en servir par la suite pour faire l'époussettage quotidien ordinaire, et les meubles polis tiendront leur lustre sans beaucoup d'autre travail.

• • •

L'aluminium n'a jamais besoin de ternir, même vieux. En étuvant des fruits, employer les vaisseaux tour à tour et de temps à autre les bien frotter avec un citron plongé dans du sel. N'y jamais faire usage de liquides à polir le cuivre.

• • •

Pour couper sans misère la plus mince tranche d'un pain frais, on trempe d'abord son couteau dans l'eau chaude et on l'essuie bien sec.

• • •

Il suffit de tremper une orange dans l'eau chaude pour qu'elle se pèle comme un gant; on dirait aussi qu'elle est plus sucrée.

RECETTES





Soupe crème de pois

- 1 boîte de pois de 16 onces de qualité régulière
- 2 tasses de lait
- ½ cuil. à thé de sel
- 2 cuil. à soupe de farine
- 2 cuil. à soupe de beurre

Ecrasez les pois et faites-les cuire 3 minutes. Passez par un tamis à grosses mailles. Ajoutez le sel. Faites fondre le beurre. Ajoutez la farine et remuez jusqu'à l'apparition d'écume. Ajoutez le lait et remuez jusqu'à ce que le tout soit bien lié. Ajoutez la pulpe de pois et remettez au feu. Servez chaud avec une pincée de paprika.

• • •

Ragoût espagnol

- 2 livres de veau (épaule ou autre coupe bonne pour les ragoûts)
- 2 oignons
- 1 tasse de céleri coupé en dés
- 1 tasse de spaghetti non cuit, rompu en morceaux
- 2 tasses d'eau
- 2 tasses de jus de tomates
- Assaisonnements

Essuyez le veau. Enlevez la graisse. Coupez le veau en cubes de 1½ pouce. Roulez la viande dans la farine. Faites brunir la viande et l'oignon dans la graisse extraite de la viande. Ajoutez l'eau. Amenez au point d'ébullition et faites mijoter pendant ½ heure. Ajoutez les autres ingrédients. Assaisonnez. Faites mijoter encore 1 heure. Epaississez avec une pâte faite de farine et d'eau.

• • •

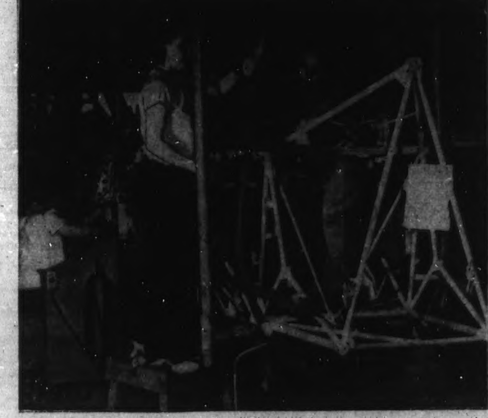
Gâteau à la compote de pommes

- ½ tasse de beurre
- 1 tasse de sucre
- 1 oeuf
- 1 tasse de compote de pommes non sucrée
- 2 tasses de farine
- ½ cuillerée à thé de sel
- 1 cuillerée à thé de poudre à pâte
- 1 cuillerée à thé de soda à pâte
- ½ cuillerée à thé de clou de girofle
- 1 cuillerée à thé de cannelle
- 1 tasse de raisins secs
- ½ tasse d'amandes hachées (facultatif)

Défaites le beurre en crème, ajoutez le sucre graduellement, battez bien. Ajoutez l'oeuf battu et la compote de pommes. Mélangez et tamisez les ingrédients secs, saupoudrez les raisins et les noix avec une partie de la farine. Ajoutez au premier mélange. Versez dans une tôle à gâteaux, beurrée, et faites cuire dans un four à feu modéré (350° F.) pendant environ 50 à 60 minutes ou jusqu'à ce que le gâteau soit cuit.

Une jeune fille, ayant passé brillamment ses examens, disait à sa mère: "Maman, j'ai fait de gros progrès dans mes études, je voudrais les compléter en apprenant encore la philosophie, la psychologie, la physiologie et la paléontologie.

—Minute ma fille. J'ai arrangé pour toi désormais un cours de soupologie, de recommodologie, de domesticologie et de rapiécologie. Mets ce tablier et épluches ces légumes.



Dans une usine de Californie, des Américaines assemblent les fuselages d'avions d'entraînement, un travail hautement spécialisé qu'elles accomplissent avec compétence.

Recettes de beauté

Il y a des livres remplis de conseils sur le régime à suivre pour conserver ou obtenir l'élégance des formes. Cependant, il y a une recette toute simple qui n'est pas inscrite aux livres de beauté. Je me permets de la transmettre ici à qui voudra bien s'en servir. Je leur promets réussite complète.

Pour satisfaire l'esprit inquiet, chercheur, de bonnes lectures saines, reposantes, aux idées salubres élargiront votre front.

Pour contenir l'imagination par trop vagabonde, modération dans les désirs; occupations journalières dans la direction d'autrui, si possible, puisque de regarder au-delà de soi, élève et ennoblit le regard.

Pour le coeur, prescription de sentiments chauds envers le prochain. Ils projetteront le teint rose aux joues et pousseront dans les artères un sang vigoureux. Evitez la crainte, supprimez l'idée d'être incomprise, opprimée. Laissez le grand mot d'amour devenir une édifiante manifestation dans la démarche vers le service à rendre ou la visite d'amitié à remplir. Bientôt le visage rayonnera à la vue de ce qui se répand du vase précieux de ces dons intimes et rares contenus dans une exubérante nature.

Cultivez votre pensée; ne lui permettre aucun mépris du prochain, c'est une mesure sage et prudente, car, ce qui occupe la réflexion, passera bientôt par les lèvres.

Ne cédons pas à l'insouciance, au dégoût qu'inspire quelquefois les actions et procédés des autres.

Relevons-nous toujours; luttons toujours, avec l'assurance que le succès amplifie le bonheur et le centuple et que pour réussir, il faut du calme, de la sagesse et de la patience. La sérénité engendrée dans la résignation et la confiance fera de votre figure un miroir fidèle où l'on se complaira à se regarder.

Si cela n'est pas déjà un pas vers la beauté convoitée, répétez les doses, soit:

Un grain de bonne lecture;

Deux grains de modération et de bon sens;

Trois grains de charité au coeur;

Mêlez le tout dans le grand vaisseau du jugement. Versez-y le verre d'eau de longanimité et de générosité;

Clarifiez au microscope de l'intelligence aidée par la spatule de la persévérance;

Passez au tamis de la confiance et des sourires;

Vous aurez une lotion avec laquelle vous pourrez vous asperger libéralement matin et soir; une potion avec laquelle vous vous nourrirez; un onguent dont vous pourrez toute vous couvrir et vous masser. Le tout ne coûte pas deux sous, mais bien seulement le plaisir de vous amuser et d'être toute à vous à qui je souhaite d'être spirituellement idéalisée au point que cet état d'âme se reflète en toute votre personne et que par là, vous deveniez toute belle!

Jeanne DU BERRY.
(Jamais contente)

Ma Messe quotidienne

NOVEMBRE

9. **23e dimanche après la Pentecôte. Dédicace de l'archibasilique du Saint-Sauveur.** Messe 'Terribilis' (Commun de la dédicace). Or.: 2e, du dimanche; 3e, pour le temps de guerre. Credo. Préface de la Trinité. Dernier évangile, du 23e dimanche.

10. **Lundi. Saint André Avellin.** Messe "Os juste" (Commun des confesseurs non pontifes). Or.: 2e, des SS. Tryphon et comp.; 3e, pour le temps de guerre.

11. **Mardi. Saint Martin.** Messe propre. Or.: 2e, de S. Menne; 3e, pour le temps de guerre.

†12. **Mercredi. Saint Martin, martyr.** Messe propre. Or.: 2e, "A cunctis"; 3e, au choix ou pour le temps de guerre.

†13. **Jeudi. Saint Didace.** Messe "Justus" (Commun des confesseurs non pontifes). Or.: 1ère, au 13 nov.; 2e et 3e, comme hier.

14. **Vendredi. Saint Josaphat.** Messe propre. 2e or.: pour le temps de guerre.

15 **Samedi. Saint Albert le Grand.** Messe "In medio" (Commun des docteurs). 2e or.: pour le temps de guerre.

XXIIIe Dimanche après la Pentecôte

Evangile

(S. Matth., IX, 18-26.)

En ce temps-là, pendant que Jésus parlait aux disciples de Jean, un chef de la synagogue s'approcha de lui et l'adora, en disant: Seigneur ma fille vient de mourir; mais venez, imposez vos mains sur elle, et elle vivra. Jésus se levant aussitôt, le suivit avec ses disciples. Au même instant, une femme qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang s'approcha de lui par derrière, et toucha la frange de son vêtement; car elle disait en elle-même: Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Mais Jésus, s'étant retourné et la voyant, lui dit: Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée; et à l'heure même cette femme fut guérie. Lorsque Jésus fut arrivé dans la maison du chef de la synagogue, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une troupe de gens qui faisaient grand bruit: Retirez-vous, leur dit-il, car cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie; et ils se moquaient de lui. Quand on eut fait sortir tout le monde, Jésus entra, la prit par la main, et la jeune fille se leva. Le bruit s'en répandit aussitôt dans tout le pays d'alentour.

La Mode Pratique



Jolie tunique, style princesse, blouse tailleur et gilet, formeront un ensemble qui plaira sûrement à toutes.

Le patron No 2791 est pour grandeurs 4, 6, 8, 10, 12 et 14 ans.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

La Liberté et le Patriote
Département des Patrons,
619, ave. McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

A mes petits amis

Ma petite causerie portera cette semaine sur la politesse, cette fleur exquise qui croît là où se trouve un coeur délicat. N'est-ce pas que vous voulez tous appartenir à la catégorie de ceux qui s'appliquent à cultiver cette fleur si rare? Pour cela, il faut commencer tout de suite, car on dit qu'il en est de la politesse comme du piano: à moins de l'avoir apprise de bonne heure, on ne la sait jamais bien. C'est donc à votre âge qu'il faut prendre de bonnes habitudes, si vous désirez plus tard devenir un homme ou une femme bien élevés.

Plus tard aussi, cette belle plante change de nom; on l'appelle savoir-vivre, étiquette, bonne éducation . . . et lorsque ces qualités manquent chez une personne d'âge mûr, elle est considérée comme vulgaire. Vous ne voulez pas qu'on dise cela de vous, n'est-ce pas? Donc, à l'oeuvre dès maintenant!

Vous avez mille occasions qui vous sont offertes pour la mettre en pratique: Savoir céder affablement à un compagnon ou à une compagne; remercier un bienfaiteur assez tôt après avoir reçu un service ou un cadeau; s'excuser pour un retard ou une offense involontaire, et, à plus forte raison lorsque vous êtes en tort; parler d'une manière distinguée, évitant d'employer des expressions vulgaires et triviales; bien plus, il faut les bannir à jamais de vos conversations. Une fois l'habitude prise, ce sera pour vous comme une seconde nature: tout le monde jouira de votre compagnie, car vous mériterez cet éloge qui vous fera honneur: Voilà un enfant bien élevé.

Mère-Grand.

La Fête du Souvenir

Le 11 novembre 1918, un clairon sonnait le "Cessez le feu" de l'armistice qui mit fin à la guerre sanglante et dévastatrice qui durait depuis août 1914. Depuis, cet anniversaire a toujours été célébré dans le monde par des manifestations diverses qui, toutes, avaient pour objet d'honorer la mémoire des soldats qui donnèrent leur vie pour leur pays.

Paix qui n'a pas duré

A l'armistice de 1918 a suivi le traité de paix en 1919. Et la paix, qui devait durer toujours, n'a pas été celle que désiraient les nations. Les auteurs du conflit de 1914 ont de nouveau entraîné le monde dans une nouvelle guerre qui se poursuit, depuis plus de deux ans, avec une sauvagerie, de la part des agresseurs, inouïe du monde civilisé.

Hommage aux soldats de 1914-18

Le Canada n'a jamais manqué de rappeler, le 11 novembre, la mémoire de ceux de ses enfants qui, de 1914 à 1918, ont versé leur sang dans les plaines de Flandres et sur les autres champs de bataille. Cette année encore, la population canadienne sera appelée à se recueillir un instant pour penser à ceux qui, il y a un quart de siècle, sont tombés sur les champs de bataille. Et tous voudront redire, avec Mgr Tissier:

"Dieu les attendait au fond de la tranchée ou sur le lit d'hôpital où s'est achevé leur sacrifice... Et maintenant, Seigneur, dans la joie de votre rencontre, ils se reposent...

A ceux qui sont tombés dans la guerre actuelle

Aux morts de la guerre de 1914-18, on associera sans aucun doute ceux des nôtres qui ont déjà versé leur sang au cours de la guerre actuelle. Car, si l'on avait suffisamment de raisons pour honorer la mémoire des soldats de la première guerre mondiale, on peut dire que l'on en a davantage pour glorifier, aujourd'hui, ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la défense non seulement de la liberté, mais de la civilisation latine et chrétienne.

En effet, et c'est encore Mgr Tissier qui parle, le soldat qui tombe au service de sa patrie n'est pas précisément un martyr, mais c'est un rédempteur; et si la cause qu'il défend est comme la nôtre, une causte juste, l'aumône de tout son sang est la charité suprême. Cet acte mérite donc qu'on s'en souvienne et qu'on le glorifie, puisque ces soldats sont morts pour une vie d'humanité qui vaut la peine d'être vécue, la vie de la justice et de la beauté.

(L'Action Catholique)

Le parapluie de tante Louise

Devant ses cahiers et ses livres qu'elle ne regarde même pas, Lucette Mignan est censée faire ses devoirs. Mais Lucette a la déplorable habitude de penser à beaucoup de choses qui ne la concernent pas et de négliger ce qu'elle aurait à faire.

Justement, on vient de sonner. Qui cela peut-il être?...

La porte de la salle est restée ouverte, Lucette entend une voix bien connue: c'est tante Louise, une excellente personne qui aime beaucoup les enfants et gâte ses neveux et nièces qu'elle vient voir le plus souvent possible.

Sans plus réfléchir, Lucette est d'un bond dans le salon où sa mère venait d'entrer:

— Eh bien! Lucette, lui dit Mme Mignan d'un ton sévère, tu as donc fini ton travail?

— Mais non, maman, répond Lucette toute confuse.

— Tu sais pourtant que tu dois apprendre tes leçons avant d'aller au cours.

— Mon Dieu, que c'est ennuyeux d'apprendre cette géographie, se dit Lucette en rentrant à contre-coeur dans la salle d'études. A quoi cela peut-il servir? J'avais tant de choses à demander à tante Louise qui sont certainement beaucoup plus utiles. Comment faire pour lui parler sans que maman me voie?

Très absorbée par ses réflexions, Lucette laisse passer le temps. Elle n'a pas même encore ouvert son livre quand elle entend la porte se refermer sur tante Louise.

Lucette se prépare en rechignant. Mais, en passant dans l'antichambre, elle remarque un parapluie posé à côté du sien et qu'elle n'a jamais vu.



Assurément, c'est tante Louise qui l'a oublié. Lucette n'a plus qu'à aller le lui reporter.

Quelle occasion d'aller la trouver chez elle et de lui confier toutes les fantaisies que cette bonne tante s'empresse toujours de satisfaire!

Arrivée au logis de tante Louise, Lucette grimpe l'escalier quatre à quatre, se précipite sur la sonnette. La domestique qui vient ouvrir lui dit tranquillement:

— Mademoiselle est sortie. Elle doit aujourd'hui faire ses tournées de charité, elle ne rentrera que pour dîner.

Lucette est bien déçue. Mais elle reprend:

— Mlle Louise avait oublié son parapluie à la maison, je venais le rapporter.

— Mais ce n'est pas le parapluie de Mademoiselle, s'écrie la bonne. Mademoiselle a laissé le sien ici. Tenez, le voilà; il ne ressemble pas à celui-là!

Lucette, navrée de son échec, reprend tristement le chemin du cours où, naturellement, elle arrive en retard. De plus, elle est grondée pour ne pas savoir ses leçons et reçoit une très mauvaise note.

Lucette commence à réfléchir sur les ennuis que lui cause son étourderie. Au retour, elle est embarrassée par ce malencontreux parapluie qui excite l'étonnement de ses compagnes, car il est bien trop grand pour elle et il n'y a plus aucune menace de mauvais temps. Lucette regrette amèrement sa fâcheuse idée.

Ce fut bien pire quand, aussitôt entrée chez elle, sa mère aperçut son parapluie et s'écria:

— Mais c'est celui de Mme Laval! Tu l'avais donc emporté?

Lucette, pétrifiée, ne peut que répondre affirmativement.

— Voilà bien ton étourderie! Cette dame était très mécontente: c'est un cadeau auquel elle tient beaucoup; elle était navrée qu'il soit égaré.

Lucette comprend son erreur: quand elle est partie au cours, Mme Laval était au salon, mais elle ne l'avait pas entendue entrer.

Sévèrement punie de son étourderie, Lucette, en faisant sa pénitence, put réfléchir à toutes les conséquences de son indocilité.

Elle n'oubliera pas cette après-midi si mal remplie et s'appliquera désormais à satisfaire ses parents et ses professeurs. Ce sera le meilleur moyen de se faire aimer de tante Louise.

HELLELE.

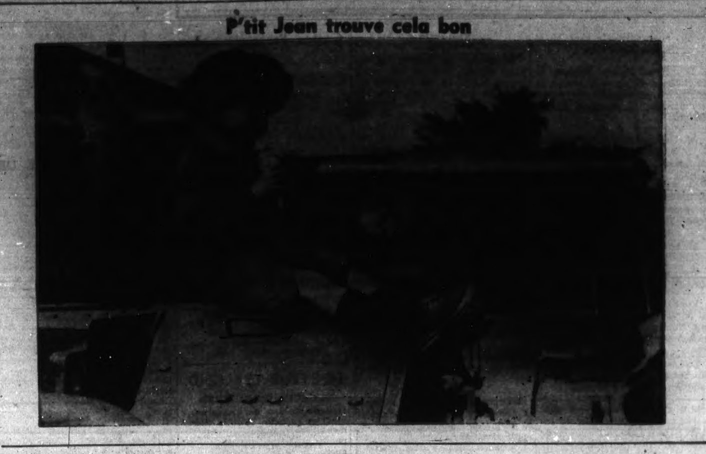
—Combien vous dois-je, docteur, pour m'avoir guéri de ma surdité?

—Cinquante dollars?

—Soixante dollars?

—Non. J'ai dit: soixante-quinze dollars.

P'tit Jean trouve cela bon



Joyeuse Fête

5 novembre

Colombe Brunel, St-Lupicin.
André St-Pierre, St-Georges.
Pauline Cormier, La Salle.

6 novembre

Simone Gobeil, La Broquerie.
Monique Labossière, St-Léon.
Paul Boisjoli, La Broquerie.
Cécile Champagne, Thibaultville.

7 novembre

Germaine Lemaux, St-Lupicin.
Bert Kemball, St-Georges.
Laurent Brière, Mankota, Sask.

8 novembre

Edmée Nault, St-Malo.
Simonne Bruneau, Léoville, Sask.

9 novembre

Hélène Chamberland, Ste-Geneviève.
Maurice Lambert, St-Jean-Baptiste.
Lucile Catellier, St-Malo.
Léonel Tremblay, St-Joseph.
Rosario Boutin, Cantal, Sask.

10 novembre

Roger Labossière, St-Léon.
Aline Delorme, Letellier.
Yvette Bruneau, St-Jean-Baptiste.
Marie-Rose Boutin, Cantal, Sask.

11 novembre

Arthur Carrière, Ste-Elisabeth.
Paul Cinq-Mars, Otterburne.
Yvonne Destoop, Mariapolis.
Loreen Anderson, Ste-Geneviève.
Henri Saindon, Thibaultville.
Lucienne Godard, Thibaultville.
Yvette Lussier, Thibaultville.
Fernand Dufresne, Lorette.



Hourrah! v'là la neige!

C'est l'exclamation joyeuse qui s'échappe de toutes nos jeunes lèvres par cette froide après-midi de novembre. Depuis le matin, il faisait froid, il ventait et voilà que tout à coup, vers une heure et demie, la neige, si belle, si blanche, la première vraie bordée se met à tourbillonner joyeusement dans l'atmosphère grise! Quelle joie! quel bonheur! Ce qu'on va s'en donner! Que de glissades, de culbutes, que de bonshommes de neige, de pirouettes gaies en perspectives! Et tout cela, en un éclair, se déroule sous les yeux émerveillés des gamines et gamins exubérants de plaisir!

Tiens, déjà elle enveloppe le sol gelé d'une mince robe blanche! Déjà les traineaux sont tirés hors de leur cachette tandis que de joyeux bambins s'amusent à qui mieux mieux, le visage tout rose, grisés d'air frais et aussi... de cette charmante visiteuse qui fait enfin son apparition.

Allons! Sortez vite traineaux, "toboggans" et tout votre attirail hivernal! V'là la neige!

On a mis un peu de coton dans la petite oreille de Totor qui souffre de ses dents de lait.

—Papa, est-ce que les ânes ont mal aux dents?

—Quelquefois, mon chéri.

—Alors, ce qu'il doit en falloir, du coton, pour mettre dans leurs oreilles! . . .

J'aime la neige

Oh! que j'aime la neige! Oh! que j'aime à la voir
Descendre par flocons sur le sol encor noir!
Ou bien, quand elle tombe en poussière si fine
Que l'on croirait qu'un ange épand de la farine
Pour donner des gâteaux à nous, petits enfants.
Et puis, maman, j'en fais des bonshommes tout blancs,
Et j'élève des forts que mon grand frère assiège:
Oh! que j'aime la neige!

Vois-tu, c'est si plaisant! Et le soir nous glissons
Si loin sur nos traineaux! Et nous recommençons
A descendre et monter mille fois les collines,
Jusqu'à ce que la lune aux lueurs argentines
Nous montre dans le ciel son visage riant;
Alors, mon frère et moi, nous revenons ensemble
Vers toi, vers le foyer qui toujours nous rassemble:
Vois-tu, c'est si plaisant!

Oh! qu'on glisserait bien sur tous ces beaux nuages
Qui, l'hiver, sont si blancs! Je les crois des rivages
De neige épaisse et dure et de brillants glaçons
Que chez lui, dans le ciel, le bon Dieu nous fait faire
Pour y laisser jouer les bons petits garçons
Tu dis que pour marcher le Seigneur nous éclaire
Et que nous irons là, si nous faisons le bien:
Oh! qu'on glissera bien!

P. J. O. CHAUVEAU.

Mes petits-enfants m'écrivent

Vonda, Sask.,
le 23 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je vous remercie sincèrement d'avoir eu la bonne idée de mettre sur "La Liberté et le Patriote" le Concours du bon langage. Il n'est pas difficile: il est plutôt très simple. J'ai répondu à votre appel et j'ai fait ce concours avec le plus de soin possible.

J'ai prié le petit Jésus pour vous, et pour le succès de mon concours.

Une concurrente,
Corinne DETILLIEUX.

• • •

Willow-Bunch, Sask.,
le 21 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Au nom de tous les élèves de notre couvent, je suis heureuse de venir vous saluer en vous présentant nos premiers essais dans le Concours de Français.

Ce nous a pas été très facile de corriger toutes ces fautes, mais nous ne regrettons pas le temps que nous avons pris pour ce travail, car l'application que nous y avons mise, nous aidera grandement à faire un meilleur usage de notre belle langue française.

Une enfant de l'Ouest,
Lucie RAINVILLE.

• • •

Cantal, Sask.,
le 24 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Ah! si saviez, Mère-Grand, combien je suis contente de vous écrire! Mais j'aimerais bien mieux vous voir.

Connaissez-vous le petit coin qu'on appelle Cantal, dans le diocèse de Régina? Bien, c'est là que je fréquente l'école. Je suis dans le grade 6, et j'ai 13 ans. La date de ma naissance est le 8 janvier. Ma maîtresse est une religieuse, et je l'aime bien.

Ma grande soeur Yvonne n'a pas encore commencé l'école depuis le mois d'août, parce que les battages ne sont pas encore finis, car nous avons eu beaucoup de pluie et de neige, mais nous allons achever bientôt.

Cette année je vais essayer de travailler plus fort que l'année passée pour plaire à Dieu.

J'étais contente quand notre maîtresse nous a dit de faire le Concours français. C'était un peu difficile, mais j'espère bien de gagner un petit prix.

Maintenant je vais terminer en vous disant au revoir!

D'une petite-fille qui vous aime et qui prie pour vous.

Edna BERTHOLET,
Grade 6.

Dendron, Sask.,
le 26 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis un petit Canadien français âgé de 12 ans. Je n'ai jamais eu la chance d'aller à une école où la religion et le français s'enseignent.

Ma mère me donne des leçons de français chaque jour, après l'école. Elle me donne une dictée et de l'épellation française.

J'ai fait les concours des grades 1 et 2 et ceux de 3, 4 et 5 parce que je ne sais pas dans quelle division je suis. Selon votre jugement, où me classeriez-vous?

Maman n'a presque pas le temps de m'enseigner le catéchisme et le français, car nous vivons sur la ferme et il y a toujours beaucoup d'ouvrage. J'ai un frère et deux soeurs tous plus âgés que moi.

J'aime à lire les petites lettres que les enfants vous écrivent chaque semaine.

J'attends une réponse de vous bientôt, chère Mère-Grand.

Un petit de la Saskatchewan,
Alphonse MORIN.

Wolseley, Sask.,
le 25 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Depuis longtemps je désirais vous écrire, mais j'ai été bien occupée cet été.

Mon père est mort ce printemps et j'ai dû aider ma mère au jardin, à la maison et autres travaux de la ferme. Mes cousins de Chicago sont venus en vacances cette année et nous avons eu bien du plaisir ensemble.

Notre curé, M. l'abbé Turgeon, nous a quittés cette semaine pour être chapelain de l'hôpital des Soeurs Grises à Régina. Nous le regrettons tous, parce qu'il était bien bon et généreux pour nous.

J'ai bien aimé votre concours, et ne l'ai pas trouvé trop difficile.

Nous avons une bonne maîtresse en ce moment.

Respectueusement, votre petite-fille,
Lucie SOUCHOTTE.

Correspondants de la semaine ....

SASKATCHEWAN

Vonda—Corinne Detillieux.
Willow-Bunch—Lucie Rainville.
Cantal—Edna Bertholet.
Dendron—Alphonse Morin.
Wolseley—Lucie Souchotte.

ONTARIO

Pinewood—Marcel Sanche, Gérard . . .

MANITOBA

Lorette—Suzanne Marcoux.
St-Norbert—Léo Robert.
St-Adolphe—Corine Préfontaine.
Lourdes—Juliette Augert, Evelyne Bazin, Yvette Bérard,.
Letellier—Aimé Graveline, Origène Fillion, Jacques Gauthier, Aldéa Boiteau, Marie-Paule Coméault, Mona Breton, Juliette Granger, Lionel Lavallée, Rita Loiselle, Marie Larocque, Anne-Marie Dansereau, Gaétane Jubinville, Aline Delorme, Jean-René Ayotte, Clémence Bérard, Yolande de Breton, Aline et Marie-Thérèse Damphousse, Marguerite et Lucille Bouchard.

Pinewood, Ont.,
le 27 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je m'appelle Marcel. J'ai sept ans. Je suis dans le grade deux. J'ai quatre petits frères, ils s'appellent: Gérard, 6 ans; Norbert, 5 ans; Fernand, 2 ans, et Denis, 2 mois ½. J'ai deux petites soeurs: Juliette, 3 ans, et Fernande, 2 ans.

Ma fête est le 15 novembre. J'aime beaucoup ma maîtresse; elle s'appelle Soeur Aimée de Joseph.

Votre petit garçon qui vous aime bien.

Marcel SANCHE.

• • •

Pinewood, Ont.,
le 26 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je m'appelle Gérard. J'ai 6 ans; ma fête est le 21 décembre. J'aime beaucoup maman et papa, mes soeurs et frères. Je suis dans le grade I.

• • •

St-Norbert, Man.,
le 17 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour la première fois. Je suis dans le grande III et j'aime bien ma maîtresse.

Pendant les vacances j'ai eu beaucoup de plaisir. Mon petit cousin est venu se promener. Son grand frère est entré dans l'armée et il est parti depuis un an. Nous recevons des nouvelles de lui tous les mois. Je suis peiné de le voir si loin; je prie beaucoup pour lui. J'ai bien hâte que la guerre soit finie pour qu'il revienne nous voir.

Au revoir, je vous écrirai encore.

Votre petit garçon qui vous aime bien.

Léo ROBERT,
Grade III.

• • •

St-Adolphe, Man.,
le 24 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Vous croyez peut-être que vos petits-enfants de St-Adolphe vous ont tous oubliée, mais ce n'est pas cela du tout. C'est, que jusqu'à maintenant, nous n'étions pas encore bien habitués dans nos nouveaux grades, et aussi, ce Concours de bon langage, que vous aviez mis pour nous sur "La Liberté" a occupé tous nos loisirs; je vous assure que nous avons bien forcé nos méninges, mais il y a encore un mot que nous n'avons pas pu trouver, c'est "Combine"; voulez-vous s'il-vous-plait avoir la bonté de le mettre parmi vos sept mots de Bon Langage sur "La Liberté".

Nous venons juste de sortir de retraite, et tous, nous avons l'air très bien disposés...

Nous avons aimé notre Père Prédicateur, M. l'abbé Hébert, car il a su bien nous faire rire et aussi bien nous faire réfléchir.

Je suis au grade 7 cette année et je vous assure que j'aime beaucoup cela.

J'espère que vous êtes très bien et que vous vous intéresserez bien aux petites lettres du "coin de chez nous".

Votre petite-fille affectueuse,
Corine PREFONTAINE.

• • •

N.-D. de Lourdes, Man.,

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour la première fois de cette année. Je suis bien contente de votre petit concours; j'ai essayé de le bien faire. Je vais à l'école. Je suis dans le grade V. J'aime bien cela. Ma maîtresse n'est pas sévère. Cette année je veux faire de mon mieux pour le concours français; je veux gagner un prix. Je vais à l'école en bicyclette avec mon petit frère. Je viens le lundi et je retourne le vendredi. Toute la semaine, je reste chez ma grand'mère. Merci, chère Mère-Grand, de nous avoir donné ce beau concours. Je voudrais gagner le prix.

Au revoir, chère Mère-Grand.

D'une petite-fille qui vous aime,
Yvette BERARD.

• • •

N.-D. de Lourdes, Man.,

Chère Mère-Grand,

Je vous envoie un bonjour en écrivant le concours de bon langage. J'espère vous avoir fait plaisir, car je me suis bien appliquée. Comment va votre santé? Je souhaite qu'elle soit très bonne. Merci de nous avoir donné ce beau concours, chère Mère-Grand, ce sera beaucoup d'ouvrage pour vous de corriger cela!

Votre petite-fille qui vous aime bien,
Evelyne BAZIN.

• • •

N.-D. de Lourdes, Man.,

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour la première fois cette année. Je suis bien heureuse de prendre part au beau concours que vous avez mis sur "La Liberté"; j'espère de gagner un prix.

Cette année je suis dans le grade V. J'ai hâte que l'hiver arrive pour que nous puissions aller glisser.

De votre petite-fille,
Juliette AUGERT.

• • •

Letellier, Man.,
le 24 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente d'avoir la chance de vous écrire aujourd'hui. J'ai une petite soeur qui a commencé l'école; elle aime bien ça. J'ai eu une petite soeur nouvelle il y a pas bien longtemps. Elle s'appelle Madeleine. Papa travaille aux betteraves à sucre avec mes trois petits frères; ils aiment ça. Ils ne viennent pas à l'école. Nous aurons un concert dimanche; je vous y invite. J'aimerais bien que vous veniez à Letellier nous voir.

Une petite-fille qui vous embrasse bien fort,
Marie-Thérèse DAMPHOUSSE.

Lorette, Man.,
le 22 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Ce n'est pas normal, à notre âge, de dire que le temps manque pour écrire des lettres, surtout à Mère-Grand. Eh bien! c'est presque notre cas. Lorette n'est pourtant pas un village qui se signale par son importance et cependant...

Déjà un mois et demi s'est écoulé depuis que la classe a recommencé! Il y a des jours qu'on ne voit vraiment pas.

Et puis, la fameuse paralysie s'obstine à retenir deux compagnes et un compagnon de classe à l'hôpital. C'est triste une maladie aussi cruelle! Combien nous sympathisons avec ces pauvres victimes. Puissent-elles du moins penser à offrir leurs fécondes souffrances.

Me voilà rendue dans des pensées très sérieuses, chère Mère-Grand. Je m'arrête pour retourner à mes livres, et vous laisse mon plus affectueux bonjour.

Suzanne MARCOUX,
Grade IX.

• • •

Letellier, Man.,
le 24 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Comment est-ce que vous allez? Bien, j'espère. Je vais toujours à l'école. Je suis maintenant dans le grade V. Nous sommes seulement quatre à la maison. Mon frère va au collège et ma soeur au couvent. Je termine ma lettre en espérant de vous voir dimanche au concert.

D'une petite-fille qui pense souvent à vous,
Marie-Paule COMEAULT.

• • •

Letellier, Man.,
le 24 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis content de venir vous donner de mes nouvelles. Mère Agnès qui est à Elie maintenant est venue faire sa retraite ici, et elle m'a dit qu'il fallait que j'aie un diplôme cette année. C'est elle qui a été ma maîtresse lorsque j'étais dans les grades 2 et 3.

Un jour je suis allé me promener à St-Boniface. Une de mes soeurs travaillait à l'Académie, et j'ai dîné là. Tout d'un coup j'aperçus une Soeur de Letellier nommé Soeur Marie Séraphin, qui m'a enseigné le chant pendant trois ans. Elle m'a fait visiter le couvent.

Je vous envoie la liste des fêtes de nos élèves pour le mois de novembre.

Un bon écolier qui vous aime,
Aimé GRAVELINE.

• • •

Letellier, Man.,
le 24 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Me voilà encore à causer avec vous pour la première fois cette année. J'étais assez contente quand notre institutrice nous a donné pour devoir de vous écrire. Dans notre classe nous sommes trente-cinq.

Ah! oui, il faut que je vous annonce une grande nouvelle. Mon oncle François était parti outremer et je priais pour lui. Savez-vous ce que j'ai entendu l'autre jour lorsque je suis descendue de ma chambre? On m'a dit que mon oncle était arrivé. J'ai sauté de joie.

De votre petite-fille,
Mona BRETON.

• • •

Letellier, Man.,
Le 24 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

J'ai une petite soeur qui s'appelle Lucille. Nous sommes sept dans notre famille. Je suis dans le grade IV cette année. J'aime bien faire mes devoirs français. J'ai fait le concours de bon langage.

Votre petit garçon,
Lionel LAVALLEE.

• • •

Letellier, Man.,
le 24 octobre 1941.

Chère Mère-Grand,

Il y a 12 jours que maman s'est brûlé une jambe. Elle a été chez M. le docteur Cloutier hier soir. Il lui a donné de l'onguent pour faire guérir sa jambe. J'ai bien hâte que vous veniez à Letellier. Paul a commencé à aller à l'école. Il dit qu'il aime cela. Je vais vous demander quelque chose. Voulez-vous venir à Letellier? Il y a une séance dimanche. Je vais à la messe tous les matins. J'aime beaucoup la pièce de Marie-Paule et de Mona. Le petit garçon de Mme Larocque est mort.

De votre petite-fille qui vous aime,
Marguerite BOUCHARD.

Nos Sept Mots

36ème SEMAINE

Antisémite— Nom masculin	Partisan (celui qui fait) de l'antisémitisme. Le gouvernement allemand est antisémite. (Voir le mot suivant).
Antisémitisme— Nom masculin	Doctrine de ceux qui sont opposés à l'influence des Juifs dans le monde.
Antiseptique— Adjectif	Désigne des drogues qui sont administrées ou appliquées aux malades pour combattre les microbes.
Antisocial— Adjectif	Contraire à l'organisation de la société. Une action antisociale est une action qui brise le bon ordre de la société. La société est l'ensemble des humains, leurs lois, leurs conventions. Une loi qui nuirait aux meilleurs intérêts de la société serait une loi **antisociale**.
Antitoxine— Nom féminin	La toxine est le poison produit par les microbes dans le corps humain. L'antitoxine est toute substance ou médecine qui détruit ce poison ou le rend inoffensif.
Antre— Nom masculin	a) Caverne ou tanière. b) Endroit où vivent les bêtes féroces.
Anxieux— Adjectif	Soucieux, inquiet. Remarquer qu'anxieux n'a pas exactement le même sens que le mot anglais (anxious). Anxious en anglais indique le désir, l'intention de faire quelque chose. Si vous voulez traduire ce mot en français, il ne faut pas employer le mot français anxieux.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Comité pour étudier le problèmes des loyers

Le maire Brock a nommé un Comité pour étudier le problème des loyers à Prince-Albert. Ce Comité est composé des échevins suivants: MM. E. P. Woodman, John Daisley et Mme Muzzy. Lorsque M. Woodman proposa la question du Comité des loyers, il avait appris que les loyers avaient été augmentés, et croyait nécessaire que l'on fasse une enquête à ce propos. M. Woodman suggère que les locataires qui ont des griefs les fassent connaître par écrit au clerc de la ville. Ces renseignements seront tenus confidentiels. Alors le Comité fera rapport au Conseil de ville. Et ce dernier verra s'il est opportun de communiquer avec l'administration des loyers à Ottawa. L'échevin G. B. Howard dit que le Comité devrait aussi tenir compte des représentations faites par les propriétaires. Il rappela que l'Office local du gouvernement avait remarqué que les loyers étaient bas à Prince-Albert, mais maintenant les taxes ont été élevées.

Pour un nouveau centre d'entraînement

Prince-Albert devrait être l'endroit idéal d'un nouveau centre d'entrainement militaire que viennent d'autoriser pour la Saskatchewan les autorités fédérales. L'échevin C. Lacroix demande au Conseil de ville de faire des démarches auprès du fédéral, afin qu'il choisisse Prince-Albert comme centre de cet entrainement. M. le maire Brock a envoyé un télégramme à M. Mackenzie King à ce propos. Ce centre d'entrainement aura un personnel administratif de 300 officiers et comprendra 1,200 hommes d'autres rangs, avec un salaire global de $50,000 par mois.

Léo Lacroix, officier rapporteur

Léo Lacroix, employé de l'Hôtel de ville, sera nommé officier rapporteur lors des élections civiques pour le choix des échevins, du maire et des commissaires d'écoles.

M. N. H. Russell, décédé

M. H. N. Russell, pionnier de Prince-Albert, est décédé. Les funérailles ont eut lieu à la cathédrale du Sacré-Coeur. M. l'abbé Boucher, curé de la paroisse, chanta le service. Le défunt passa 48 ans de sa vie à Prince-Albert.

Vonda

Mlle Kathleen LeScelleur, de Régina, est venue passer quelques jours de congé chez sa mère, Mme Ch. LeScelleur.

• • •

Mme T. Saunders et ses enfants, Jeannine et Robert, sont venus en visite chez leurs parents, il y a quelque temps.

• • •

M. Wilfrid Latour, de la Banque de Commerce, a eu la visite de son père, M. Wilfrid Latour, de South Battleford.

• • •

Le Docteur et Mme Jean McCullough, de Carrot River, sont venus en promenade chez M. et Mme Odilon Binette.

• • •

Le caporal Roland Dionne, de la Brigade d'infanterie légère de Saskatoon, est venu en congé chez ses parents, M. et Mme Joseph Dionne.

• • •

M. Georges Goddard, étudiant à Saskatoon, est en visite chez sa mère.

• • •

Mlle Elise Détillieux, étudiante garde malade à Saskatoon, était de passage récemment chez sa soeur, Mme Elmer McCullough.

• • •

M. et Mme Elmer McCullough, et leur fillette, sont allés se promener à Carrot River, chez le Docteur McCullough.

• • •

Vonda a un nouveau médecin en la personne du Docteur Houlston. Nous avons aussi une garde-malade diplômée, Mlle Edith Marion.

Le Docteur a loué la maison de M. Totzke près de l'église, et compte en faire un hôpital.

• • •

Mlle Cécile Doucette est allée passer quelques jours dans sa famille à Duck Lake, à l'occasion de la fête d'Action de Grâces.

Notre soirée au profit de l'église a eu lieu le 19 octobre. Les gagnants de la partie de cartes furent les personnes suivantes. Dames: premier prix, Mme André Bussière; second prix, Mme Renée Sirois; consolation, Mlle Thérèse Moyen. Hommes: Premier prix, M. Laurent Sirois; second prix, M. Guy de Margerie; consolation, M. Jean Dansereau.

Outre la partie de cartes, il y eut pêche pour les enfants, vente de paniers et d'articles de toutes sortes. Les recettes furent de $182.65. Dimanche dernier, M. le curé Pierre remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de cette soirée.

Saint-Louis

Le 26 octobre, journée de l'A.C.F.C. les prix de Français ont été distribués, à l'église, après la grand'messe. Nous félicitons nos jeunes concurrents aux examens du mois de juin, qui ont obtenu de si bons points.

A cette occasion, nous eûmes le plaisir d'entendre M. Laurier Lepage B.A., instituteur à l'école Ethier de Domrémy. Il parla avec enthousiasme et conviction de l'excellent et noble travail qui se fait par les dévoués directeurs de l'Association, au Secrétariat. Il appuya sur la nécessité de faire partie de l'association en s'intéressant à l'enseignement du français, en quelque lieu que nous demeurions, en le parlant et en le faisant parler par les enfants à la maison, enfin, en soutenant la cause française par une obole, selon nos moyens. Ceux qui ont écouté le discours de M. Lepage ont été heureux d'entendre un "jeune" affirmer avec fierté son attitude toute résolue de travailler au maintien des droits jusqu'ici si vaillamment protégée par nos devanciers dans la lutte. Nous félicitons M. Lepage et le remercions d'avoir stimulé en nos coeurs des sentiments d'amour et de loyauté envers ces droits, sentiments qui trop souvent s'endorment.

Il faudrait que notre conférencier du 26 octobre et d'autres comme lui, viennent en attiser la flamme de temps en temps. M. Lepage était accompagné de ses parents, et M. et Mme C. Lepage, de Prud'homme et de sa soeur, Mlle Annette, institutrice à l'école St-Isidore de Bellevue.

• • •

Mlle Cécile Branger est revenue chez elle après un séjour d'une dizaine de jours à l'hôpital de la Ste-Famille, à Prince-Albert, où elle a subi une opération.

Nous lui souhaitons de pouvoir bientôt reprendre le cours de ses études au Couvent de St-Louis.

• • •

Mlle Céline Détilleux est en ce moment, elle aussi à l'hôpital et est en bonne voie de guérison.

• • •

Mlle Solange Gareau, du Couvent de St-Louis, est allée assister au mariage de sa soeur, Jeanne, maintenant Mme P. E. Gaudette. Aux nouveaux époux, nous souhaitons bonheur et prospérité.

Dumas

Le souper de Dumas fut un beau succès. Près de 220 repas furent servis et les recettes de toute la soirée dépassèrent 100 dollars. Nous étions heureux de saluer le R. P. Fallourd, de St-Hubert, avec bon nombre de ses paroissiens. Heureux aussi de voir Wauchope si bien représenté par six ou sept familles. Merci aux amis.

A l'école il y eut une soirée familiale où plusieurs talents furent applaudis et appréciés.

Au programme figurèrent:

Trio: Mlle Lythe, inst. Mlles Boulays.

Banjo: Bill Berkes.

Chansons: R. Bessette, Frs Beauchesne, Mme Giroux, Lucien Beauchesne, Mme Léo Lamontagne, Mlle Rose Delarue, Mme C. Giroux.

Au piano, Mme R. Bessette.

Le coussin a été raflé et gagné par Mme Smart, de Vanduras. La gagnante de la marmite "Rapide" fut Mme Ant. L'Arrivée.

On se sépara au chant de "Dieu sauve le Roi".

• • •

L'Orchestre des jeunes Filteau et frères fut des plus appréciés au programme par des "encore" et applaudissements.

Laventure

Nous avons eu la visite du R. P. Vanier qui est venu prêcher sur le bon journal et recueillir de nouveaux abonnés. Il reçut un bon accueil et a fait de nouveaux adeptes dans la paroisse.

• • •

Nous venons d'avoir notre bazar et le succès a récompensé les efforts de tous ceux qui ont participé à cette belle soirée.

Les différents jeux et distractions pour tous les âges ont eu de nombreux visiteurs.

Les loteries et les encans ont satisfait tout le monde: car les lots étaient superbes, et la générosité des paroissiens les avait poussés à faire de multiples dons.

Les paroisses voisines ont eu l'amabilité de venir participer à notre fête et l'assistance fut nombreuse.

• • •

Nous venons d'apprendre avec peine la nouvelle de l'incendie qui a détruit la maison de M. Paul-Emile Turgeon. La perte fut totale et le sinistre fut si rapide qu'on eut juste le temps de sauver les enfants.

• • •

M. R. Francon est venu passer quelques jours dans sa famille, avant de rejoindre l'aviation canadienne, après avoir subi, pendant plusieurs mois, des cours de spécialiste.

Lac Pelletier

A l'occasion de la Fête du Christ-Roi, il y eut adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à neuf heures du soir.

• • •

M. le Curé se rendit à Ponteix dimanche dernier pour les Quarante Heures.

• • •

Le R. P. Vanier, O.M.I., est de passage au presbytère. Il est propagandiste pour **La Liberté et le Patriote.**

• • •

Mlle Mina Provençal, de Ponteix, était dernièrement en visite chez des amis.

• • •

Les nouveaux mariés, M. et Mme Lucien St-Jacques, et M. et Mme David Monette, parents de Mme St-Jacques, sont allés visiter des parents à Gravelbourg, mardi dernier.

• • •

M. et Mme Fred Tessier et leurs enfants, Irène et Bobby, partaient vendredi pour leur nouvelle demeure, à Pécatina, Sask.

• • •

Le thé, qui eut lieu à Neville semedi dernier, sous le patronage bien organisé des Dames d'Autel, fut un véritable succès. M. le Curé et les organisatrices tiennent à remercier cordialement tous ceux qui y ont si généreusement contribué.

• • •

L'heureuse gagnante de la couverture de laine fut Mlle Lily Randa, institutrice à l'école Bedford, de Cadillac.

Pierre—Quels sont les livres qui t'ont été les plus utiles jusqu'ici?

Poul—Le livre de banque de mon père, et le livre de recettes de ma mère.

Dollard

Le 15 octobre, un grand nombre de dames et de demoiselles se rendirent chez M. et Mme Delphis Grégoire, pour assister à un "shower" en l'honneur de leur fille, Georgette, dont le mariage avec M. Raymond Billard eut lieu le 21 octobre. La future mariée reçut plusieurs magnifiques cadeaux. Il y eut jeux et divertissements, et un délicieux goûter fut servi.

Mariage BILLARD—GREGOIRE

Le 21 octobre, à 9 h., eut lieu le mariage de Mlle Georgette Grégoire, fille de M. et Mme Delphis Grégoire, avec M. Raymond Billard, fils de M. et Mme Henri Billard. Au son de la marche nuptiale, la mariée entra avec son père; le marié était également accompagné de son père. La fille d'honneur était Mlle Isabelle Grégoire, soeur de la mariée, et le garçon d'honneur, M. Lucien Billard. La messe fut célébrée par M. l'abbé Dufresne. Pendant la cérémonie, plusieurs cantiques furent chantés par la chorale. Mme F. Charest toucha l'orgue. Plusieurs amis assistèrent à la messe. Le déjeuner fut servi au village, chez M. H. Billard, et le dîner chez M. Grégoire. Le soir, un bon nombre de jeunes gens du village et de la campagne s'y rendirent et passèrent une agréable veillée. Meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

• • •

Mme René Roy, (Harriet Weiss), est partie la semaine dernière, pour Moose Jaw, où elle visitera sa soeur, Mlle Kathleen Weiss. De là elle continuera sa route pour Sudbury, Ont., où elle doit rejoindre son mari.

• • •

M. Lucien Roy, M. et Mme Léo Auger partirent également pour Sudbury, Ont.

• • •

M. Edmond Auger est allé à Régina, ayant reçu son appel militaire.

Le 22 octobre, un encan eut lieu chez M. Arthur Decoste. La belle température permit à une grande foule de s'y rendre. Tout s'est très bien vendu. Les dames de la Croix Rouge servirent un délicieux goûter.

M. et Mme Fred Charest et leur enfants, de Brooks, Alta., visitent leurs parents, M. et Mme H. Charest.

Par-dessus toute chose, soyez bons: la bonté est ce qui ressemble plus à Dieu et ce qui désarme le plus les hommes.

P. LACORDAIRE.

Le Club Canadien

La jeunesse de la paroisse des SS. Martyrs Canadiens a eu, dimanche dernier, l'ouverture de son Association connue sous le nom de "Club Canadien", dans le somptueux salon no 5 de l'Hôtel Bessborough.

Cette saison est déjà la huitième de notre vivante association de jeunesse. Le but du Club Canadien est de "rendre ses membres meilleurs" au point de vue catholique et au point de vue français.

Le Club Canadien veut être à la page, mais à la page de l'Evangile.

Près de quatre-vingt-dix jeunes formaient une des plus belles réunions d'ouverture que le Club ait connue.

Les quatorze articles du programme en concours de vitesse avec l'horloge défilèrent sans répit. Le discours du chapelain porta sur l'Action catholique par la jeunesse. Au programme musical figurèrent Roger Larochelle, Yvette Legars, Juliette Longtin, un groupe de jeunes aviateurs, Léon L'Heureux et M. l'abbé Demers, chapelain.

On procéda aux élections avec le résultat suivant: Président, Léon L'Heureux, étudiant en génie civil à l'Université; vice-présidente, Yvette Legars, institutrice à l'école St-Joseph; secrétaire-trésorière, Alma Loiselle, institutrice; conseillers, Caporal V. E. V. E. Deschesne, R.C.A.F., et Lorette Dupuis, normalienne.

Le Club anticipe une de ses plus belles saisons à date.

Le nouveau président, Léon L'Heureux, remercia les jeunes de leur confiance, il loua le beau travail de son prédécesseur, Sheridan Porter, aujourd'hui en Angleterre, avec la R.C.A.F. Il encouragea les membres à assister régulièrement aux réunions; il souligna l'avantage de se connaître, de se rencontrer, de s'estimer et même de s'aimer... ajoutant avec prudence, "mais-ça, ça ne me regarde pas!"

La prochaine réunion du Club Canadien aura lieu à l'Hôtel Bessborough, le 9 novembre.

LISTE DES MEMBRES DU CLUB CANADIEN

NOM	ADRESSE	OCCUPATION	ORIGINE
Archambault, René	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Arbez, Robert	Qu'Appelle-Hall	Etudiant	Manitoba
Aubert, Ernest	408—H so	Chauffeur	Saskatoon
Aubert, Lena	408—H so	Photo-Studio	Saskatoon
Audy, Cora	204—5 Ave	Servante	Albertville
Audy, Yvonne	204—5 Ave	Servante	Albertville
Bailey, René	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Ottawa
Barré, Thérèse	915 U-Drive	Domestique	Duck Lake
Beaudouin, J. L.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Beaulne, Rod.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Beaupré, Kath.	Rosary Hall	Etudiante	Régina
Beauregard, J. R. R.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Bélisle, Marge	525—11 St. E.	Etudiante	Saskatoon
Bélisle, Stella	216—21 St. E.	Coiffeuse	Saskatoon
Bellegarde, Elis.	St. Paul	Garde-Malade	Balcarres
Benoit, Delphine	712 King	Etudiante	Saskatoon
Bernier, J. A.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Bernier, Jeanne	110—31 St. W.	Normalienne	St-Louis
Bernier, O. F.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Bérubé, J. L. A.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Bissonnette, J. G. E.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Blackburn, Florence	336— 5 Ave.	R.C.A.F.	Saskatoon
Blais, Claire	420—22 St. E.	Etudiante	Saskatoon
Blais, Fernand	420—22 St. E.	Commis	Saskatoon
Boisvert, J. R. R.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Bonin, Joseph	624 Sp. Cresc.	R.C.A.F.	Domrémy
Bouchard, J. F. R.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Boucher, Irène	422—22 St. E.	Commis	St-Louis
Boucher, R. J. R.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Boudreau, Isabella	St. Paul	Garde-Malade	Delmas
Boudreau, J. A.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Bourdeau, Cpl J.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Brault, Jeanne	624 Sp. Cresc.	Sténographe	Saskatoon
Brunelle, Robert	502 Walmer Road	Etudiant	Duck Lake
Brunet, Irène	202—24 St. W.	Téléphoniste	Debden
Bussière, Anne-M.	St. Paul	Employée	Vonda
Caillé, Suzanne	St. Paul	Employée	Vonda
Caplette, Eileen	212 Sask.-Cresc.	Etudiante	Battleford
Chouinard, Joseph	441—3 Ave. No.	Normalien	Biggar
Clavelle, Marcelle	624—Sp. Cresc. E.	Servante	Harris
Cloutier, J. J. A.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Coggins, Marg.	St. Paul	Garde-Malade	Saskatoon
Combres, Alice	612 Duke St.	Normalienne	Square Hill
Coupal, Joselyn	Sask.-Hall	Etudiante	Régina
Couture, Flo.	613—10 St. E.	Etudiante	Saskatoon
Couture, Gérald	613—10 St. E.	Etudiant	Saskatoon
Coté, Jean-Paul	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Crépeau, Jerry	844 U-Drive	Etudiant	Gravelbourg
Déchesne, V. A.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Deland, G.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Detillieux, Alice	St. Paul	Garde-Malade	Vonda
Dion, Lucille	125 Albert	Etudiante	Cut-Knife
Ducluzeau, Arlette	1036 College Dr.	Etudiante	Meadow Lake
Dumas, J. A.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Dumontier, Irène	1011 Temperance	Servante	Viscount
Dupuis, Lorette	914 D. No.	Normalienne	Hoey
Dupuis, Mabel K.	Y.W.C.A.	Etudiante	Régina
Dupuis, Roger	624 Spandina Cresc.	Etudiant	Hoey
Dupuis, Rose	R.R. Saskatoon	Employée	Meadow Lake
Ellard, Eileen	St. Paul	Garde-Malade	Biggar
English, Françoise	560—25 St. E.	Photo-Studio	Saskatoon
English, Gabrielle	560—25 St. E.	Caissière	Saskatoon
English, Léonette	560—25 St. E.	Caissière	Saskatoon
English, Lucille	560—25 St. E.	Etudiante	Saskatoon
Ferbacher, Madeleine	St. Paul	Garde-Malade	Springside
Foisy, Johanne	King George Hotel	Employée	Cut Knife
Forseille, Lucienne	St. Paul	Garde-Malade	Duck Lake
Garand, Lucile	411 E. So.	Employée	Leask
Garand, Thérèse	411 E. So.	Servante	Leask
Gareau, Laurent	624 Spandina Cresc.	Etudiant	Bellevue
Gaudet, J. H. B.	S. F. T. S.	R.C.A.F.	Québec
Gauthier, Eva	St. Paul	Téléphoniste	Quill Lake
Gauthier, Germaine	721 U-Dr.	Servante	Biggar
Genest, Achille	315 No. So.	Ferblantier	Saskatoon
Genest, Louis	315 N. So.	Apprenti	Saskatoon
Genest, Noëlla	315 N. So.	Etudiant	Saskatoon
Goderre, J. A. R.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Gorin, Henri	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Grenier, Donalda	914 D. No.	Normalienne	Bellevue
Grimard, Louise	St. Paul	Garde-Malade	Prud'homme
Guillet, Mabel	Crt. House	Modiste	St-Brieux
Guillemette, Fred	632—7 Ave.	Comptable	Saskatoon
Hamel, Rose	220—4 Ave.	Téléphoniste	Davidson
Henriet, Marthe	St. Paul	Garde-Malade	Prud'homme
Hoey, Vernon	209 Albert	Normalienne	Domrémy
Hamoline, Malvina	St. Paul	Employée	Vonda
Hamoline, Marg.	St. Paul	Employée	Vonda
Jeannotte, Elisab.	Senator Hotel	Servante	St. Walburg
Jézéquel, Joseph	537—3rd Ave. N.	Photographe	St-Brieux
Kernelaguen, Paul	911—10 St. E.	Etudiant	St-Brieux
Labrecque, Rose-A.	St. Paul	Employée	Spiritwood
Lachance, G.	No. 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Lafrance, J. L. L.	No. 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Lamarche, J. L.	No. 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Landry, Otelia	St. Paul	Garde-Malade	Viscount
Lapointe, Irène	321 N. So.	Etudiante	Saskatoon
Larabie, L.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Larin, Alex.		Etudiante	Gravelbourg
Larochelle, Robert	212—28 St. W.	Etudiant	Saskatoon
Larochelle, Roger	212—28 St. W.	Commis	Saskatoon
Larocque, J. A. E.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Larue, Olga	St. Paul	Garde-Malade	Shakelton
Lavallée, E. B.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Lavoie, Catherine	624 Spadina Cresc.	Servante	Rosetown
Lavoie, J. A. R.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Lavoie, P. Z.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Legars, Yvette	914 D. No.	Institutrice	Saskatoon
Léonard, R.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
L'Heureux, Léon	613—10 St. E.	Etudiant	Gravelbourg
Loiselle, Alma	124—4 Ave. No.	Institutrice	Saskatoon
Loiselle, Hervé	124—4 Ave. No.	Etudiant	Saskatoon
Longtin, Annette	437—3 Ave. No.	Normalienne	Saskatoon
Longtin, Fernande	St. Paul	Garde-Malade	Saskatoon
Longtin, Jacq.	437—3 Ave. No.	Etudiante	Saskatoon
Longtin, Juliette	437—3 Ave. No.	Comptable	Saskatoon
Lord, Juliette	202—24 St. W.	Employée	Saskatoon
Lord, Lilliane	202—24 St. W.	Servante	Saskatoon
Lussier, Marg.	St. Paul	Garde-Malade	Prince-Albert
Malfair, Irène	110—31 St. W.	Normalienne	Eldersley
Marleau, Irène	15—5 Ave.	Etudiante	Saskatoon
Marleau, Léo	434—5 Ave.	Mécanicien	Saskatoon
Marleau, Lucienne	434—5 Ave.	Etudiante	Saskatoon
Marleau, Lucien	434—5 Ave.	Etudiant	Saskatoon
Martel, W. N.	No 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Michel, Marg.	503—5 Ave.	Normalienne	
Ouellette, Hélène	409—B. So.	Domestique	Duck Lake
Pajot, Rita	St. Paul	Garde-Malade	Saskatoon
Paquette, E. A. R.	No. 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Ottawa
Périllat, Isabelle	St. Paul	Garde-Malade	Duck Lake
Pétrie, D. J.	No. 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Pirot, Cécile-Th.	1036 College Dr.	Etudiante	Cochin
Planche, J.-B.	No. 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Provencher, Blanche	321—3 Ave. No.	Servante	Harris
Provencher, Conrad	319 3 Ave.	Mécanicien	Harris
Régnier, Bernice	110—31 St.	Normalienne	St-Louis
Roberge, Alice	St. Paul	Garde-Malade	Duck Lake
Roch, Marie, B.A.	323—4 Ave.	Institutrice	Paradise-Hill
Rompré, Rita	St. Paul	Servante	
Rouillard, Claire	137—20 St. E.	Servante	Saskatoon
Rousseau, Louis	1113 B'way.	Etudiant	Prince-Albert
Rousset, Gilberte	St. Paul	Employée	Duck Lake
St. Amand, J. R. D.	No. 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Samletzki, Marthe	St. Paul	Garde-Malade	Carlton
Senez, Alice	St. Paul	Employée	St-Front
Senez, Lilliane	204—5 Ave.	Servante	St-Front
Simpson, Albert	119—4 Ave. No.	Etudiant	Blaine Lake
Turcotte, P. F. X.	No. 4 S.F.T.S.	R.C.A.F.	Québec
Warren, Louis-M.	Sask.-Hall	Etudiante	Kelvington

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

Service pour le repos de l'âme de S. E. Mgr Melanson

Un émouvant hommage a été rendu, le mardi 28 octobre, en la cathédrale de Gravelbourg, à la mémoire de S. E. Mgr L.-J.-A. Melanson, ancien évêque de notre diocèse.

Cette cérémonie religieuse, à laquelle toutes les communautés de la ville assistèrent, fut très impressionnante.

Le service fut chanté par Mgr H. Kugener, P. D., curé de Willow-Bunch, assisté du R. P. Aimé Lizée, Recteur du Collège Mathieu et de M. l'abbé R. Lussier, curé de Lisieux, diacre et sous diacre.

L'éloge funèbre, prononcé par M. le Curé René Bérubé, fut une pièce d'éloquence.

Parmi les membres du clergé on remarquait: les Révérends Pères Oblats du Collège Mathieu; M. l'abbé Fahrenback, de Hodgeville; M. l'abbé Vachon, de Coderre; M. l'abbé Latendresse, de Saint-Victor; M. l'abbé Moquin, de Meyronne; M. l'abbé Beaupré, de Val-Marie; M. l'abbé Poirier, de Frenchville; M. l'abbé Poulin, du Lac Pelletier; M. l'abbé Dugas, vicaire à Willow-Bunch; M. l'abbé Bérubé, curé de Gravelbourg et M. l'abbé Mondor, vicaire.

Mariage

LAVERDIERE—LEGAULT

Le mercredi 29 octobre, en la cathédrale de Gravelbourg, a été célébré le mariage de M. Raymond Laverdière, fils de M. et Mme Philiza Laverdière, de Gravelbourg, avec Mlle Germaine Legault, fille de M. et Mme Dorie Legault, de Makwa.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé James Branch.

M. Sylvio Laverdière servait de témoin à son frère, et M. Donat Legault accompagnait sa nièce.

Après la cérémonie ,il y eut réception à la résidence de M. Philiza Laverdière, et les nouveaux époux partirent en voyage de noces pour le nord de la province.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Ligue Catholique féminine

Les membres de la Ligue Catholique Féminine ont tenu leur assemblée annuelle, le 5 octobre, sous la présidence de leur aumônier, M. l'abbé R. Bérubé.

Au cours de la réunion il y eut élection des officières avec le résultat suivant:

Présidente. Mme Emile Dorais; Vice-Présidente. Mme L. J. Brazziel; Secrétaire: Mme Joséphine Longault; Trésorière: Mme Arthur Juneau.

Conseillères: Mmes Arthur Mailhot, Victoria Marchand, Lionel Le Blanc et J. Saulnier.

Ferland

Le dimanche 17, eut lieu la perception annuelle de l'A.C.F.C. MM. Omer Barsalou, Alex. Laberge et Rosaire Chabot s'occupèrent de cette collecte. Ce fut un véritable succès, grâce aux généreux collaborateurs. Un cordial merci à tous.

• • •

MM. Aristide Fournier, Joseph Chabot, Alex. Laberge, Louis Fournier et Patrick Corcoran se rendirent à Régina pour affaires.

• • •

M. et Mme Alex. Laberge étaient de passage à Laflèche et Gravelbourg la semaine dernière.

• • •

MM. les professeurs Murray et Gagné, de l'école normale de Moose Jaw, rendirent visite à nos trois écoles, Ferland, Survivance et McDonald.

Mlles Yvette, Noëlla Chabot et Rollande Couture sont retournées à Moose Jaw après avoir fait deux semaines d'enseignement pratique dans nos écoles bilingues.

• • •

Plusieurs de nos Chevaliers de Colomb, MM. Aristide Fournier, Noé, Antonio et Médelger Chabot, Fortunat Dion, Charles Fournier et Lucien Beaudoin assistèrent à l'initiation des nouveaux Chevaliers à Willow-Bunch.

• • •

M. et Mme Antonio Chabot et leurs enfants visitèrent leurs parents à St-Victor.

• • •

Mlles Pauline et Angéline Fournier, gardes-malades de l'hôpital de Weyburn, étaient de passage chez leurs parents, dimanche dernier.

• • •

Le mardi 28, eut lieu le mariage de Robert Bailor, de Billimun, avec Lorraine Miller, de Ferland. Nos meilleurs voeux aux jeunes époux.

• • •

Mlle Liliane Couture est revenue à Ferland après avoir passé quelque temps à Val Marie.

• • •

Mlle Baril, de St-Victor, est en visite chez des parents, M. et Mme Omer Barsalou.

• • •

M. et Mme Pierre Larose sont à Moose Jaw pour affaires.

Saint-Hubert

Notre journée de l'A.C.F.C., le dimanche 26 octobre, a été un vrai succès. A bientôt le détail des comptes.

Baptêmes des enfants jumeaux de M. et Mme Paul Jordens (née Joséphine Skinner):

Patricia-Marie — Parrain et marraine, par procuration, M. et Mme Roméo Brodeur (Thérèse Jordens), de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant; représentés au baptême par M. et Mme F. Jordens, grand-père et grand'mère de l'enfant.

William-Joseph-Paul — Parrain et marraine, M. Wilfrid et Mlle Joan Jordens, cousins germains de l'enfant.

Va-et-vient

Mme Emile Gatin est revenue de l'hôpital de Régina. Elle est, Dieu merci, en excellente voie de complète guérison.

Le R. P. Michel, M.S., de Forget, a fait dernièrement une courte visite à l'Hospice Jeanne d'Arc.

La Révérende Mère Marie-Ludovic, Provinciale des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, de Forget, accompagnée de la Révérende Soeur Marie-Augusta et de Mlle Marie-Cécile McDonald, ont passé quelques heures à l'Hospice, la semaine dernière.

M. l'Inspecteur des écoles a fait, le 23 octobre, la visite officielle de l'école St-Hubert. Il a bien voulu envoyer aux Commissaires, au sujet de l'Institutrice, des élèves, de l'école elle-même et du terrain d'école, le rapport le plus élogieux que nous ayons encore jamais reçu.

Autre visiteur

M. Gustave Frankard, de Redvers, vient de faire à ses amis d'il y a 38 ans la plus agréable surprise. Il a pu voir encore MM. Dunand, Beaujot, Praud, etc. Avec eux, en 1903, il avait travaillé comme domestique du R. P. J. Boutin, à la démolition de la première église, bâtie en 1890, et à la construction de la nouvelle, celle qui a brûlé en 1935.

C'est lui qui, le samedi 17 octobre 1903, avait eu la mission de rencontrer à Whitewood, le R. P. curé actuel, arrivant de France, à destination de St-Hubert. Le voyage de 11 milles, à travers la prairie, s'était fait triomphalement sur l'une des dernières charges de planches destinées à l'achèvement de l'église nouvelle. Vive le bon vieux temps! Alors les pannes d'auto n'étaient pas encore connues, et on manquait le train moins souvent.

Gustave Frankard n'avait passé alors à St-Hubert qu'une dizaine de mois. Il y a cependant laissé le souvenir le plus vivant et le meilleur dans la mémoire des anciens. Sa récente visite (la première depuis 1903), chez la plupart de ceux qui restent encore du bon vieux temps, a vraiment fait des heureux.

Meyronne

Décès

Le 16 octobre, à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, Mme Honorius Bouvier s'éteignit à l'âge de 49 ans.

La défunte était native de Montréal. Elle vint à Meyronne en 1917 avec son mari, M. Aimé Landry, qui mourut de la grippe espagnole en 1918. Le 29 décembre 1919, elle épousait à Meyronne M. Honoré Bouvier.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari M. Honoré Bouvier, et neuf enfants: Eugène Landry, de St-Boniface; Mme E. Breault (Jeanne Landry), de Wood Mountain; Mme A. Lalonde (Cécile Landry), Meyronne; Alexandre, Magloire, David, Raymond, Thérèse et Marie.

Mme Honoré Bouvier, souffrante depuis de longues années, fut un exemple de patience et de résignation pour tous ceux qui l'ont approchée. Ayant eu sa part d'épreuves elle sut compatir à celles d'autrui. Mme Honoré Bouvier fut une épouse modèle et une chrétienne accomplie.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Notre-Dame de Lourdes le samedi 18, au milieu de ses nombreux parents et amis. La messe fut chantée par des amis de Ferland, avec Mme Léo Fauchon comme organiste.

Les porteurs étaient: trois de ses fils, MM. Eugène Landry, Alexandre et Magloire Bouvier; ses deux gendres, E. Breault et A. Lalonde et un de ses neveux, Léo Bouvier.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Va-et-vient

M. et Mme Charles Ste-Marie nous ont quittés pour aller passer l'hiver à Montréal.

• • •

M. et Mme Lagassé et Mlle Rose Lagassé étaient en visite au couvent pour visiter leur fille, Mère St-Alphonse, de passage pour son enseignement pratique.

• • •

Mme Albert Préfontaine, de Lisieux, accompagnée de MM. Georges et Albert Préfontaine, ont passé quelques jours chez M. et Mme Arsène Bouvier.

• • •

M. Joseph Girardin vient de partir au service de l'armée à Régina.

• • •

Le R. P. Vanier, O.M.I. propagandiste de **La Liberté et le Patriote** était de passage au presbytère.

• • •

M. et Mme Alfred Bouvier, de Flin Flon, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme P. H. Bouvier.

• • •

M. et Mme Arsène Smith sont revenus de leur voyage de noces à Banff et à Cluny, Alta.

• • •

Plusieurs de nos jeunes gens de la campagne sont venus se joindre à notre choeur de chant. Félicitations pour ce beau mouvement paroissial.

Willow-Bunch

Journée de l'A.C.F.C.

Le samedi 1er novembre, eut lieu la journée de l'A.C.F.C. telle que fixée par le comité paroissial. L'orateur fut le R. P. A. Girard, O.M.I., professeur au Collège de Gravelbourg. Ce dernier donna la conférence sur l'Association. Le comité paroissial de l'A.C.F.C. ainsi que tous les paroissiens remercient le Révérend Père conférencier pour nous avoir donné ces leçons de foi et de patriotisme. La perception eut lieu pendant la journée.

A 3 h. p.m., eut lieu au couvent la distribution des prix de français, sous la présidence de notre nouveau et jeune président, M. Sylvio Sylvestre. La distribution fut agrémentée d'un petit programme récréatif, exécuté par les élèves. M. le président ouvrit la distribution par quelques paroles de bienvenue et termina la séance par des félicitations aux élèves lauréats, à leurs maîtres et maîtresses et aux parents. Assistaient à la distribution: Mgr H. Kugener, le R. P. A. Girard, O.M.I., et M. l'abbé D. Dugas.

Un espoir

Si les gens de Willow-Bunch continuent de s'abonner à leur journal "La Liberté et le Patriote", nous aurons bientôt une paroisse abonnée cent pour cent. Encore une quarantaine d'abonnements, et tous nos Canadiens français liront chaque semaine leur journal et la colonne de Willow-Bunch. La visite de paroisse est presque terminée et voici les chiffres des abonnés:

Abonnés à l'année	72
Abonnés à la semaine	84
TOTAL	96

Si vous ne recevez pas encore votre journal, vous pourrez l'acheter de Robert Langlois qui le portera chez vous, ou vous le vendra chaque dimanche avant et après les messes de 8 h. 30 et de 10 h. 30. Réalisons ensemble le voeu du pape et de notre évêque: "le journal catholique dans chaque famille catholique".

Baptêmes

Marie-Thérèse Lacerte, née le 19, baptisée le 27 octobre, fille de Julien Lacerte et de Marie Klyne. Parrain et marraine, Hector Klyne et Virginie Klyne. Félicitations.

Léon-Paul-Ronald McGillis, né le 18, baptisé le 29 octobre, fils de Rodrigue McGillis et de Victorine Klyne. Parrain et marraine, Adélard Klyne et Blanche McGillis. Félicitations.

• • •

La visite de paroisse est terminée. Recevoir le pasteur est toujours un grand événement pour les fidèles. Les paroissiens du village sont heureux d'avoir fait connaissance avec leur nouveau vicaire.

Initiation de Chevaliers de Colomb

Le dimanche 26 octobre, une trentaine de candidats furent initiés comme Chevaliers. Dans l'après-midi, chez Mme Frank Bellefleur, un thé fut servi aux dames qui étaient en visite ici. Le soir, la salle du banquet était remplie. On remarquait des visiteurs de Gravelbourg, Ferland, Régina, Lisieux, St-Victor et Fife Lake. Le dimanche suivant, plusieurs de nos nombreux initiés et anciens Chevaliers se rendirent à Gravelbourg pour assister à une initiation de Chevaliers de Colomb.

Déplacements

Lundi dernier, MM. René Soucy, Alphonse Martin, Paul Duperrault, Gabriel Mondor et sa fille, Florence, nous quittaient pour aller travailler dans les usines de l'Est pendant l'hiver. D'autres encore ont l'intention de partir.

M. Arthur Lemieux et sa famille sont déménagés au village pour l'hiver.

Malades

Mme Sylvio Lafrenière est à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

En Ontario

Fort Frances

Le Dr et Mme J. E. O'Donnell sont partis pour un voyage: ils visiteront Montréal, Toronto, Waterloo et quelques autres villes de l'Est.

• • •

Le Dr et Mme J. J. Lusbinau sont revenus d'un séjour passé chez leurs parents à Kenora, Ont., et Oak River, Man.

• • •

Le Dr et Mme John R. Gordon viennent récemment d'arriver de Winnipeg, pour s'établir dans notre paroisse; nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue et beaucoup de succès.

• • •

M. Hervé Dubé nous quittait ces jours passés pour un court voyage à Toronto et d'autres villes de l'Est.

• • •

M. G. J. Turgeon vient d'être nommé gérant de l'Assurance des Chômeurs et de l'Office des Réclames; à cette occasion M. Turgeon nous quittait ces jours derniers pour Winnipeg, où il assistera aux cours d'entraînement pour une semaine. M. Turgeon est résident de notre ville depuis plus de vingt ans, et nous sommes heureux de le voir ainsi acquérir une bonne situation bien méritée.

• • •

Mlle Marguerite Gosselin, Mme Donat Savoie, Mme Audette et M. Lucien Lambert sont allés faire un voyage à Winnipeg pour visiter leurs parents et amis.

• • •

M. et Mme Larocque sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis que leur fils, Adolphe, vient d'arriver sauf en Angleterre.

Vendredi soir le 31 octobre eut lieu l'élection de la section Jociste. Mlle Thérèse Jalbert fut élue présidente, Mlle Anne O'Brien, secrétaire, et Mlle T. Laforest, trésorière. Nous sommes heureux de dire que le mouvement a été un réel succès jusqu'à présent, et que toutes semblent très encouragées.

La vie française à Régina

Les Canadiens français de Régina ont tenu à faire honneur à leur distinguée conférencière, Mlle Eveline LeBlanc, le dimanche 12 octobre. Mlle LeBlanc, envoyée par le Ministère Fédéral de l'Agriculutre, conférencière déjà connue et appréciée dans notre ville, réunit un auditoire considérable. La conférence portait sur "l'économie domestique", ou "le problème de la nutrition dans le passé et aujourd'hui." La conférencière fut présentée par M. H. L. Bouthillier, président local de l'A.C.F.C., et fut également remerciée par lui. Ensuite, M. le Dr. Roi, président de l'A.C.F.C. pour la Saskatchewan, proposa aussi un vote de remerciement à notre distinguée visiteuse. Le voeu général fut que nous puissions encore avoir l'occasion de l'entendre sur ce sujet pratique, donné avec art et habileté.

• • •

Le 24 octobre, le R. P. A. Joyal, O.M.I., donnait une séance de vues parlantes, en français, au Grand Séminaire de Régina, ou nous avons 2 canadiens français qui se préparent au sacerdoce. La séance se termina par des chants en français, auxquels prit part une partie de l'auditoire. La direction du Grand Séminaire, confiée aux RR.PP. Franciscains de Québec, apprécia beaucoup cette faveur du R. P. Joyal.

• • •

Pour le dimanche 16 novembre, nous avons encore le plaisir d'annoncer à tous nos compatriotes de la Capitale qu'une autre conférence et des projections en couleur, seront données sous les auspices de l'A.C.F.C. Le R. P. Jean de Capistran Cayer, O.F.M., récemment de retour de l'Europe, nous parlera de son séjour en Autriche, lors de l'entrée des Nazis à Innsbruck. Le R. P. Cayer, professeur au Grand Séminaire, fera désormais partie de notre groupe canadien à Régina, où il s'occupe de la direction religieuse de notre chapelle française.

L'ALLEMAGNE MANQUE DE LITS D'HOPITAUX

NEW-YORK. — La radio de Londres, entendue par le poste d'écoute de la B.U.P., rapportait avoir capté une émission allemande annonçant que tous les sanatoria et cliniques privées seraient réquisitionnées et contrôlées par un commissaire de l'Etat pour suppléer au manque de lits dans les hôpitaux.

SYNDICALISTES ELARGIS

VICHY. — Quarante-six chefs syndicalistes, surtout des socialistes, et des pacifistes, ont été affranchis des camps de concentration en même temps qu'on publiait la nouvelle charte du travail. Ces gens avaient été emprisonnés durant la guerre pour opposition à la mobilisation ou pour pacifisme et défaitisme.

Pétain refuse

(Suite de la première page)

L'Italie

L'Italie aurait donné son assentiment au projet; elle joindrait ses pressions à celles de l'Allemagne pour obtenir la participation du gouvernement français. D'autre part le maréchal Pétain resté fidèle à la politique appliquée en Syrie et à Dakar, se refuse à morceler l'empire français.

Le maréchal refuse

Il rejette d'autant plus catégoriquement le plan que celui-ci comporte le rattachement à l'empire français de territoires qui restent en la possession de l'Angleterre, donc l'entrée en guerre de la France aux côtés de l'Allemagne.

Même plus, le maréchal Pétain a refusé catégoriquement de sanctionner un accord négocié en juin dernier par l'amiral Darlan, vice-président du conseil. Il s'agissait de tolérer le débarquement à Bizerte, en Tunisie, des troupes italo-allemandes, afin de raccourcir la traversée et ainsi moins exposer les transports de l'axe à la flotte anglaise.

Le maréchal Pétain a refusé de sanctionner les concessions admises par l'amiral Darlan, à la grande colère des Allemands, qui n'osèrent pas exercer de représailles, préoccupés qu'ils étaient par la campagne de Russie. Récemment, ils auraient recommencé à manifester leur colère du refus essuyé en juin.

La paix religieuse règnera bientôt au Mexique

MEXICO.—Le primat de l'Eglise catholique mexicaine, Mgr Luis Martinez, archevêque de Mexico, a dit dans une entrevue, qu'il est confiant de voir rétablir la liberté religieuse sous le gouvernement du président Manuel Avila Camacho.

L'archevêque a ajouté que l'Eglise avait été plus libre sous le gouvernement de Camacho, le premier président du Mexique à déclarer publiquement: "Je suis un croyant."

Le primat a rappelé que le président a affirmé qu'il gouvernait le pays dans l'intérêt général et qu'il croyait qu'il fallait y aller lentement dans les réformes religieuses, car les peuples ne se laissent conduire qu'avec douceur et lenteur pour accomplir des choses durables. Avec de la bonne volonté de part et d'autre, a dit le primat, il est à espérer que la paix religieuse régnera bientôt.

L'encouragement dont bénéficie actuellement l'Eglise mexicaine contraste singulièrement avec les difficultés dont elle a été assaillie lorsque Martinez fut nommé archevêque de Mexico en 1937.

On sait qu'il y a eu des persécutions, que des prêtres ont été martyrisés et des foules dispersées. Beaucoup voulaient que l'Eglise luttât fermement contre l'Etat. Mais l'archevêque préféra user de douceur et de modération. Ainsi on a fini par permettre l'exercice du culte, usant d'une tolérance de plus en plus grande.

L'événement le plus significatif de l'état d'esprit fut la messe solennelle célébrée dans la cathédrale de la Guadeloupe, le 12 octobre, à laquelle ont assisté des milliers de hauts personnages laïques. Pour la première fois en près d'un demi-siècle une garde d'honneur de l'armée nationale assistait au Saint Sacrifice.

La messe fut chantée par Mgr John Cantwell, archevêque de Los Angeles, qui conduisait une délégation du clergé américain. C'était la première fois depuis longtemps que l'on pouvait voir sur la rue des prêtres en habit religieux.

Le pont des Mille-Iles, vu de l'île Georgina, dans le parc national des Iles du St-Laurent (Ontario).

Un avion s'écrase à Moorhead Minn.

MOORHEAD, Minn.—Un gros avion de passagers des "Northwest Airlines," en route de Chicago à Seattle, s'est écrasé en flammes, à deux milles à peine de l'aérodrome Fargo à 1 mille au nord de la ville de Moorhead, Minn., où il projetait d'atterrir. Tous les occupants, sauf le pilote, soit quatorze personnes, ont été tués instantanément dans cette tragédie. Le seul survivant, le capitaine C. Bates, ne souffre que d'un choc nerveux mais les médecins ne lui permettent pas de communiquer avec personne. L'accident s'est produit à 3 h. 45 du matin (heure avancée), le 30 octobre. Il faisait une brume compacte au moment de la chute de l'avion, qui est tombé d'une hauteur de 2,700 pieds. Il n'y a eu apparemment aucun témoin de l'accident.

On a reconstitué comme suit la liste des victimes: Alden Onsgard, pilote-adjoint, adresse inconnue; Bernice Blowers, hôtesse à bord, adresse inconnue; W. A. Mitzger, représentant de la "Royal Typewriter Co.," New-York; L.-C. Carr, employé de la N. W. A. à Chicago, Highland Park, Ill.; Mme J. Packard, d'Atlantic City, N.-J.; F.-R. Lowell, Dayton, O.; R.-W. Ramsey, North-Canton, O.; A.-F. Simonson, Grand-Forks; C.-W. Farup, Grand-Forks; Ned Wells, Fargo; E.-A. King, Fargo; Mme H. Ford, Fargo; H.-H. Brown, Billings; W.-G. Kloop, Spokane, Wis.

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de Saint-Boniface

3 novembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$8.50—$9.00
Bons	$7.75—$8.25
Moyens	$6.75—$7.50
Ordinaires	$5.75—$6.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.50—$9.00
Bons	$7.75—$8.25
Moyens	$6.75—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Génisses—	
De choix	$7.75—$8.00
Bonnes	$7.00—$7.50
Moyennes	$6.00—$6.75
Ordinaires	$5.50—$5.75
Veaux engraissés—	
De choix	$9.50—$10.50
Bonnes	$8.50—$9.00
Moyens	$7.00—$8.00
Vaches—	
Bonnes	$5.50—$6.25
Moyennes	$4.25—$5.25
Ordinaires	$3.25—$4.00
Taureaux—	
Bons	$6.25—$6.75
Moyens	$5.00—$6.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$5.75—$6.25
Ordinaires	$4.50—$5.50
Moyennes	$3.50—$4.50
Vaches laitières	$50.00—$90.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$5.75—$6.25
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$10.00—$11.50
Ordinaires et moyens	$5.00—$9.50
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$13.75—$13.75
B2—Déduction par tête	.50
B3—Déduction par tête	1.50
C1—Déduction par tête	1.00
C2—Déduction par tête	1.00
C3—Déduction par tête	2.00
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	1.00
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	2.00
Pesant—Déd. par 100 liv.	1.50
Très pesant—Déd. par 100 liv.	3.00
E—Valeur du marché	
Truies No 1—Déd. par 100 liv.	$3.50
Truies No 2—Déd. par 100 liv.	$5.00
Agneaux—	
Bons du printemps	$9.25—$9.50
Ordinaires	$7.00—$8.00
Moutons—	
Bons moyens	$4.00—$4.00
Bnos pesants	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.50

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina

31 octobre

Porcs—Prix, vivants	
Légers, engraissés	$10.00—$10.50
Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$8.00—$8.00
Bons	$7.25—$7.75
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$8.00—$8.00
Bons	$7.25—$7.75
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Génisses—	
De choix	$7.00—$7.50
Bons	$7.00—$7.50
Moyens	$6.00—$6.50

PRODUITS Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1—F.O.B. Winnipeg	.31¼
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.38
Grade A, moyen, la douz.	.36
Grade B, la douz.	.29
Grade C, la douz.	.17

Autour de la Ferme

Le soin des chevaux

Ceux qui voient au soin des chevaux se demandent souvent dans quel ordre ils doivent leur servir le foin, le grain et l'eau afin de les maintenir sains et dispos. D'après les experts, il semble que la meilleure façon de procéder soit de leur donner l'eau d'abord et la nourriture ensuite. Abreuver les chevaux après les avoir soignés peut tendre à nuire au fonctionnement normal de l'estomac et à chasser dans les intestins une partie considérable des aliments avant que cette nourriture ait été suffisamment digérée par l'estomac. On peut très bien commencer par l'eau, puis servir le foin et enfin l'avoine, mais la méthode anglaise qui donne les résultats les plus satisfaisants observe l'ordre suivant: eau, avoine et foin.

Fruit de longues expériences

Ces constatations sont le fruit d'expériences, d'études faites sur le phénomène de la digestion, chez des chevaux qu'on a soignés puis abattus à divers intervalles déterminés. Il ne se fait aucun "barattage" des aliments dans l'estomac du cheval et les rations successives qu'on lui sert s'y placent dans l'ordre où il les absorbe. En moyenne l'estomac pleinement dilaté d'un cheval a une capacité de 3 à 4 gallons mais c'est lorsque l'organe est rempli à peu près au ⅔, c'est-à-dire lorsqu'il contient de 2 à 2½ gallons, qu'il se trouve dans les conditions les plus favorables pour accomplir son travail. De fait, il renferme rarement plus que cette quantité. En tenant compte de ces faits, on a raison de croire que c'est une erreur que de donner trop de foin à un cheval de trait.

Le sel est nécessaire

Le sel est absolument nécessaire à tous les animaux qui ont à digérer du fourrage grossier. On doit toujours en tenir devant les chevaux. Il est bon de faire de la variété mais il faut éviter les changements subits. Le fait de faire passer brusquement les chevaux du vieux foin au nouveau, ou de la vieille avoine à de la nouvelle peut leur occasionner des coliques. Le foin fané est plus dangereux que le foin frais. Des rations moisies causeront d'ordinaire l'empoisonnement alors que des rations poussiéreuses pourront provoquer la pousse.

Evitez l'inflation des prix agricoles

TORONTO.—Le docteur J.-F. Booth, directeur adjoint des marchés au ministère fédéral de l'Agriculture, affirme que l'étude de l'histoire mène à la conclusion que l'inflation des prix à la suite des guerres a toujours nui à l'agriculture, en définitive. Il explique au Conseil national de la Laiterie que les bénéfices provisoires ont pour contrepartie une période longue et troublée de réadaptation.

"Il ne faut pas croire que ce qui précède tend à défendre le maintien des prix d'aucune classe de produits à un niveau disproportionné aux salaires, aux prix de revient et de vente généraux. Pendant longtemps les prix des denrées agricoles furent très inférieurs à la juste mesure des échanges. Depuis un an, il y a eu une amélioration sensible; les prix du bétail et de ses produits approchent ou dépassent même ce qu'on peut désigner comme le pair; mais d'autres denrées ne sont pas encore adaptées.

Réadapter l'économie à l'après-guerre

"Il faudra considérer le rapport au niveau général, dans tout programme de stabilisation des prix, mais, donné un rapport d'échange équitable, les agriculteurs ont tout lieu de se joindre à d'autres pour appuyer le programme général de stabilisation des prix.

C'est dans la mesure où l'on préviendra l'inflation en temps de guerre que l'on atténuera la difficulté de réadapter l'économie à l'après-guerre. En attendant, nos efforts tendent à la victoire. Il faut soutenir la production, même au prix d'un déséquilibre. Les diverses commissions chargées de ravitailler la Grande-Bretagne doivent obtenir les fournitures et les livrer outre-mer. Mais elles doivent aussi poursuivre leur but en sorte qu'à la paix reste le minimum de difficultés à résoudre.

Etat actuel des récoltes de blé dans le monde

Au Canada

OTTAWA—A cette époque de l'année, l'intérêt est normalement concentré sur les nouvelles cultures de l'Australie et de l'Argentine qui en sont à moins de deux mois de la moisson, mais le Canada occidental occupe une place proéminente au tableau à cause de conditions atmosphériques très défavorables.

La neige dans les régions du nord, particulièrement dans le district de la Rivière-à-la-Paix, et les pluies persistantes ailleurs, notamment au Manitoba, ont sérieusement entravé le battage avec comme résultat des dommages considérables au blé et autres grains. Une récolte de blé inférieure en volume à la moyenne arrive sur le marché très lentement et la haute qualité qui caractérisait la grosse récolte de 1940 sera beaucoup moins manifeste dans le grain qui est actuellement au battage.

En Australie

On peut dire des cultures de l'hémisphère austral que la situation est infiniment meilleure qu'elle n'était l'an dernier et le rendement du blé peut bien être presque le double de l'an dernier, tandis qu'en Argentine les perspectives sont moins favorables qu'il y a douze mois.

Les dernières indications venant d'Australie montrent qu'à l'exception des régions sèches des Nouvelles Galles du Sud et de Queenland les perspectives de la nouvelle récolte sont très favorables. Les estimations préliminaires de la production sont dans le voisinage de 160,000,000 de boisseaux contre 82,600,000 l'an dernier. Au commencement de 1941, le report invendu de 1939-40 était de 25,000,000 de boisseaux d'après un communiqué de la commission australienne du blé. A ceci ont été ajoutés 64,000,000 de boisseaux de la récolte de 1940-41, mais vers la mi-juillet seulement 42,000,000 de boisseaux restaient à vendre; sur ce dernier montant, 22,500,000 boisseaux étaient affectés aux besoins de farine locaux et d'exportation.

En Argentine

Les rapports de l'Argentine indiquent une récolte moins considérable que l'an dernier. La gelée a mordu les cultures dans les sections de Santa Fe et de Cordoba, la dernière semaine de septembre, alors qu'elles étaient à un stage vulnérable et les dommages qui en ont résulté sont estimés à 15% de la superficie globale en blé des provinces affectées.

La deuxième estimation officielle des emblavures de l'Argentine montre, cependant que la superficie en blé est de 260,000 acres plus vaste que l'an dernier, ce qui peut jusqu'à un certain point contre-balancer les ravages de la gelée. L'importance des pluies d'octobre est soulignée dans les rapports officiels et officieux et le rendement dans la plupart des régions dépendra de ces pluies. Il semble qu'une grande chaleur a suivi immédiatement la gelée de septembre et il y a eu de la détérioration dans les régions où les réserves d'humidité étaient insuffisantes. Des pluies passablement générales ont apporté un peu de soulagement le ou vers le 4 octobre mais il faut encore de l'humidité pour assurer un bon remplissage du blé.

Aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, une revision à la hausse de l'estimation d'octobre de la récolte de blé de printemps à 276,228,000 boisseaux a porté la production globale de tout blé en 1941 à 961,194,000 boisseaux.

L'estimation du blé d'hiver en septembre reste la même. Les stocks de blé sur les fermes au 1er octobre sont fixés à 492,300,000 boisseaux et ce sont les plus considérables de toute année depuis 1926. Des prêts ont été faits sur les 255,500,000 boisseaux de blé de 1941 jusqu'au 11 octobre inclusivement, mais près de 22% ou 54,900,000 boisseaux de ce blé étaient en granges sur les fermes.

En Europe

Les nouvelles sont plutôt rares sur les cultures européennes. Le labourage et les semailles progressent bien que la moisson tardive en certaines régions ait retardé la préparation du sol pour de nouvelles cultures. Il semble y avoir suffisance d'humidité dans la plupart des régions pour assurer la germination.

La Finlande et la Suède

La Finlande et la Suède rapportent des cultures moins considérables que l'an dernier; ce dernier pays indique une réduction de 19%.

L'Espagne

L'Espagne semble avoir eu une récolte de blé plus considérable en 1941 bien qu'elle soit encore appréciablement inférieure aux besoins de ce pays.

Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, la récolte de blé est meilleure qu'on ne prévoyait et bien que le rendement puisse bien être en bas de la moyenne, la plus vaste superficie de blé à moissonner en 1941 résultera probablement en un rendement total supérieur à la moyenne. Les conditions atmosphériques ont été favorables aux labours d'automne et aux semailles de nouvelles cultures; une autre augmentation de 2,000,000 d'acres en perspective pour les grains à moissonner en 1942 ira en partie au blé, bien que les grains fourragers participent appréciablement à toute nouvelle superficie.

On s'efforce d'augmenter les emblavures cette année dans nombre de pays européens, particulièrement dans les Balkans, mais le manque de main-d'oeuvre peut bien restreindre ce programme.

La récolte globale de blé en Europe est estimée par Broomhall à 1,480,000,000 boisseaux, contre 1,430,000,000 d'après l'estimation du ministère de l'agriculture des Etats-Unis il y a un mois. Ce nouveau chiffre est assez élevé au-dessus de la production subnormale de 1940, mais pas encore autant que la production moyenne de 1,516,000,000 de la période quinquennale 1930-34, telle que calculée par le ministère de l'agriculture des Etats-Unis.

En Italie

Le rationnement du pain en Italie a pris effet le 1er octobre, d'après les communiqués câblés par la presse. La nouvelle récolte de blé en Italie, bien que légèrement supérieure à l'an dernier, est en bas des prévisions et ne suffit pas aux besoins domestiques ordinaires. La ration quotidienne de base est d'environ 6½ onces et les ouvriers engagés dans de durs travaux ont droit au double.

L'Union catholique des cultivateurs opposée à la conscription

Le dix-septième congrès général de l'Union catholique des cultivateurs, qui fut tenu à Montréal cette année, a pris fin le 23 octobre. Les quelque 400 cultivateurs, venus de tous les coins de la province, les techniciens qui ont donné des conférences ou qui ont présidé les débats, ont exprimé leur volonté dans un grand nombre de résolutions.

Ces résolutions du congrès portent principalement sur l'entraînement militaire des fils de cultivateurs, sur les lois fédérales et provinciales qui concernent le cultivateur et sur l'éducation.

Les congressistes se sont nettement prononcés "contre toute forme de conscription pour service militaire outre-mer". Dans une autre résolution, ils demandent au "ministère des Services nationaux de guerre de donner des instructions précises aux commissions de révision de chaque district militaire, afin que l'appel des fils de cultivateurs et des ouvriers agricoles indispensables sur les fermes soit indéfiniment remis".

Pour conserver les légumes en cave

Comme c'est le temps de mettre les légumes en cave, nous croyons opportun de rappeler quelles sont les meilleures conditions à observer pour leur conservation.

En général, les récoltes de légumes ont donné un bon rendement, cette année. La plupart contiennent une bonne quantité d'humidité, ce qui demande un endroit sombre, frais, humide et où l'air peut circuler librement.

Les panais, salsisifs et navets se conservent mieux à une température de 32 degrés; les betteraves, carottes, raves et raiforts, à une température variant de 32 à 40 degrés; le céleri se conserve aussi à un degré juste au-dessus de la gelée: on les plantes dans des boîtes contenant de la terre humide, et quand on les arrose, on doit se garder de mouiller les feuilles et les tiges.

Les choux et les patates demandent une température un peu plus élevée que les autres légumes. Les choux seront placés dans des boîtes à claire-voie. Les onions, l'ail les pois secs et les fèves sèches se conserveront dans un endroit humide et à température égale.

Les légumes à odeur forte, comme les choux et les raves, seront placés dans un caveau extérieur, les fruits ne doivent pas être mis à proximité de tels légumes, car ils ont une tendance à absorber les odeurs fortes et désagréables.

Biographie des catholiques américains

DETROIT.—La cinquième édition biennale du "American Catholic Who's Who" pour l'année 1941-42, vient de paraître. Le livre contient 5,000 courtes biographies de Catholiques américains contemporains, et plus de 700 bibliographies d'auteurs catholiques. Le livre contient aussi la nécrologie de tous ceux qui sont morts depuis l'édition précédente. (Les éditeurs sont Romig & Co.)

Programme adopté par les créditistes à Winnipeg

WINNIPEG—Un programme en dix points a été approuvé par les délégués au congrès national du nouveau mouvement de "réforme monétaire démocratique".

Les chefs du congrès ont exposé les dix objectifs suivants:

1) encourager les principes universellement reconnus du christianisme dans les relations humaines;

2) établir, en conformité avec les plus hautes traditions de la façon britannique de vivre, un gouvernement démocratique responsable et efficace pour servir la reconstruction d'après-guerre en sorte que le peuple obtienne les résultats qu'il désire dans l'administration de ses propres affaires;

3) combattre et révéler toutes les tentatives d'affaiblir la souveraineté démocratique et les institutions démocratiques du peuple en accroissant la centralisation de l'autorité.

4) libérer le pays du joug imposé par le présent système financier à un peuple constitutionnellement libre.

5) rétablir un contrôle parlementaire efficace sur l'émission de toute monnaie et du crédit.

6) obtenir la sécurité économique que les vastes ressources du Canada peuvent donner à ses citoyens.

7) abolir la pauvreté et les privations injustifiées.

8) affranchir des dettes et des impôts écrasants.

9) obtenir l'assurance qu'après la guerre les hommes de nos armées victorieuses et tous les salariés, producteurs de matières premières et autres qui aident vaillamment à la présente lutte trouveront un Canada digne de leurs sacrifices consentis pour la défense de la liberté, de la justice sociale et de nos droits démocratiques.

10) fournir au peuple une organisation efficace pour le renseigner sur les questions essentielles à son bien-être et pour lui permettre d'agir solidairement pour affirmer sa volonté démocratique.

Effort de guerre total

Le congrès a approuvé une résolution affirmant sa "détermination d'aider à sauvegarder et renforcer un effort total de guerre pour la défense du précieux héritage des libertés constitutionnelles du peuple britannique".

Cette résolution affirmait aussi que les délibérations des délégués "produiraient une politique qui, lorsqu'elle sera adoptée, permettra d'utiliser pleinement notre capital humain et nos ressources dans la poursuite de la guerre sans paralyser l'effort du peuple par une augmentation des taxes et des prix". Une copie de cette résolution sera adressée au gouverneur général le comte d'Athlone.

Une autre résolution disait que "le véritable fonctionnement de la démocratie dépend d'une réforme du système monétaire".

Auparavant, Anthony Hlynka, député de la Nouvelle Démocratie pour Vègreville, avait dit que "tous les gouvernements du Canada, sauf le régime de Crédit social en Alberta, sont sous le contrôle des institutions financières".

Les Français seront rétribués selon leurs responsabilités familiales

VICHY.—L'Etat français a annoncé que ses "corporations" seront organisées verticalement pour toutes les grandes branches de l'industrie française, ce qui les fera ressembler quelque peu au CIO (congrès des organisations industrielles) américain plutôt qu'à la Fédération américaine du travail avec ses groupements horizontaux.

Un autre aspect notable de la nouvelle loi stipule que les travailleurs seront payés en proportion de leurs responsabilités familiales aussi bien que de leur compétence. A aptitudes égales, un travailleur marié ayant des enfants sera mieux payé qu'un travailleur célibataire.

Le gouvernement considère cette nouvelle loi comme la plus grande contribution du maréchal Pétain à la paix sociale. Revisée complètement ou partiellement, une vingtaine de fois, cette loi porte les signatures de tous les membres du cabinet. Elle condamne à la disparition la Confédération générale du travail qui comprenait des syndicats dominés par les communistes ou les socialistes.

Inscription obligatoire

L'enrôlement dans ces "corporations" est obligatoire pour les travailleurs et pour les patrons. Chaque groupe aura une représentation égale dans les comités sociaux locaux, régionaux et nationaux qui seront chargés de surveiller et arbitrer toutes les questions de salaires, contrats et secours aux chômeurs. Le gouvernement sera représenté dans chaque comité par son propre commissaire.

Les comités sont invités à encourager l'amélioration du logement et les facilités de récréations pour les travailleurs. Le statut déclare spécifiquement que les comités devront être non-politiques et non-professionnels.

Bien qu'elles soient organisées verticalement, les corporations auront des catégories séparées allant des apprentis en passant par les journaliers jusqu'aux techniciens les mieux retribués.

La situation religieuse en Russie

La presse catholique anglaise a accueilli par des protestations indignées les paroles de l'ambassadeur russe à Londres, Ivan Maisky, affirmant que la religion n'était pas persécutée en U.R.S.S. "Jamais insulte aussi cynique n'a été faite à l'intelligence chrétienne", écrit le London Universe. Et il ajoute: "Il ne faut pas tolérer un instant de plus un langage aussi hypocrite et menteur". D'autre part, le ministre Morrison a refusé, au nom du cabinet anglais, de lever l'interdit porté contre le Daily Worker, l'organe des communistes anglais. "Ceux-ci, a-t-il fait remarquer, se sont toujours montrés déloyaux envers leur pays".

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Octobre	27	28	29	30	31	1
BLE						
Nord No 1	71⅞	72¼	72⅜	72½	72⅛	72⅛
Nord No 2	68⅞	69¼	69⅜	69½	69⅛	69¼
Nord No 3	66¾	67	67⅛	67¼	67	67
No 4	65¾	65½	65⅝	65⅝	65⅛	65⅛
No 5	63¾	63½	63⅝	63⅝	63⅜	63⅜
No 6	62¾	62½	62⅝	62⅝	62⅜	62⅜
Fourrage	57¾	58	58⅛	58⅛	57⅞	57⅞
Sur voie net	71⅛	71⅝	71½	71½	71⅝	71⅝
No 1 Durum	75⅞	76	75⅛	75⅛	74⅞	74⅞
No 2 Durum	74¾	75	74⅛	74⅛	73⅞	73⅞
No 3 Durum	73¾	74	73⅛	73⅛	72⅞	72⅞
Inf. Nord 1	69⅞	70¼	70⅜	70½	70⅛	70⅛
Inf. Nord 2	66⅜	66¾	66⅞	67	67	67
Inf. Nord 3	64⅞	65	65⅛	65⅝	65⅜	65⅜
Charbonneux 1	67⅜	67¾	67⅞	68	67⅝	67⅝
Charbonneux 2	64⅞	65¼	65⅜	65½	65¼	65¼
Charbonneux 3	62⅜	63	63⅛	63¼	63	63
Rej. Nord 1	65⅞	65¼	65⅜	65½	65⅛	65⅛
Rej. Nord 2	64⅜	64¾	64⅞	65	64¾	64¾
Rej. Nord 3	62¼	62½	62⅝	62¾	62½	62½
AVOINE						
C.W. No 2	45⅛	45⅝	46¼	46	46⅛	45¼
C.W. No 3	41⅝	41⅞	42⅜	43	42⅞	42¼
Fourrage No 1	39½	39⅝	40⅜	41	40⅞	40¼
Fourrage No 2	36⅝	36⅝	37⅜	38	37⅞	37
Fourrage No 3	35⅝	35⅝	36⅜	37	36⅞	36
Sur voie net	43¾	44	44⅞	45⅛	45	44⅛
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs	53¾	54	55⅜	56⅝	55¼	54⅜
C.W., 3, 6 rangs	51⅜	52	53⅜	54⅝	52¾	51⅞
Fourrage No 1	49⅝	50⅛	51⅜	52⅝	51¼	50⅜
Fourrage No 2	47⅞	48½	50¼	50⅝	50	49⅛
Fourrage No 3	46⅞	47½	49¼	49⅝	49	48⅛
Sur voie net	51⅝	52⅛	53⅞	54⅜	53¾	52⅞
LIN						
C.W. No 1	142⅛	142⅜	145¼	144½	145⅜	147½
C.W. No 2	138⅛	138⅜	141¼	140½	141⅝	143½
C.W. No 3	122⅛	122⅜	125¼	124½	126⅜	128½
C.W. No 4	117⅛	117⅜	120¼	119½	121⅜	123½
Sur voie net	140⅞	140⅞	143⅜	143	145	146⅞
SEIGLE						
C.W. No 2	52⅜	53⅜	54⅜	54⅞	54⅜	54⅛
C.W. No 3	47⅜	48⅜	49⅜	49⅞	49⅜	49⅛
C.W. 2 rej.	45½	46⅛	47	48	48¼	47⅞
C.W. No 4	45¼	45⅞	46⅜	47½	47½	46⅞
Ergot	44¼	44⅛	45⅜	40½	46½	45⅞
Sur voie net	52¼	52⅝	53⅛	54	54	53⅝

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Octobre	71⅞	72¼	72⅜	72½	72⅝	72⅞
Décembre	72⅜	73	73⅛	73⅛	72⅞	76⅝
Mai	76⅝	76¾	76⅜	76¾	76⅝	78¼
AVOINE						
Octobre	44⅛	44⅝	45¾	46	46⅝	44⅜
Décembre	44⅝	44⅝	45⅝	46⅜	45⅝	44⅞
Mai	44⅝	44¾	45⅝	45¾	45⅜	
ORGE						
Octobre	53⅝	54	55¾	56⅝	56	54⅜
Décembre	53¼	53⅜	55⅜	55⅞	55¼	55⅜
Mai	54⅝	55⅛	56⅜	56⅝	56	
LIN						
Octobre	142⅛	142⅜	145¼	144½	146	148½
Décembre	142⅜	142¾	145¼	144¾	146¾	151½
Mai	147	146	148¼	147¾	149¾	151⅞
SEIGLE						
Octobre	52⅜	53⅜	54⅜	54⅞	55⅜	54⅞
Décembre	53⅜	54⅛	54⅜	55½	55½	58
Mai	56⅝	57⅜	58	58½	58⅜	

Les prix comptants du blé sont l'échange de base des options

Rural Municipality of Taché

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Municipality of Taché, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the 28th day of October, 1941, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will, on the 11th day of December, 1941, at the council chamber in the Village of Lorette in the said Municipality, at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION	Sec.	Twp.	Rge.	Acres More or Less	Arrears of Taxes	Costs	Total
WARD No. 1							
SE¼ except Road Plan 463	1	8	4	156.9	155.57	.50	156.07
S½ of NE¼ except Road Plan 463	1	8	4	77.9	105.08	.50	105.58
N½ of NE¼	15	8	4	80	85.87	.50	86.37
W½ of L.S. 2 and 7	22	8	4	40	44.50	.50	45.00
SW¼	17	8	5	159.6	185.37	.50	185.87
Part of NE¼ lying North of Road Plan 603	17	8	5	1	89.09	.50	89.59
Part of the SE¼ lying Southwest of Southwestern limit of Road Plan 603	20	8	5	1.7	13.98	.50	14.48
E½ of SW¼	32	8	5	80	56.63	.50	56.63
L.S. 9, 10, 15	32	8	5	114.2	128.48	.50	128.98
NW¼	3	9	4	160	182.36	.50	182.86
NE¼	10	9	4	159.8	190.50	.50	191.00
WARD No. 2							
First—Part River Lot 15 Lorette lying South of Southern limit of Hy. Plan 2456 except Wly. 13½ chains in width thereof; Second—Part of said River Lot 15 lying to North of Northern limit of Hy. Plan 2456 and East of Eastern limit of Road Plan 2515	—	—	—	67.8	67.85	.50	68.35
River Lot 22 Lorette, excepting thereout: Firstly—that portion lying to East of Line drawn West of parallel with and perpendicularly distant 5 chains from Eastern limit of said Lot; Secondly—Public roads plans 2456 and 2475 respectively	—	—	—	221	250.22	.50	250.72
Part of River Lot 29 Lorette lying to East of straight line drawn equidistant throughout from Western limit of Lot 28 and Eastern limit of Lot 30, Lorette	—	—	—	77	78.42	.50	78.92
SE¼ excepting thereout most Southerly 10 chains in depth thereof	10	8	5	120	103.32	.50	103.82
Most Southerly 10 chains in depth of L.S. 1	10	8	5	20	25.73	.50	26.23
W½ of SW¼	21	8	5	80	91.21	.50	91.71
NW¼	28	8	5	154.7	6.87	.50	7.37
L.S. 12	33	8	5	40	45.07	.50	45.57
WARD No. 3							
Part Lot 55 commencing at point in Northern limit of Hy. 2124 perpendicularly distant Ely. 198 feet from Western limit of said Lot, thence Northerly parallel to said Western limit 396 feet, thence Ely. perpendicular to said Western limit to said Northern limit to point of commencement	—	—	—	—	56.35	.50	56.85
All that portion of the most Wly. 7½ chs. in width of River Lot 55 D.G.S. Lorette lying South of Hy. Plan 2124, excepting: Firstly—the most Wly. 255 feet in width thereof; Secondly—All that portion of most Ely. 160 feet in perpendicular width of the most Wly. 7½ chs. in perpendicular width of said Lot 55 which lies to the South of the Southern limit of Hy. Plan 2124 and to the North of a straight line drawn South of parallel with the Southern limit of the most Wly. course of said Hy. crossing said Lot and distant therefrom 180 feet on the course of the Eastern limit of the herein described parcel of land	—	—	—	12	78.90	.50	79.40
All that portion of most Wly. 225 feet in width of River Lot 55 D.G.S. Lorette lying South of main Hy. Plan 2124 excepting thereout that portion of most Wly. 165 feet in width of above described parcel of land lying to the North of a line drawn perpendicular to Western limit of said Lot from point in same distant Sly. thereon 396 feet from Southern limit of said Hy.	—	—	—	5.5	22.54	.50	23.04
Wly. 6 chains in width of Lot 57 D.G.S. Lorette	—	—	—	100	112.71	.50	113.21
W½ of River Lot 62 D.G.S. Lorette	—	—	—	129	145.40	.50	145.90
Most Ely. 10 chains in width	14	9	4	80	79.39	.50	79.89
Most Ely. 10 chains in width	23	9	4	80	79.39	.50	79.89
S½ of NE¼	28	9	5	80	76.01	.50	76.51
NE¼	35	9	4	160	163.07	.50	163.57
NE¼	25	9	5	160	94.95	.50	95.45
N½ of SE¼	25	9	5	80	74.12	.50	74.62
SE¼	31	9	5	160	105.49	.50	105.99
E½ of SW¼	31	9	5	80	60.55	.50	61.05
Most Nly. 885 feet in depth of most Ely. 542.16 feet in width of NE¼ except thereout most Nly. 295.16 feet in depth of most Ely. 295.16 in width thereof	31	9	5	9.6	31.77	.50	32.27
WARD No. 4							
NW¼	6	9	6	156.6	141.88	.50	142.38
W½ of NE¼	6	9	6	80	70.96	.50	71.46
N½ of SE¼	27	9	6	80	73.20	.50	73.70
N½ of SW¼	27	9	6	80	73.20	.50	73.70
E½ of NE¼	34	9	6	81	74.12	.50	74.62
WARD No. 5							
SW¼	12	9	7	160	35.20	.50	35.70
SE¼	16	9	7	160	63.15	.50	63.65
E½ of SW¼	16	9	7	80	45.09	.50	45.59
NW¼	16	9	7	160	64.85	.50	65.35
NW¼	31	9	7	161	88.91	.50	89.41
Most Wly. 1760 feet of NE¼	35	9	7	106.6	30.65	.50	31.15
WARD No. 6							
NE¼	9	9	8	161	42.78	.50	43.28

All of the above lands are patented.
Right-of-way for roads, railroads and drains is excepted in each case.
Dated at Lorette, in the Province of Manitoba, this 28th day of October, A.D. 1941.

P. A. FROSSAIS,
Secretary-Treasurer,
Rural Municipality of Taché.

Notre Feuilleton

LE BONHEUR est simple...

par Pierre L'Ermite

NUMERO 4

— Moi, je ne suis rien, répond Xavier. Je suis le nuage qui paraît brillant... qui semble être, aux yeux de certains, de l'or, de la pourpre, et de la gloire, parce qu'il a le soleil derrière lui. Mais c'est de la pauvre vapeur d'eau. Je suis cela... rien que cela... de la vapeur d'eau..

Herrade n'entend pas ces paroles d'humilité. Elle suit obstinément son idée.

— ... Vous dépassez, vous, Xavier!.. continue-t-elle. Mon rêve est seulement d'essayer de monter, en mon idéal de femme, vers ce que vous avez atteint en votre idéal d'homme. Puisque nous parlons à coeur ouvert, je vous avoue que, souvent, je me suis demandé comment et pourquoi j'ai pu vous plaire..? Pourquoi vous m'avez remarquée... choisie au milieu de tant d'autres..? Quand j'aurai fait l'étape que, depuis longtemps, je désire faire, alors, ce ne sera plus une petite villageoise que vous épouserez... plus une petite gérante de restaurant pieux... ce sera une femme avertie, à la hauteur de ses futurs devoirs... une vraie compagne qui pourra penser votre pensée, et qui, peut-être, la magnifiera! Nous serons les rois de la vallée. Vous rayonnerez dehors. Et, moi, je rayonnerai ici. Je vous ferai une demeure et une vie dignes de vous!

— Le bonheur est simple... murmure Xavier comme se parlant à lui-même, et je ne vous demande pas tout ce que vous m'offrez. Notre livre de généalogie remonte jusqu'en l'année 1734. Tous les miens ont été heureux comme je vous offre d'être heureuse... dans la simplicité de la vie alsacienne.

— C'est pourtant mieux, ce que je vous propose d'ajouter.

— Vous le croyez.

— Et vous?

— Je n'en suis pas aussi sûr... J'ai peur...

— Peur de quoi?

— Peur de tout...

Et ses yeux errent autour de lui. Elle compte aussi, cette grande nature amie... cette tendresse silencieuse du passé qui nous garde en nous entourant de paix, de traditions et de beauté.

Herrade semble ne plus la voir ... Un arbre empêche ainsi de voir la forêt.

Lui, Xavier sait bien ce qu'il pourrait répondre encore aux arguments si subits de sa fiancée.

A quoi bon!

Il sent le désir d'Herrade s'augmenter par la contradiction.

Et puis, a-t-il déjà le droit de condamner une famille, qui n'est pas encore la sienne, à ne pas bénéficier d'une occasion inespérée sur laquelle, évidemment, tant de gens se précipiteraient?

Mais, surtout, il pourrait dire que lorsqu'on s'aime, il est prudent de ne se séparer que le moins possible. Faut-il qu'Herrade soit prise dans un vertige pour n'avoir pas évoqué, une seule fois, la cruauté de la séparation!

Et c'est parce qu'au fond de son coeur alsacien, tendre mais susceptible, il est tout froissé et endolori de cette omission, qu'il n'insistera pas davantage.

Il se croyait tellement plus aimé!

Tout de même, il y a une certitude qu'il veut avoir, ne serait-ce que pour mesurer l'inégalité de leur amour.

Alors, il prend Herrade dans ses bras, et, la regardant bien en face:

— Et si je vous disais: "Je ne veux pas que vous alliez à Paris"?

— Je n'irais pas... répond Herrade sans une hésitation.

— Mais vous m'en garderiez rancune?

— Peut-être! Ne m'en veuillez pas de ma franchise.

— Je ne vous en veux de rien.

— Et nous concluons..? insiste la jeune fille.

— Que votre volonté soit faite!.. dit Xavier en scandant lentement chaque mot.

Herrade a gagné!.. Elle se blottit aussitôt contre lui, ses lourdes nattes frôlant ses joues:

— Merci!.. Je partirai moins malheureuse. Je vous écrirai souvent... Je reviendrai à Noël... à Pâques... aux grandes vacances ... Dix huit-mois... ce sera vite passé!.. Et je ne partirai plus... Et je serai "vôtre" ici... toujours!

Xavier ne répond pas... ne répond plus...

Il sent Herrade tout heureuse. Car il y a une chose que la femme aime plus que son amour, c'est sa domination. Cette vérité, il ne la connaissait pas. Il vient de la vivre avant l'heure habituelle où l'homme est amené à la constater.

Au-dessus de la tête d'Herrade, ses yeux fixent la vallée, les montagnes bleues, l'eau tranquille de l'étang où se mire le moulin...

Comme tout cela va lui paraître vide quand elle sera partie, cette toute petite chose, futile et nécessaire, qu'il sent entre ses bras, trembler et frémir de crainte et de joie...

... D'amour peut-être aussi...

Peut-être..?

Avec une femme, sait-on jamais!..

Pauvre Xavier...

X

Ce soir-là, après un rapide et mélancolique dîner qu'il prit parce qu'il était servi, Xavier s'en alla promener sa tristesse par le même sentier qu'avait suivi Herrade.

Il a besoin de marcher... d'être seul... de voir clair dans le chaos de pensées qui s'agitent en lui.

Même les yeux de sa vieille bonne l'ont gêné pendant le repas.

Cette femme a comme flairé l'oeuvre de l'autre femme:

— Vous n'avez donc pas faim..? lui dit-elle presque durement.

— Non... je n'ai pas faim.

— Pourquoi que vous n'avez pas faim..?

— Je ne sais pas.

— Je le sais bien, moi!

Alors, Xavier s'en est allé. Il y a des douleurs qui ne regardent personne, pas même la cuisinière.

C'est le soir... le soir compatissant qui jette sur la souffrance humaine son manteau de nuit et de silence.

La vallée s'endort... La lumière ne vient plus que d'en haut.

Là-bas, vers le village, le bruit lointain d'une charrette qui passe...

La lune allonge sur les prés l'ombre mauve des grands arbres.

La petite rivière a l'air, au milieu des roseaux, de se murmurer quelque chose à elle-même...

Dans cette nature, Xavier peut s'abandonner... laisser la souffrance assombrir son visage sans avoir à rendre compte à personne de sa tristesse.

Car il souffre, bien plus qu'il ne croyait pouvoir souffrir.

C'est pourquoi Xavier n'a pas insisté, et n'insistera pas. Tout son immense besoin de tendresse, il l'a concentré sur Herrade. Il lui a apporté le plus aimant et le plus vierge des coeurs. Et la réponse, c'est qu'Herrade va le quitter avec des yeux qui n'ont pas pleuré.

L'aime-t-elle comme, lui, l'aime?

Evidemment non.

L'aime-t-elle seulement..?

Xavier regarde la question. Elle reste maintenant sans réponse.

Jamais il ne s'est senti seul comme ce soir.

Ce goût amer de la solitude!..

Ayant... ou plutôt croyant avoir Herrade, il avait tout, puisqu'il avait l'amour. Et cet amour, c'est de l'eau qui coule, indifférente, entre ses doigts.

Le jeune homme s'en revient vers sa maison, comme un pauvre être déçu qui, sans plus raisonner, se réfugie dans la muette compassion des choses.

Pourtant, du fond de sa tristesse, une voix intérieure réussit à se faire entendre dans son âme de chrétien:

... Pourquoi descendre au fond du puits, puisqu'il te faudra toujours remonter..?

Aujourd'hui, elle est ainsi, Herrade.

Plus tard, tu en feras peut-être la femme de ton rêve.

Tu as voulu une femme parfaite. Mais es-tu parfait toi-même?

Tu veux qu'elle s'oublie complètement pour toi. Mais est-ce que tu t'oublies, toi, pour elle?

Est-ce que, ce soir, tu ne promènes pas ici l'affirmation d'un être devenu douloureux uniquement parce que la pensée de ta fiancée ne s'est pas confondue, et sur un détail, avec la tienne..?

Ton grand amour ne serait-il, au fond, qu'un grand égoïsme qui veut, avant l'heure, enchaîner une vie à la sienne, sans réciprocité..?

Apprends donc à connaître ce clavier infiniment délicat qu'est une âme de femme, et ne joue pas sur lui avec un air si désespéré.

Comme toute chose, une femme se conquiert.

Et c'est seulement quand elle sera conquise que tu en feras, peut-être, ce que tu rêves d'en faire.

L'avenir n'est donc pas barré. Il n'est jamais barré.

L'espérance peut toujours passer.

C'est toi qui faisais la nuit...

Allons, Xavier, redresse-toi!.. Et ne nie pas le ciel parce qu'un premier nuage y passe.

Tant d'autres n'ont que des nuages!..

Il arrivait au seuil du petit pont qui relie le moulin à la route.

Son chien familier accourt au-devant de lui et, avec de grandes démonstrations, cherche à lui prouver sa joie totale de retrouver son jeune maître.

Xavier passe sa main sur la tête soyeuse de l'épagneul, qui lui mordille, de bonheur, le bout des doigts.

Il vient alors à Xavier une telle pensée de comparaison qu'il n'ose pas se la murmurer à lui-même.

Et il la rejette comme on rejette un blasphème...

DEUXIEME PARTIE

XI

Un mois après, Herrade est confortablement installée dans le bel hôtel des Duboulleau, près de la Porte de Courcelles.

Sa chambre, claire et vaste, donne, de loin, sur le square où s'élève la nouvelle église en grès rose consacrée à sainte Odile, patronne de l'Alsace.

Herrade ne pouvait rêver d'une meilleure paroisse.

Mais elle n'en profitera pas tout de suite, parce que, cette église n'étant pas terminée, le culte n'y est pas encore installé.

Aussi Mme Duboulleau, très prévenante pour Herrade, lui a-t-elle indiqué l'église Saint-François de Sales de la rue Brémontier.

— C'est là où je vais moi-même, quand je le puis... lui dit-elle. Vous y trouverez précisément un vieux prêtre alsacien, un ancien religieux, le P. Kiener. Il est très bon, il confesse en allemand. Je suis allée quelquefois à lui, et j'en ai toujours été contente.

Herrade s'est donc habituée très aisément à la vie de ce beau quartier.

Elle a d'abord reconstitué l'Alsace dans sa chambre, où elle a mis des photographies de famille, le couvent de Sainte-Odile, la ferme de ses parents à Villé, et de petits objets et bibelots aimés.

Il y a spécialement un portrait de Xavier Houtmann, botté au milieu des champs, et qui a tout à fait grand air sur la tablette de marbre du radiateur.

Puis elle a donné une particulière attention à la chose pour laquelle on l'avait engagée, c'est-à-dire à la question "domestique".

Déjà au courant, et ayant, comme avait dit la religieuse de Sainte-Odile, plus d'expérience dans son petit doigt que Mme Duboulleau dans tout son corps, Herrade s'est imposée aussitôt à la cuisinière et aux deux femmes de chambre, qui tentèrent, dès le premier jour, une offensive assez habile pour "essayer" la "nouvelle".

Herrade vit parfaitement clair dans leur jeu.

La réplique fut courte et décisive.

Herrade avait d'abord demandé et obtenu les pleins pouvoirs. Elle fit entendre à ces dames que si elles ne se plaisaient pas dans la maison, ou si elles lui faisaient la guerre d'une manière quelconque, elles n'avaient qu'à s'en aller. Les bonnes domestiques ne manquaient pas en Alsace; et elle se faisait forte, en quelques jours, de parer à toutes les défections.

Il y eut à la cuisine, entre les intéressées, un conciliabule nocturne qui dura jusqu'à 2 heures du matin. Cora, qui représentait l'extrême gauche, faillit en avoir une attaque de nerfs.

Pourtant, la conclusion fut que, la "boîte" étant excellente, il valait mieux y rester, au moins provisoirement... Qui sait, d'ailleurs, si la "nouvelle" ne se "dégonflerait" pas bientôt?

Alors personne ne bougea, et les comptes furent tenus comme jamais ils n'avaient été tenus.

Pour plus de sûreté, Herrade pousse même une pointe dans le passé. Et, malgré le mutisme collectif des fournisseurs, l'enquête lui donna des armes très précises dont elle pourrait se servir à la première occasion. Le sentiment qu'il y avait maintenant une tête et un contrôle dans l'hôtel ne tarda pas à produire son effet habituel. Madame eut rapidement l'impression d'être mieux servie, et de payer beaucoup moins cher.

Les domestiques mis au pas, Herrade commença, pour elle-même, à étudier ses maîtres.

Et la vision l'intéressa.

M. Duboulleau est un brave homme, vaniteux et pas intelligent. Il s'est enrichi dans une industrie qui, pour lui, fut facile, et à une époque favorable.

Il fait des boîtes de conserves... toutes les boîtes de conserves; et il est devenu très fort dans le fer-blanc.

Mais il se croit fort partout. Et il a des idées arrêtées sur tout.

Quand il se trompe—ce qui lui arrive assez souvent,—c'est alors énorme.

N'ayant même pas les premières notions de peinture et de musique, il soutint, un jour, que Henner était un violoniste, et qu'il l'avait entendu à la salle Pleyel. Il le confondait avec Ingres.

Mais comme c'est lui qui a le carnet de chèques et la signature, tout le monde se range à son avis.

Il va, à peu près, à la messe le dimanche, à midi, sauf pendant la chasse et quand cela le gêne, par exemple les lendemains de théâtre, de banquets ou de grippe.

Chrétien à gros grains, il donne deux cents francs par an au Denier du Culte—le prix d'une de ses boîtes de cigares. A l'occasion, il serre la main à l'abbé Kiener, quand il le rencontre rue de Courcelles et, pas très fixé, il lui dit des choses aimables et plaisantes, le prenant parfois pour le curé.

C'est le type survivant et périmé d'un certain bourgeois qui, en dehors des réalités de l'argent et des joies du confort, ne croit pas à grand'chose.

Mais, s'il était gravement malade, il mourrait, sans trop de difficulté, avec presque tous les sacrements.

Aucune oeuvre ne l'intéresse. Et le concierge de l'hôtel a la consigne la plus formelle d'envoyer promener tous les "tapeurs mâles et femelles"...

Madame est quelconque.

Elle n'a jamais beaucoup désiré être autre chose.

C'est la bourgeoise incolore dans un néant ouaté. Cela va très bien, car son mari l'aime ainsi. Elle le repose, en ne lui faisant pas travailler le cerveau, quand il revient au domicile conjugal.

Il ne l'a pas prise pour elle-même, puisqu'elle n'a qu'une grisailleuse personnalité, mais pour son sac, qui était gros.

Ce sac, mis dans les boîtes de conserves, naturellement s'est "conservé". Il s'est même accru, malgré la dureté des temps, M. Duboulleau étant ce qu'on appelle un homme heureux en affaires.

Ce que Madame veut—et cela elle le veut énergiquement—c'est n'être ennuyée par rien ni par personne.

Elle a l'horreur des comptes.

Ses domestiques en ont largement profité.

Herrade a pu constater que, s'ils ne prenaient pas tout à fait le "franc du sou", ils cherchaient du moins à se rappeler le plus possible de cet idéal moderne.

Mme Duboulleau le pressentait. Mais elle aimait mieux ne pas le constater.

A ce point de vue, la fameuse bataille entre Cora, la cuisinière, et Virginie, la femme de chambre, fut, de leur part, la faute des fautes, puisqu'elle déclancha la décision d'engager Herrade comme "état-tampon".

Jusque-là, c'était l'âge d'or. Il aurait pu continuer.

Hélas! pour se satisfaire, la jalousie ne respecte rien, même pas cela.

Madame prend son café au lait dans son lit, se lève vers 9 heures, consacre deux heures à sa toilette... lit ses journaux, déjeune vers 13 heures avec Jupiter, et s'étend aussitôt sur sa chaise longue pour que son "bol alimentaire" soit largement imprégné de suc gastrique (ordonnance du professeur J. J.).

Puis, elle sort pour les grands couturiers, les magasins, les visites, le thé, le bridge, les petits potins, à moins qu'elle ne reçoive elle-même.

Le soir, elle dîne souvent en ville, va au théâtre, prend une infusion, et se couche vers minuit, fatiguée de tout le bourdonnement de sa journée.

Un peu mieux que son mari, elle assiste à la messe tous les dimanches. Et même, pendant le Carême, elle suit, inutilement d'ailleurs, une retraite classique de dames, où elle écoute ce que dit le prédicateur. Elle n'est ensuite ni meilleure ni pire. De l'eau sur du papier huilé.

A part cela, honnête personne, pas méchante; elle défend les principes essentiels sans trop chercher d'où ils viennent, et où ils vont... reçoit bien les Petites-Soeurs des Pauvres, et même les autres... s'habille élégamment, et descend, sans rire ni pleurer, le monotone chemin de la vie, d'où elle sortira, comme son mari, avec quelques sacrements, ayant tout reçu et pas beaucoup valorisé. Nati, quasi non nati..., dit l'Ecriture. Elle est née, mais c'est à peu près comme si elle n'était pas née.

A peu près... car, à son actif, ou à son passif, elle a pourtant deux enfants, deux garçons, assez mal équarris.

Dès leur atterrissage dans le XVIIe arrondissement, ils ont été confiés d'abord à une nurse très "chic"... puis à une vieille dame, vénérable mais ruinée, qui a essayé de leur donner de bonnes manières, par exemple: ne pas s'emparer des meilleurs morceaux à table, ni clandestinement dans l'office... ne pas dire de gros mots... ne pas déchirer les pages pour se dispenser d'apprendre comment s'accordent ces êtres insupportables qui s'appellent des "participes"...

Mais bien vite les garçons se sont affranchis de la vieille dame, pour faire du latin et préparer le baccalauréat de tout le monde.

Max, l'aîné, tient de son père. Tout lui est égal, pourvu qu'il mange bien... qu'il boive bien et ne fasse rien.

Jacques, le plus jeune, est beaucoup plus allant, plus agressif. Il a un besoin de taquiner, de discuter, de mordre, de se faire les dents sur les plus faibles que lui.

Ses parents ne lui ont pas donné de soeur. Mme Duboulleau l'aurait acceptée, mais son mari n'a pas voulu courir le risque d'avoir un troisième garçon.

Jacques a déjà lu beaucoup de choses suspectes. Et s'il va encore à la messe, ce n'est probablement plus pour longtemps.

Quant à Max, il fait du sport et de la préparation militaire. La religion n'est pour lui que le vague souvenir d'une chose lointaine qui ne l'a jamais intéressé.

C'est dans ce milieu que la jeune Herrade va évoluer. Elle le connaît comme on connaît un plan en relief, derrière lequel, à son avis, il n'y a plus grand'chose à apprendre.

Très honnêtes selon le monde, et n'ayant civilement rien à cacher, les Duboulleau apparaissent donc à Herrade comme un livre grand ouvert... un livre amusant, drôle, pittoresque, avec des images en couleurs.

Elle en lit les premières pages, le sourire aux lèvres et une flamme au coeur, en pensant à sa famille d'Alsace, et aussi à son fiancé:

— Pauvre Xavier, comme il avait tort d'avoir si peur pour son Herrade!..

XII

Villé, le 10 octobre.

Ma chère Herrade,

Nous avons bien reçu ta lettre..., ta première lettre, où tu nous racontes tes impressions, et la carte postale de ton bel hôtel. Inutile de te dire si nous l'attendions, cette lettre, avec grande angoisse. Car tu n'as jamais encore quitté notre Alsace; et Paris fait toujours si peur aux mères!

Enfin, Dieu soit béni, puisque tout est bien réellement pour le mieux, et que rien n'a été une déception pour toi là-bas.

C'est ton père qui nous a lu, le soir, tes huit pages, sous la lampe, et tous pressés autour de la table.

Pendant que nous écoutions de toutes nos oreilles, nous avons entendu le grelot du cheval de Xavier. Il venait aux nouvelles. Alors ton père a recommencé la lecture de ta lettre.

Xavier a reçu, lui aussi, une carte de toi. Mais il la trouvait un peu gaie; et il avait peur que tu ne lui dises pas la vérité tout entière.

Il est parti rassuré, et nous a demandé la carte postale de ta maison. Il l'a regardée longuement, et il a dit: "C'est évidemment autre chose que mon moulin..."

Certes, nous sommes tristes, très tristes de ton absence, malgré toute la gentillesse de notre petite Odile, qui s'ingénie à te suppléer le plus possible. Mais Xavier, dans la solitude de son vaste moulin, est encore plus malheureux que nous. Tu es tout pour lui... Il vit tellement de ton espérance!

Alors, il faut lui écrire souvent, et gentiment.

Odile insiste pour que je te recommande cela. C'est probablement bien inutile et un peu naïf de sa part, mais je lui obéis.

Elle est devenue la confidente de Xavier. Ce qu'il ne nous dit pas tout à fait à nous, il le confie à ta jeune soeur.

Elle fait son petit confesseur, très bien.

Je suis heureuse de savoir qu'il y a un prêtre alsacien dans ta paroisse. Va le voir régulièrement. Confie-toi à lui. Il est de "chez nous", il te comprendra. A Paris, on a plus besoin de sa religion que partout ailleurs. Tu dois fatalement voir et entendre tant de choses! Ma pauvre Herrade, parfois mon coeur se serre en pensant que tu es là-bas, dans cette ville immense, et à cause de nous.

Dimanche soir, Xavier doit venir dîner à la maison. Il apportera des truites, et Odile fera un kukelhoff et des crêpes, celles que tu aimes. Alors les oreilles te tinteront, car tu t'imagines bien qu'on parlera un peu de toi.

Bon courage, ma chère enfant! Ecris-nous toutes les semaines. Nous t'embrassons tous les trois comme nous t'aimons. Que Dieu et sainte Odile te gardent!

Ta vieille maman,

Thérèse Schomas-Sussenthaler.

P.-S.—A la sortie de la messe, M. le recteur m'a demandé comment tu allais? Et il a paru content des bonnes nouvelles que je lui ai données. Une petite carte, de temps en temps, lui fera évidemment plaisir de la part de son ancienne présidente des Enfants de Marie, et d'autant plus qu'il a tant regretté ta décision de partir à Paris!

2o P.-S. — Nous devons tous monter à Sainte-Odile la semaine prochaine. La demoiselle de M. Fritz, de Bassemberg, épouse un capitaine de la ligne Maginot. Le mariage se fera là-haut, et c'est Mgr Brunissen qui le bénira. Je me réjouis de revoir la petite Soeur Marie-Nicolas et Marie-Léontine, et la Soeur Léonide. Elles vont m'en poser des questions!..

3o P.-S.—Cette fois-ci, plus de P.-S.

(A suivre)

Motifs populaires



Pullover pratique, facile d'exécution. Le patron No 1002 contient la liste du matériel requis, l'illustration des différents points, et tous les autres renseignements.

NOTA — Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté et le Patriote n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus ________ sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ________

Grandeur ________

NOM ________

ADRESSE ________

Le Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval

Adaptation et illustrations d'Odette-Fumet Vincent

(Tous droits réservés)



1—Peyrolles entrait.
Passepoil ôta le premier son bonnet de laine, bien révérencieusement. Les autres saluèrent à l'avenant.



2—Peyrolles avait un gros sac d'argent sous le bras.
Il le jeta brusquement sur la table en disant: "Tenez, mes braves, voici votre pâture?

Au Sacré-Coeur

Heure de réparation

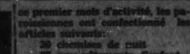
Dimanche soir eut lieu dans notre église du Sacré-Coeur une heure sainte réparatrice, en expiation de la grande profanation commise par des malfaiteurs inconnus qui se sont introduits dans notre église le soir de la fête du Christ-Roi. Après avoir défoncé la porte du tabernacle, les bandits ont volé des vases sacrés, mais toutefois, ils semblent n'avoir emporté aucune hostie. Les Saintes Espèces étaient déposées sur la table de l'autel. Dans leur vol sacrilège ils ont dérobé entre autres objets les trois calices qui se trouvaient à la sacristie.

Les paroissiens ont bien répondu à l'appel qui leur avait été fait au prône le matin, et sont venus en très grand nombre à cette heure de réparation.

Monseigneur M. Kessler, P.D., Vicaire Général de l'Archidiocèse de Winnipeg, et Monseigneur W. Jubinville, P.D., Vicaire Général de l'Archidiocèse de St-Boniface, ont eu l'amabilité de se rendre à la cérémonie.

Les membres de la Croisade Eucharistique de notre école assistaient, revêtus de leur costume, dans les premiers bancs de l'église.

Le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé, donna le sermon de circonstance; il rappela les mauvais traitements de Jésus depuis le jour de sa naissance jusqu'à sa mort sur la Croix. Il fit un parallèle saisissant entre les souffrances de Jésus et les profanations infligées à son Eucharistie.



M. JEAN-EMILE VILLENEUVE, fils de M. et de Mme Philéas Villeneuve, de Winnipeg, qui vient d'être nommé gérant du bureau de Régina de la Maison "Grant, Atkinson & Blain". Nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès.

S'adressant à Jésus-Hostie, il lui demanda pardon de l'attentât sacrilège commis dans notre église paroissiale; il le remercia des nombreuses grâces répandues dans les âmes depuis trente-six ans que la paroisse existe.

Mgr W. Jubinville, P.D., V.G., donna la bénédiction solennelle du très Saint Sacrement, accompagné des RR.PP. I. Desautels, O.M.I., et W. Sicotte, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Puisse Jésus avoir pour agréable notre amende honorable, et pardonner le crime commis contre sa divine Eucharistie.

Funérailles

Jeudi dernier eurent lieu dans notre église les funérailles de Mme Georges Perron décédée lundi soir à l'hôpital King George.

Vendredi matin eurent lieu les funérailles de Mme Ulric J. Lambert, décédée à l'hôpital de la Miséricorde, mercredi dernier.

Aux deux familles cruellement éprouvées, nous offrons nos plus sincères sympathies et condoléances.

La Croix-Rouge au Sacré-Coeur

Il y a eu juste un mois le 18 octobre, les Dames de la paroisse du Sacré-Coeur, voulant fournir leur part à l'effort de guerre, ont organisé une section de la Croix Rouge dans leur paroisse. Dans ce premier mois d'activité, les paroissiennes ont confectionné les articles suivants:

30 chemises de nuit
37 sous-vêtements d'enfant
12 foulards de marin
5 pyjamas d'enfant
24 mouchoirs kaki.

Ces articles, qui ont été remis à la Croix Rouge, sont les résultats du travail d'une quinzaine de dames qui ont répondu généreusement à l'appel des organisatrices. L'oeuvre de la Croix Rouge est d'un mérite infini, et il semble que toutes les dames de la paroisse, sans exception, devraient y donner un peu de leur temps. Mme Audet, l'organisatrice, est à la disposition des dames tous les mercredis après-midi, au 2ième étage de la salle paroissiale. Le matériel nécessaire y est distribué.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE—Tables de billards —'Snooker' 5x9, 'Boston' 4x8. S'adresser à **Boîte 61, La Liberté et le Patriote.** 27P

Mlle Anna Jolicoeur annonce l'ouverture de son salon de coiffure à 151, avenue Provencher. Bienvenue au Salon "Joli". Pour rendez-vous, appelez no 202 498 entre 8 h. et 8 h. 30 le matin, et 7 et 8 h. le soir. 27P

A VENDRE ou A LOUER—10 acres de terre, cultivés et clôturés. Maison de 7 chambres, étable et poulailler, 3 milles et demi de l'Hôtel de ville, Winnipeg. S'adresser à **J.-B. Lauzon, 339, ave William, Winnipeg.**

A VENDRE — Route de P.S.V. district français, avec camion. Transport bétail, fret, etc. $800 tout comptant. S'adresser à **H. D'Eschambault Ltée, 136, ave Provencher, St-Boniface.** 27C

WINNIPEG

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

La Société des Canadiennes-Françaises du Manitoba qui aura une table ou comptoir à l'exposition du "Homecraft House" qui se tiendra du 21 novembre au 29, croit opportun de faire un nouvel appel à toutes les Canadiennes françaises.

Nous ne devons pas rester sourdes à cette invitation qui mettra en valeur les talents de la ménagère canadienne.

Pour les mets spécialement canadiens on peut présenter: pain de ménage, gâteau des rois, beignes ou croquignoles, tarte au sirop d'érable. Il se trouve bien quelques autres mets canadiens tels que crêpes, petits fours, qui, ne pouvant-être présentés chauds, perdraient une bonne partie de leur valeur, sinon toute, une fois refroidis.

Pour les arts domestiques, la liste est presqu'infinie. Tout ouvrage fait à la main, depuis la peinture, le petit point, le reprisage, la couture, jusqu'au plus humble chiffon cousu avec goût, et susceptible d'être serviable. Si dans l'armoire au linge se trouvaient quelques catalognes, ou des morceaux de toile de lin, couverture de laine tissés par vous-même ou vos aïeules, veuillez les présenter: ces pièces auront droit à une place d'honneur.

Pour tout exhibit, l'exposant devra payer 10 sous.

S'il est besoin de plus amples informations, on pourra s'adresser à Mme P. A. Talbot, téléphone 89558.

En rapport avec les besoins de cette exposition, un comité a été formé de quelques membres de notre société et composé de Mme J. C. Davis, présidente du comité d'organisation, Mme A. J. H. Dubuc, présidente de la société, Mme P. A. Talbot, présidente du comité des Arts Domestiques, et Mme W. M. Hamilton, vice-présidente de la société et vice-présidente du "Homecraft House."

Il y aura aussi chant canadien—du folklore canadien par artistes canadiens ainsi que des déclamations.

G. Provost, secrétaire
Tél. 21949 — 689, rue Maryland

Au Cercle Molière

Un Banquet au Vin tiendra lieu de réunion à la prochaine assemblée du Cercle Molière. C'est un désir plusieurs fois exprimé par les membres du Cercle, que nous ayons un banquet annuel à l'une de nos assemblées, et le Comité a pu enfin mettre ce plan à exécution.

Le banquet au vin aura lieu le samedi 15 novembre, à 7 h. précises, dans le Mezzanine de l'Hôtel Marlborough. A la fin du banquet, les tables seront enlevées et la salle sera à notre disposition le reste de la soirée.

Comme il nous faut garantir un certain nombre de couverts, nous serions reconnaissants si les personnes qui se proposent de venir au banquet voulaient se procurer leur billet à l'avance, soit chez Mlle Renée Deniset, 259, av. Provencher, ou chez René Dussault, 228, rue Hamel, à St-Boniface, ou encore de Mme G.-M. Laflèche, 669, avenue Bannatyne, Winnipeg. Le prix est de $1.10.

Nous comptons voir au banquet tous les membres et amis du Cercle Molière.

La secrétaire.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

Le 24 octobre dernier, notre présidente, Mme J. E. De Gagné, et la secrétaire, Mme J. E. Cossette, assistaient au thé de la "Catholic Women's League", à la salle des assemblées du magasin Eaton. Mme P. L'Evesque, notre première vice-présidente, représentait la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

• • •

Le jeudi 30, Mme E. T. Etsell reçut l'Exécutif de la Fédération à sa résidence, 25 "The Roslyn".

Après l'assemblée, la gracieuse hôtesse nous conduisit à la salle à manger où un très délicieux goûter nous fut servi sur une table artistiquement décorée de roses rouges et de mets très appétissants et très appréciés des convives.

A Mme Etsell, l'Exécutif offre ses sincères remerciements.

• • •

Mlle Eveline Le Blanc, commandeur de l'ordre du mérite agricole, sera bientôt l'hôte de la Fédération, à son passage à Winnipeg.

• • •

Nous profitons de l'occasion accordée pour offrir à Mme E. T. Etsell nos félicitations les plus sincères à l'occasion du magnifique récital qu'elle donna tout récemment à l'hôtel Fort Garry.

• • •

La Fédération donnera cette année son vingt-troisième thé annuel. Mme Ernest Guertin nous ouvre encore les portes de sa demeure pour ce thé qui sera organisé par Mme E. T. Etsell, assistée du comité de réception. Il aura lieu samedi le 15 novembre prochain.

Maria COSSETTE, secrétaire.

La France Libre

Communiqué

De Matlock on nous communique la note suivante: La "Matlock War Aid Association" a tenu son assemblée annuelle à la maison d'école du district et a réélu unanimement son bureau exécutif: Présidente, Mme J.-O. Callede; vice-présidente, Mme R. Goldring; secrétaire-trésorière, Mme W. A. Sutherland.

• • •

La "Matlock War Aid Association" a fait à "France Libre" un nouveau don, suite d'activités du début de la saison.

M. C. DE LA LANDE.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Initiation le 9 novembre

Une trentaine de nouveaux membres seront initiés aux trois degrés dimanche prochain, le 9 novembre. Tous les Chevaliers sont instamment priés de venir rehausser de leur présence l'éclat des cérémonies. Voici le programme de la journée:

8 h. 15 a.m.—Messe spéciale et communion générale pour les candidats et les membres à l'église du Sacré-Coeur à Winnipeg, angle des rues Bannatyne et Lydia.

11 h. a.m.—Initiation au premier degré, salle du "Columbus Hall", rues Graham et Smith.

1 h. p.m.—Initiation aux deuxième et troisième degrés. "Columbus Hall".

6 h. 30 p.m.—Banquet à l'hôtel St-Charles. $1.00 par personne.

Ceux qui ne pourront se rendre pour la messe spéciale de 8 h. 15, qui sera célébrée par le R. P. Chapelain, pourront assister à la messe de 9 h. Nous comptons voir tous les membres recevoir la Sainte Communion à l'une ou l'autre de ces deux messes.

Chaque proposeur est prié de s'occuper de son ou ses candidats d'ici à l'initiation ainsi que le jour même de l'initiation.

Assemblée spéciale le 13 novembre

Une assemblée très importante aura lieu le 13 novembre au Sacré-Coeur. Nous espérons que les membres se feront un devoir d'y assister. Un goûter sera servi après l'assemblée, en l'honneur de nos nouveaux frères.

Au Rendez-Vous français

Le lundi 27 octobre, les membres du Rendez-Vous français se réunissaient au Club de femmes de l'Université, pour honorer Mme de Denus, fondatrice et directrice de ce Club depuis 24 ans, qui se retire cette année. Mme L. T. Hartley, présidente, lut une magnifique adresse, et la secrétaire, Mme J. A. Thompson, présenta à Mme de Denus, au nom de tous les membres, une magnifique bourse.

La table à thé était décorée de chrysanthèmes mauves et jaunes. Mmes Garvin, W. A. Weir, John Caswell Davis et Thomas Jackson versaient le thé. Les assistantes furent Mmes Fred Barkwell, Phipps Baker, Costello, J. O. Thompson et Mlle Mae Hayden.

Plus de 40 membres vinrent rendre hommage à Mme de Denus en cette circonstance.

RADIO-OUEST française

CBK, Watrous, Sask.

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 5 au 12 novembre 1941

N.B.—Les indications horaires se rapportent au fuseau dit "des montagnes".

Mercredi 5 novembre

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: Un Homme et son Péché, radio-roman de Claude-Henri Grignon, épisode 71. Nous assistons au retour de "l'Exilé", un homme de mystère qui rend visite à Alexis et lui raconte une de ses fameuses histoires (CBK).

5 h. 30 soir: Orchestre de concert sous la direction de J. J. Gagnier, la soliste sera Mme Desi Halkan, soprano (Montréal).

Jeudi 6 novembre

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: Eux et Nous, revue d'actualité (CBK).

Vendredi 7 novembre

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: Un Homme et son Péché, radio-roman de Claude-Henri Grignon, épisode 72. [illegible] Il fait du zèle au dépend des colons. Florent et Iphigénie partent pour une promenade en raquette, mais des circonstances extraordinaires les obligent à rebrousser chemin (CBK).

6 h. soir: Sérénade Pour Cordes (Montréal).

Samedi 8 novembre

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir. La Chanson Française et des chansons de Jeanne Aubert et de Robert Burnier. Suit le programme:

"Tiens Moi Bien Contre Ton Coeur", de Michel-Thomas, "Ce n'était Rien", de George Matis, "Donnez-Moi La Main", de Valsien-Larsi et "Signorina", de Jurmann-Kaper (CBK).

Dimanche 9 novembre

8 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

11 h. 30 matin: Musique de Chambre (Montréal).

8 h. 30 soir: L'Heure Dominicale à CBK, le dimanche, 9 novembre, à 8 h. 30 du soir, sera diffusé d'Ottawa. A la direction du choeur, le R.P. Jules Martel, O.M.I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa. Accompagnateur, M. Paul Larose.

Programme:
Justorum animae .... Stehle
Magnificat .... Mgr Casimiri
O Vierge très pure .... Mgr Casimiri
Le Choeur

"Mère Gamelin et les pauvres", causerie du R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., directeur de l'Ecole Missionnaire des RR.PP. Oblats de M.I. Cap-de-la-Madeleine.

Dies irae .... Asola
Le Choeur

Chronique de l'actualité religieuse, par M. Charles Gauthier, journaliste.

Beati mundo corde .... (grégorien)
Dicit Dominus .... (grégorien)
De Profundis .... (grégorien)
Aux morts, accordez, Seigneur .... Chanoine N. Joachim
Le Choeur

Lundi 10 novembre

9 h. 15 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir: Un Homme et son Péché, radio-roman de Claude-Henri Grignon, épisode 73. Séraphin cherche toujours à vendre les deux lots. Il se rend chez le père Destreilles et y découvre un mystère (CBK).

6 h. 30 soir: Fanfare Canadian Grenadier Guards (Montréal).

Mardi 11 novembre

8 h. 30 matin: radio-journal et intermède musical (CBK).

3 h. soir. Entretiens Familiers (CBK).

6 h. 30 soir: Les Concerts Symphoniques de Montréal.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DES CINQ QUILLES

	G.	P.	Moy.
Millette	12	6	719
Guertin	12	6	659
Bruyère	10	8	716
Roy	10	8	702
Blanchard	8	10	707
Gareau	7	11	625
Rhéaume	6	12	699
Sala	5	13	676

Hautes 3 parties des demoiselles: Lorraine L., 617.

Haute partie des demoiselles: Lorraine L., 309.

Hautes 3 parties des messieurs: Jacques Millette, 651.

Haute partie des messieurs: Jacques Millette, 244.

LIGUE DES DAMES

Aubin	9	3	646
La Flèche	6	6	660
Chaput	5	7	625
Côté	4	8	621

Haute partie: Mme Carlow, 211.

Hautes 3 parties: Mme P.-E. La Flèche, 365.

LIGUE DE DIX QUILLES

Cercle Ouvrier	12	6
Western Paint	12	6
Club du Sacré-Coeur	10	8
Les Canadiens	10	8
Canadian Publishers	10	8
Soc. St-Jean-Baptiste	7	11
Chev. de Colomb	6	12
Roblin Hôtel	5	13

Haute partie: L. Monchamp, 205.

Hautes 3 parties: D. Phaneuf, 563.